

NF
 QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11
1 fr. 20

ASSURANCES
PAX
 PARTOUT
 AGENCE GÉNÉRALE
 POUR LE VALAIS
MICHEL SCHMID
 Tél. 027/22 29 77
 AV. DE LA GARE
 1950 SION

martini matériaux
 Cheminées de salon -
 barbecue - dalles - pavés
 pour l'aménagement
 extérieur
 Rue du Léman 24 ☎ 026/2 28 85
 1920 Martigny 1 Tx 473 266

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

**Elections
 au Conseil
 fédéral**

**LES PRODUITS
 DE SYNTHÈSE**

Le prologue est terminé et débute aujourd'hui les dernières étapes de la course au Conseil fédéral. L'Union démocratique du centre et le Parti socialiste, par leurs parlementaires fédéraux, s'apprêtent à choisir les candidats qui seront présentés le 9 décembre. Les conseillers nationaux et les conseillers aux Etats demeurent cependant libres d'élire une personnalité non agréée par les partis sélectionneurs.

Dans la phase préliminaire, le PS avait le droit entre un débordement par les ailes ou un enfoncement par le centre. Et malgré le retrait, d'une grande élégance, de M. Félicien Morel, cette manœuvre reste la plus plausible. M. Christian Grobet, à gauche de la gauche, et M. René Felber, légèrement à droite de la gauche, donc au centre dans sa formation, se disputent les faveurs de leurs camarades.

Je me garde d'émettre un pronostic en faveur de l'un ou de l'autre candidat. En politi-

que, nul ne saurait prévoir à coup sûr le dénouement. D'autant plus, en l'occurrence, qu'une double candidature socialiste n'est pas exclue. M. Hubacher refuse cette possibilité, certes. Mais l'assemblée de samedi peut en décider autrement, laissant aux Chambres fédérales le soin de départager les concurrents ou de choisir une personnalité de l'extrême-centre, à la sensibilité socialiste. Aux dernières nouvelles, M. Grobet n'accepterait pas la double candidature.

La commune humanité souffrante et votante se perd dans ces jeux subtils, compliqués par les calculs personnels des grands électeurs, dont certains sont nourris au lait de scorpion.

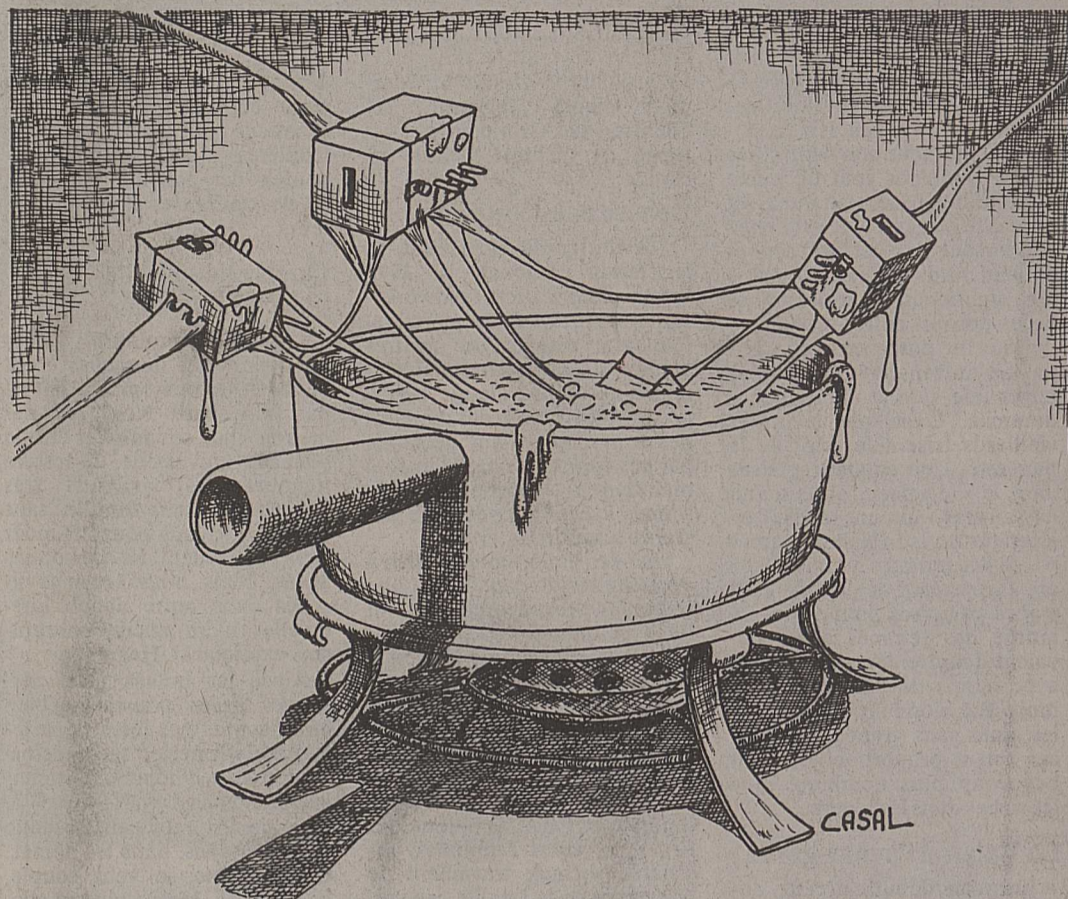
Comment en est-on arrivé là?

Au fil des années, les partis gouvernementaux, à l'exception de l'UDC, et encore, ont adopté une stratégie électorale susceptible de ratisser large, de

séduire non seulement leur clientèle naturelle, mais également celle de leurs concurrents. En leur sein cohabitent, plus ou moins bien, des fractions qui vont de la gauche à la droite. Ces partis se veulent produits de synthèse, mais ne peuvent dissimuler, en certaines circonstances, les courants antagonistes qui les traversent. Leur identité s'effiloche, faute d'un ancrage solide à droite ou à gauche.

Il est donc normal, au moment du choix d'un candidat au Conseil fédéral, que chaque fraction tente d'imposer son champion, en quelques combats fratricides et, parfois, au mépris de l'objectif principal: la désignation d'un membre du collège gouvernemental aux qualités reconnues. Il est vrai qu'aujourd'hui on ne gouverne plus, on administre. Cela ne favorise pas nécessairement l'émergence d'hommes d'Etat non conformistes.

Même l'UDC, clairement disposée sur l'échiquier poli-



tique suisse, ne semble pas échapper à la règle générale. Certains de ses membres ne reprochent-ils pas à M. Adolf Ogi son «esprit d'ouverture»?

Une dérive à gauche en quelque sorte. Allons donc!

Le PS, affaibli par les dernières élections, hésite entre l'épreuve de force, la recherche

du consensus et le choix ouvert. Ses parlementaires, samedi prochain, devront opter pour l'une ou l'autre solution.
 Hermann Pellegrini

PRIX PME 1987
HORST MÜLLER
 ou la récompense
 d'un effort technologique

La petite et moyenne entreprise valaisanne était à la fête, hier soir à la Matze: pour la deuxième fois, la SBS Valais décernait son prix PME. C'est une société bien sympathique, celle de l'industriel Horst Müller, de Châteauneuf-Conthey, qui a été couronnée parmi treize candidats de grande valeur. Une récompense qui distingue un homme et une entreprise qui ont su relever le défi de la haute exigence technique. Cette maison qui occupe une cinquantaine de collaborateurs s'est spécialisée dans le moule de précision pour l'industrie. Elle a ainsi contribué à la diversification économique du canton, notamment en formant elle-même une pleine génération d'ouvriers de pointe. Le NF, qui a apporté sa contribution à ce prix PME à travers son Club des Managers, félicite le nouveau lauréat ainsi que tous les candidats qui ont su faire preuve de courage en se présentant dans cette compétition. **45**

**Les Moulins
 du Rhône
 dans le vent**

NATERS. - Fondés en 1911, les Moulins du Rhône, à Naters, enregistrent tous les mouvements économiques agitant la meunerie en Suisse. Mais l'entreprise familiale tient bon. La troisième génération Augsburgger est là et les installations viennent de **25**

Avant de recevoir une nouvelle couche de peinture, la façade du silo a été tapotée et auscultée centimètre carré par centimètre carré.



On skie au Mont-Fort!

Le Mont-Fort ouvert! D'excellentes pistes, mais aussi un panorama unique à découvrir!

NENDAZ (wy). - Amateurs de poudreuse, de soleil et de folles descentes, vous pouvez chausser vos lattes! Depuis ce matin, les installations de remontées mécaniques du Mont-Fort sont ouvertes tous les jours, de 8 h 30 à 16 heures.

Dans un premier temps, ce sont les téléphériques des Gentianes et du Mont-Fort, ainsi que les téléskis du glacier qui fonctionnent. Dès que la région de Siviez sera suffisamment enneigée, les téléskis de Tortin seront également mis en service. Pour l'instant, on accède au départ du téléphérique en voiture ou en bus, par la route de l'alpage.

Avec des pistes jusqu'à 3300 mètres d'altitude, Nendaz est l'une des premières stations à ouvrir le grand bal de l'hiver. Encore quelques jours ou semaines, et d'autres stations se mettront à leur tour «en pistes»...

- HOCKEY
Enfin, le HC Sierre précise... **13**
- GRAND-SAINT-BERNARD
Clandestins turcs refoulés **30**
- PRISONS SUISSES
De véritables passoires! **47**
- ESSENCE
Moins 2 centimes **47**
- MELODY
Dénouement proche? **48**

GARAGE
TANGUY MICHELOUD
 Rue de la Dixence
 SION - Tél. (027) 31 36 68

HONDA
 AUTOMOBILES

SALON BEL-ETAGE

S.O.N.I.A. FA.U.C.H.E.R.E

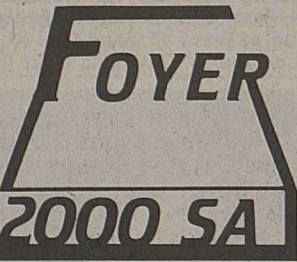


de retour de Paris
Françoise et Sonia
vous apportent
les nouvelles
coiffures 88

Bâtiment Richelieu SION 027/22 59 86



OUVERTURE PROCHAINE:



Magasin
rue de Lausanne 43
1950 SION
Tél. (027) 23 23 83
(027) 22 52 71

Cheminée française, chape, carrelage, aménagement extérieur, travaux en pierres sèches, maçonnerie et rénovation.

36-658813

Ing. dipl.

Fust

Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock
Ils économisent de l'énergie en qualité suisse
NOVAMATIC

Lave-vaisselle GS 9.2
10 couverts, encastrable partout

1495.- Location
67.- / mois.
au lieu de 1595.- livraison incluse

- Bosch S2210U, dès 48.-*
- Bauknecht GS 1151, dès 52.-*
- Electrolux GA 110L, dès 75.-*
- Miele G 522 E, dès 72.-*
- Adora S, dès 80.-*

- Grand rabais à l'emporter
 - Excellente reprise de votre ancien appareil
 - Garantie jusqu'à 10 ans
 - Choix permanent d'occasions
- * Location mensuelle / durée min. 4 mois

20000 appareils en stock

Sion, avenue de Tourbillon 47
Villeneuve, Centre Riviera
Vevey, rue de la Madeleine 37
Lausanne, rue Haldimand 12
Lausanne, place Centrale 1
Réparation rapide toutes marques

027/ 22 77 33
021/960 28 55
021/921 70 51
021/ 20 77 33
021/ 22 33 37
021/ 20 10 10

Service total Fust

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

choisissez naturel et durable

Prix à l'emporter



Meuble TV noyer patiné 154.-



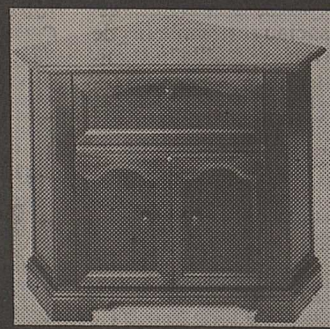
Meuble à chaussures noyer patiné 164.-



Armoire-vestiaire intérieur rangement pour chaussures, chêne 565.-



Meuble bar noyer patiné 370.-



Meuble TV-Stéréo d'angle, noyer patiné 283.-



Meuble TV-vidéo-hifi chêne 1135.-



Tél. (026) 5 33 42

Charrat

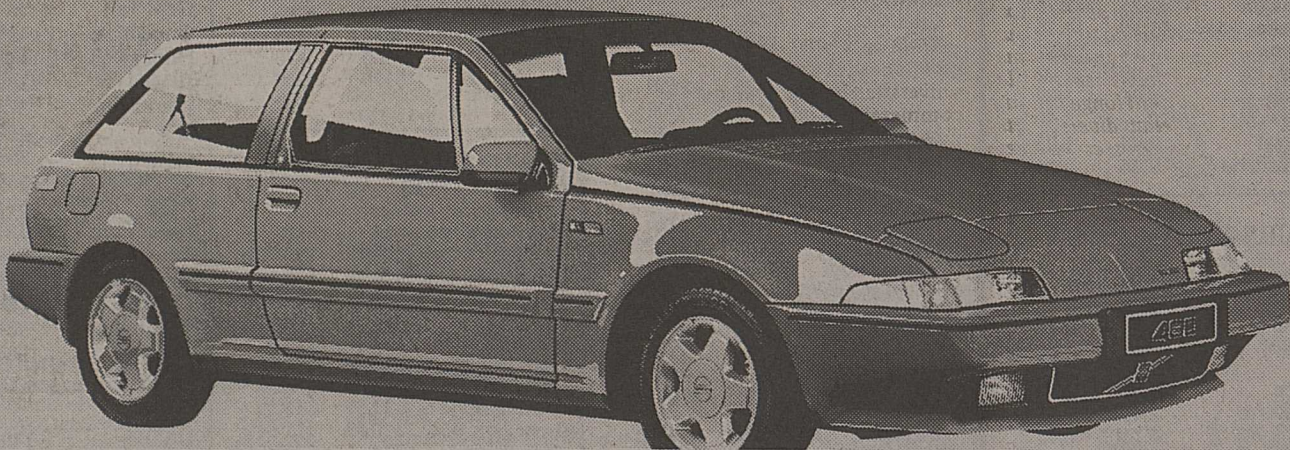


Jamais sécurité n'a été aussi élégante.
Nouveau: Coupé Volvo 480.

Un design extraordinaire et tout le dynamisme d'un puissant moteur. Ajoutez-y la proverbiale sécurité Volvo, et faites avouer votre concessionnaire Volvo: il sera

enchanté de vous expliquer le génie de cette traction avant ou de sa direction assistée dégressive. Prenez donc le volant!

VOLVO
Qualité et sécurité



Venez essayer cette merveilleuse voiture,
le nouveau Coupé VOLVO 480

Agent principal pour les districts de Saint-Maurice et Monthey
Garage Gilbert Dubuis, Rennaz, tél. (021) 960 16 66
Agent local: Garage du Cropt, J. Reymond-Coppex, tél. (025) 63 25 70

MICKAËL
vous propose
votre avenir en 1988
Envoyez une photo
et 4 timbres à:
MICKAËL
Case postale 234
1217 Meyrin 1.
18-321358

Offre: de nos propres cultures
sapins de Noël
rouges et blancs, toutes grandeurs.
Vente en gros et au détail.
W. Schneider, Pré-Fleuril
1073 Savigny
Tél. (021) 781 12 93.
22-044682

X Procrédit-
le prêt personnel
rapide et discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 Sion
Tél. 027/23 50 23

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Nouveau
BERNINA 1030
 La machine qui a du cœur



Le résultat de la technologie de fabrication la plus moderne qui soit! Qualité convaincante - en tout point.
 Nouveau: L'affichage optique automatique des réglages de base donne plus de sécurité à toutes les couturières.
 La nouvelle 1030 vous attend maintenant chez votre commerçant spécialisé.
 Allez la tester, gratuitement et sans engagement!

Prix de lancement
1798.- francs

Martigny: R. Waridel, avenue de la Gare 026/2 29 20
 Monthey: M. Galletti, place de Tübingen 1 025/71 38 24
 Sion: P. Parchet, rue Grand-Pont 17 Tél. 027/22 65 45

Il y a des machines à coudre neuves chez votre commerçant spécialisé dès 449.- francs, service compris.

BERNINA®

C'est toute la différence...
 apprendre une langue
 dans le pays même:
 021/22 47 45.

EUROCENTRES
 La parole est à vous!

EXPOSITION SPECIALE
 LE CORBUSIER
 LE MOBILIER
 ET SON ESPACE



18^e SALON DES ANTIQUAIRES
 12-22 NOV. 1987 PALAIS DE BEAULIEU
LAUSANNE

Chaque jour 14 h 30 - 22 h - Samedi et dimanche 10 h - 22 h - Dimanche 22 novembre 10 h - 19 h. Prix d'entrée: 10 h - 19 h: Fr. 7.-/5.-* - 19 h - 22 h: Fr. 5.-/4.-* *AVS, militaires, étudiants, apprentis. Pendant le Salon: renseignements au 021/45 22 48.

MIGROS

Demain samedi 21 novembre
 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 au CENTRE MMM MÉTROPOLE

José Balleys
 accompagné de l'orchestre FRISAND



dédicacera son premier 45 tours

Aujourd'hui et demain grand LOTO gratuit

à 10 h, 15 h et 16 h 30

Cordiale invitation

CENTRE COMMERCIAL METROPOLE SION

LOTO
 chez **Constantin fils s.a. sion**
 Tél. (027) 22 13 07

Séries de
 100 - 150 - 200 - 300
 450 - 600 - 900 - 1200
 1500 et jusqu'à 1800
 cartes différentes

14	34	41	59	85
5	10	37	65	76
29	44	56	69	90

aussi collées sur carton fort
NOUVEAU:
 cache-numéros aimantés
 Abonnements, pions, etc.
 36-659439

PAUL-HENRI BRUTTIN
NETTOYAGES
 SION — TÉL. (027) 23 12 19

- Dératisation
- Désinfection
- Désinsectisation

36-644626

Enseignement
ATELIER JEAN-LUC BARBIER
COURS DE DESSIN ET PEINTURE
 Méthode Aimé VENEL (Paris)
 Pour enfants et adultes
 Tél. (027) 22 67 27 - Sion
 Inscriptions à tout moment car chaque élève suit son programme à son propre rythme

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu de temps.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

LIQUEURS
BURO Fils S.A. Granges
 Depuis 1895 Tél. 027/58 27 27

- Liqueurs
- Bières
- Eaux minérales

Egalement ouvert le samedi de 8 h à 12 h.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, rue des Cèdres 10, 1951 Sion, tél. 027/23 12 21
 D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Bâle et Zurich. M1

Banque ORCA
 Société affiliée de l'UBS

Si j'ai le temps je viens tout de suite
Si je n'ai pas le temps je suis là dans une heure



L'informatique ça fait gagner du temps si l'on n'en perd pas à chercher des solutions ou à choisir une bonne configuration. C'est pour cela que nous sommes à votre disposition. Immédiatement.

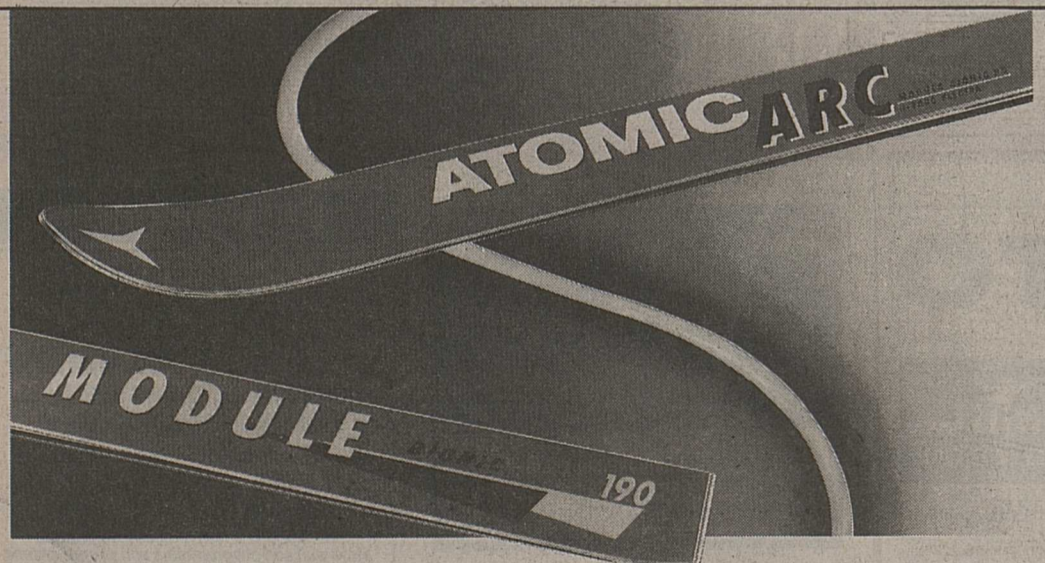
Le suivi, la maintenance et le service après vente font notre force. Nos clients, les PME et PMI, les architectes et ingénieurs, pour qui nous développons des logiciels sur mesure savent l'apprécier.

A votre service
Sierre, avenue Général-Guisan 19, 027/56 26 92

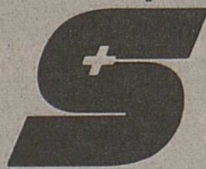
UPSILON INFORMATIQUE



ANNONCES DIVERSES



Votre Magasin de Sport



Le Choix.
Le Conseil.
Le Service.



Le bolide à commande modulaire.

La nouvelle TECHNIQUE MODULAIRE ATOMIC donne aux skis de compétition de nouvelles dimensions. ATOMIC SKI a calculé, à l'aide d'ordinateurs, les valeurs idéales pour chaque type de ski.

Les modules rouges, modules de vitesse, construits avec les matériaux les plus durs, améliorent le tempérament et le potentiel d'accélération.

Les modules verts - modules de confort - de dureté moyenne, assurent des mouvements sans fatigue, ménagent les forces et les articulations.

Les modules bleus - modules d'adhérence - construits en matériaux particulièrement souples, rendent les skis ultra-maniabiles et assurent une prise de carne optimale.

La TECHNIQUE MODULAIRE ATOMIC augmente certainement votre joie de skier.

ATOMIC SKI

Ecologiques



Les lave-vaisselle Swisssline travaillent en douceur et à fond tout en ne nécessitant qu'un minimum d'électricité, d'eau et de produit pour la vaisselle. Autres caractéristiques Electrolux: aucun dégagement de vapeur et beaucoup de place pour les ustensiles volumineux.

Electrolux Cuisine et Climat SA
Badenerstrasse 587, 8048 Zurich, téléphone 01 492 40 40

Electrolux
la qualité dont on parle

du bois aussi pour jardins...
...naturellement de Borer!

- Traverses de chemin de fer à partir de Fr. 11.-
 - Poteaux - palissades
 - Paravents
- Prix spécialement favorables!



4242 Laufen 4938 Rohrbach Tel. 061 89 36 36

061 89 36 36

Votre Magasin de Sport

SALOMON

Convient aussi aux champions.

Le Choix.
Le Conseil.
Le Service.

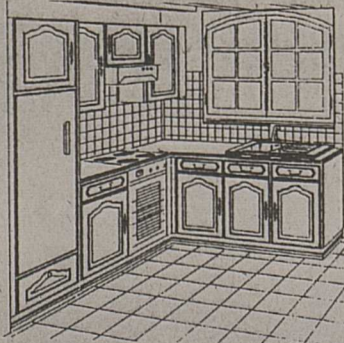


Venez, et laissez-vous convaincre.

CUISINES MAJO

Fabrication valaisanne
1907 Saxon
Tél. (026) 6 27 27

Elles sont faites pour durer!



Type MAJO ANTIQUE.
Portes chêne massif (panneaux + cadres)

7870.-

inclus montage par nos propres poseurs.

Appareils Therma + Franke inclus.

Conseils à domicile et devis gratuits par notre personnel expérimenté.

25 ans d'expérience.

Expo ouverte tous les jours jusqu'à 18 h 00
Samedi jusqu'à 16 h 00 ou sur rendez-vous

Fiat actuel: des offres uniques...  des offres uniques...

LA BOUTIQUE DU CADEAU

L'art de la belle lumière par la magie des formes



Lampes type coquillage, pétoncle, palmier ou épi, pour le plaisir d'offrir et de recevoir!

CENTRE COMMERCIAL MAGRO - Mme Suzy Perolo

UVRIER-SION (027) 33 11 61

ROCHE (VD) (021) 960 32 21

Listes de Mariage

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Urgent! A vendre, Bas-Valais **chalet** tout confort, accès, vue, soleil, pour 6 à 8 personnes. Prix exceptionnel Fr. 150 000.-, meublé.

Ecrire sous chiffre P 36-401247, Publicitas, 1920 Martigny, 036-401247

A louer à Champlan **appartement 4 pièces**

Loyer Fr. 540.- plus charges. Libre au 1er décembre 1987.

Tél. (027) 22 85 77. 036-660161

On cherche à acheter, région Sierre ou environs

terrain agricole 1000 - 2000 m² env.

Ecrire sous chiffre S 36-660060, Publicitas, 1951 Sion, 036-660060

A louer à Haute-Nendaz au départ du télécabine, Immeuble Ambassador, très joli

2 pièces meublées

Prix à discuter. Tél. (027) 22 90 06. 036-050391

A vendre à Sierre (Glarey) **appartement 3 1/2 pièces**

grand balcon, garage et place de parc. Fr. 165 000.- financement 90%. Ecrire à case postale 409, 3960 Sierre. 36-436541

Je cherche à Sion **garage box fermé**

pour une voiture. Tél. (027) 22 09 50 dès 21 h 45 22 30 31 heures des repas. 1211

A vendre à Montana-Blüche **chalet meublé**

habitable à l'année. Prix 320 000.-. Tél. (021) 24 09 87. 036-660026

Valais central A vendre **terrain + grange-écurie** à transformer. Fr. 35 000.- Accès annuel, crédit.

Ecrire sous chiffre T 36-660071, Publicitas, 1951 Sion, 036-660071

A vendre à Sion, Blancherie **appartement 4 1/2 pièces à rafraîchir**

avec cave et garage. Fr. 220 000.-. Tél. (027) 23 34 96. 036-658856

A louer à l'avenue de France à Sierre **appartement 3 1/2 pièces**

dans un endroit tranquille, dernier étage, libre tout de suite, Fr. 650.- plus charges. Tél. (027) 22 91 06 heures de bureau. 036-828598

Sion A louer **studio meublé**

Fr. 520.- charges comprises. Libre dès le 31 décembre 1987. Tél. (027) 31 23 28. 036-302069

Particulier cherche à acheter

vignes

Région Sion, Mollignon, Signèse.

Faire offre sous chiffre V 36-050531, Publicitas, 1951 Sion. 036-050531

A vendre à Ardon directement du constructeur

villas

avec jardin d'hiver. Dès Fr. 350 000.-. Tél. (027) 86 50 50. 036-050441

PUBLICITAS 027/21 21 11

Valable jusqu'à samedi

À NOTRE BOUCHERIE

STEAK DE PORC

2.20

100 g

innovation

MARTIGNY SIERRE



MODE pas chère pas de mystère

Martigny - Monthey - Montreux
Sion - Fribourg

Look italien
Prix coquins

- Pulls dès 25.-
- Joggings dès 39.-
- Jeans délavé dès 59.-



VENTE AUX ENCHÈRES

Mercredi 25 novembre 1987
de 9 h 30 à 11 h 30 et dès 14 h (visite dès 8 heures)

à **Clarens-Montreux**

Chemin de Saint-Georges 36, Villa La Tour Saint-Georges

Le soussigné vendra pour cause de départ de Mad. L. les articles suivants:

Meubles d'époque et anciens

Suite de 12 chaises Ls XV, 4 chaises chippendale avec table, 1 lit Ls XV doré capitonné, 2 armoires chinoises, 1 lit Ls XV capitonné gobelin, 1 paire de fauteuils Ls XV cabriolet, 2 tables de nuit Ls XVI ovales, 1 chambre à coucher Ls XVI complète, 2 fauteuils Ls XV dorés, 2 coiffeuses rognon, 1 salon Directoire médaillon, suite de 8 chaises Ls XVI médaillon, 1 paire de chaises Ls XV médaillon dorées, 1 bureau Ls XV avec chaise, 1 table ovale Ls XV marquetée noyer, 1 salon Ls XV comprenant 1 canapé et 4 fauteuils, 1 coffre chinois, 1 table de ferme rustique, 1 armoire Ls XV dorée, 1 grande table Ls XIII avec 6 chaises, 1 coffre de monastère pièce unique, 1 paire de portes noyer anciennes, etc.

Bibelots, lustrerie et divers

6 lustres bronze 1900, cristal et Murano très beaux, appliques cristal et bronze, tableaux et gravures du XVIIIe au XXe siècle, 10 tapis d'Orient anciens, 1 baromètre de bateau, 3 miroirs dorés et bois, 1 lot de bibelots bronze, argenterie, 2 paires de chandeliers argent, 2 petites calandres électriques, etc.

Tout doit être vendu. Transporteur à disposition.

Chargé de vente:

GÉRALD JOTTERAND

commissaire-priseur

1814 La Tour-de-Peilz - ☎ 021/944 27 19 ou 921 22 12

Conditions de vente: adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minima, échute 2%. Vente sans garantie.

22-177-34

Admenez-vous et choisissez

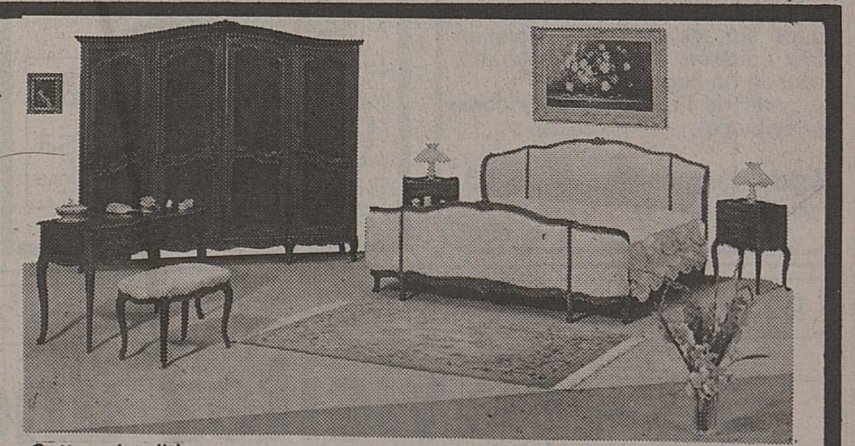
2 entrées cinéma

Dancing

Le nouveau **dancing** pour les jeunes et ceux qui sont restés jeunes.

Déjà dès 20 h 30 (fermé le lundi)

Hôtel-Rest. Millius La Souste-Loèche



Cette splendide CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine; vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél: (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Je m'intéresse à: _____

ATTENTION CE SOIR vendredi 20 novembre, dès 22 heures

Danse et ambiance avec

Saillon

GRAND BAL

Salle de l'Helvétienne

de la Sainte-Catherine (patronale)



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion, au chemin des Amandiers dans petit immeuble neuf

- studio Fr. 550.- plus charges
appartement 4 1/2 pièces Fr. 1220.- plus charges
parkings souterrains Fr. 90.-, charges comprises.

Libres tout de suite.



J.-C. FOURNIER & B. LATHION SNC Place du Midi 30 - SION Tél. 027/22 34 74

Verbier

A vendre, centre, appartement 4 pièces calme, avec garage chauffé. Prix Fr. 320 000.- Tél. (026) 7 54 24, le soir. 036-050552

LAVEY-VILLAGE

A louer tout de suite belle villa comprenant grand jardin, 2 chambres au rez avec balcon-terrasse, W.-C. séparé, cuisine entièrement agencée, 3 chambres à l'étage avec salle de bains-W.-C. Pour tous renseignements s'adresser: Régie G. GUILLEREY S.A., Terreaux 3, Lausanne. (021) 20 72 51. 22-632717

MARTIGNY A louer, chemin des Barrières 35 APPART. 4 1/2 PIÈCES LOCAUX BRICOLAGE Immeuble neuf, tout confort. Pour informations: B. Damay, (026) 2 32 42. 36-659848

Avant l'hiver! MARTIGNY, à louer près du centre PLACES DE PARC dans parking souterrain. S'adresser à: Léonard Gianadda Avenue de la Gare 40 1920 Martigny, (026) 2 31 13 36-659809

A louer à Sion, centre ville, dans immeuble résidentiel neuf, Pratiforni 8 magnifiques appartements de grand standing. 2 1/2 pièces combles avec 2 balcons Fr. 1150.- 4 1/2 pièces avec jardin d'hiver et balcon dès Fr. 1375.- Garage Fr. 100.- Charges non comprises.

Pratiforni 8, 1951 Sion Tél. (027) 22 00 77 h. blaser sa agence immobilière 36-657137

A louer à Icogne appartement 4 pièces

meublé. Entrée novembre. Tél. (027) 23 46 96. 036-050194

Sion, rue de la Treille

A vendre ou à louer appartement 4 1/2 pièces Cuisine, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, garage (box). Renseignements et visite: Tél. (027) 23 22 25 de 9 h à 10 h 30 et de 14 h à 15 h 30. 036-050494

Sierre

A vendre de particulier magnifique appartement 5 1/2 pièces 3 salles d'eau, garage. Refait à neuf. Reprise d'hypothèque importante. Pour tous renseignements: (027) 55 71 70. 036-436528

A vendre à Sion résidence Si Aroline Rue du Stade

appartements modernes 5 1/2 pièces, 144 m² Zone tranquille, grand balcon. Dès Fr. 334 000.- Rens. et visites: Tél. (027) 36 10 01 le soir. 036-659448

A vendre Chemin-Dessus / Martigny terrain à bâtir cavec chalets projetés, réalisation printemps 1988 et Aux Valettes à 5 min. de Martigny terrain à bâtir (zone villa) Tél. (026) 2 56 16. 036-050422

ESPAGNE COSTA BLANCA Directement du plus grand constructeur de la Costa Blanca - 25 ans d'expérience Terrains / Villas / Appartements

BENISA IMMOBILIER SA Via Moretto 2, 6924 Sorengo-Lugano Tél. (091) 57 38 44, Telefax 567 452

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

Jeudi 26 novembre 1987 de 9 h à 11 h 30 et dès 14 h

Visite dimanche 22 novembre de 14 h à 17 h et 1 h avant la vente

à Villars-sur-Ollon Hôtel Chalet Henriette à 100 m de la gare

Le soussigné vendra tout le contenu de l'hôtel pour cause de cessation d'activité, à savoir

Meubles anciens et de style

4 bahuts noyer, 1 grande table Ls XIII avec chaises, 20 escabelles, 16 chaises rustiques paillées, 1 magnifique banc rustique, 1 salon Ls XIII 3 pièces, 1 armoire 1 porte peinte très belle, 1 grande table de salon rustique, 10 petites tables de salon rustique, 1 chambre à coucher Ls XV complète, 1 chambre en arde complète, 40 lits rustiques 1 place très beaux pour chalet, 1 secrétaire Ls-Philippe, 4 secrétaires rustiques, 1 magnifique morcier Ls XIV caisse noyer, 1 table à jeu, 1 table demi-lune, 1 table Ls XV, meubles d'angle et un grand lot de meubles trop long à détailler.

Divers

1 lot de cuivres, 1 lot de réchauds, très belle lustrerie, hollandaise et fer forgé, 1 grand lot de lampes de chevet, 1 lot de livres, bibelots, tableaux et gravures signés Fuchs, A. Winter, F. Rouge etc., couvertures, machine à laver, calandre, 1 chambre froide neuve marque Nornoflex Schaller, 1 adoucisseur Culligan, 4 cabines douche, sanitaire, mobilier de jardin, 1 machine à neige à moteur, 1 grand lot de rideaux et rouleaux de tissu, 1 pompe à incendie pour décoration, etc.

Tout doit être vendu. Transporteur à disposition.

Chargé de vente:

GÉRALD JOTTERAND

commissaire-priseur

1814 La Tour-de-Pelliz - (021) 944 27 19 ou 921 22 12

Conditions de vente: adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minima, échute 2%. Vente sans garantie.

22-177-36

A vendre à Chamason différents terrains zone chalets, dès Fr. 55.-/m² différents terrains (vignes) zone villas, dès Fr. 115.-/m² chalet neuf alt. 900 m, terrain compris Fr. 200 000.-

appartements centre village, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, neufs, dès Fr. 190 000.- habitation rénovée habitation à rénover Renseignements et visites: E. Gaillard, Chamason Tél. (027) 86 30 08. 036-050501

A vendre dans petit immeuble de 6 appartements sur le coteau de Sion appartements de 3, 4, 5 pièces grand standing avec menuiserie en bois massif, cuisine complètement équipée en chêne massif avec vitrocéram, four en hauteur, grand frigo, lave-vaisselle. Stores électriques pour living et toiles électriques sur les terrasses. Isolation très poussée. Tous les matériaux sont de 1er choix. A partir de Fr. 400 000.- (y compris garage). Agence immobilière SAVIMMO Tél. (027) 25 15 37. 036-658575

A vendre à Sion nord appartements de 116, 133 et 134 m² Finitions au gré du preneur. Téléphoner pendant les heures des repas au (027) 22 39 51. 036-659933

Sion, vieille ville A louer 4 1/2 pièces + terrasse 40 m² Libre tout de suite ou à convenir. Ecrire à case postale 2250, 1950 Sion Nord 2. 036-660082

A louer à Saxon grands appartements de 4 1/2 pièces 2 salles d'eau, cuisine équipée. Pour traiter: (025) 71 29 10. 036-828442

A vendre à Muraz directement du propriétaire villas en cours d'exécution finies pour l'été 1988. Tout compris dès Fr. 360 000.-. Egalement à disposition, parcelles de terrain de 700 à 930 m². Pour renseignements: Tél. (021) 947 47 43. 036-100957

A louer place Centrale 4 à Martigny appartement 6 pièces Convientrait pour cabinet médical ou bureau. Libre dès le 1er décembre ou date à convenir. Pour tous renseignements, Tél. heures de bureau au (026) 2 20 32. 036-659913

A vendre à Sion, rue de la Treille petit 4 1/2 pièces 4e ét. balcon sud, parc. Fr. 198 000.- Tél. (027) 23 25 70. 036-658105

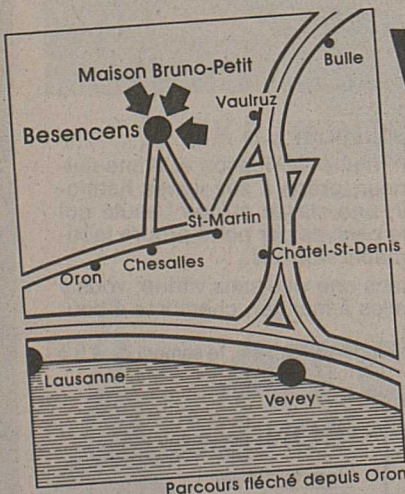
A louer à Sion, rue de Lausanne 78 studio mansardé avec mezzanine, douche, cuisine séparée. Pour jeune personne. Loyer Fr. 580.- charges comprises. Tél. (027) 31 42 62. 036-050535

A louer à Sion, centre ville, dans immeuble rénové appartement 5 pièces, 128 m² Fr. 1550.- plus charges appartement 5 pièces, 143 m² Fr. 1680.- plus charges Libres tout de suite.



J.-C. FOURNIER & B. LATHION SNC Place du Midi 30 - SION Tél. 027/22 34 74 36-659463

Portes ouvertes à BESECENS samedi 21 et dimanche 22 novembre de 10 h à 18 h



visitez une maison Bruno-Petit...

...pour faire mieux connaissance avec nos solides maisons de famille. Vous découvrirez la technique et la qualité Bruno-Petit et apprécierez les finitions de construction. Bruno-Petit, bâtisseur de maisons depuis toujours, construit pour vous des maisons selon vos goûts et vos besoins.



De solides maisons de famille.

Maisons BRUNO-PETIT SA, Le Relais 1618 Châtel-St-Denis, tél. 021/948 9223

Si vous ne pouvez venir nous voir à ces dates, appelez-nous, c'est avec grand plaisir que nous vous inviterons à visiter l'une ou plusieurs de nos maisons déjà construites.

Fiat attrayant: des offres de reprise... des offres de r



Pour un sommeil sain et profond.



Dubach 1997f

Il existe un matelas bico pour chaque type physique.

Il y a les grands et les petits, les gros et les maigres, les jeunes et ceux qui l'ont été. Et pour chacun, nous avons exactement le matelas bico approprié. N'hésitez donc pas à aller dans un magasin spécialisé essayer sans engagement les matelas bico. Vous découvrirez ainsi celui qui convient idéalement à votre morphologie.

Pour ses matelas de santé, bico utilise exclusivement des matières naturelles: laine de tonte, poil de chameau, caoutchouc naturel.

La pure laine de tonte et le pur poil de chameau extra-fin constituent la meilleure protection antirhumatisme. Il n'existe aucun isolant qui puisse être comparé aux produits naturels.



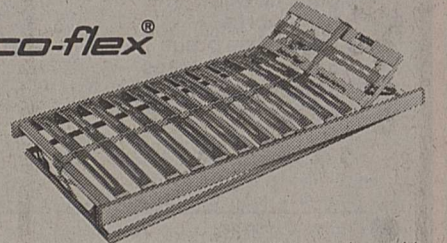
Matelas de santé. Recommandé par les médecins.



**Un grand anniversaire: 1861-1986
125 ans de qualité**

Les sommiers bicoflex avec leur célèbre suspension pivotante à trois crans sont le complément idéal des matelas de santé bico. Ils ont été conçus pour s'adapter parfaitement l'un à l'autre et assurer ainsi un confort maximum.

bico-flex®



En vente dans tous les bons magasins de literie et de meubles. Fabriquée par: BICO Birchler & Cie SA, usine bico, 8718 Schänis.



CENTRE COMMERCIAL

MAGRO

UVRIER

vivre à meilleur compte!

PRIX DE GROS

Sainte-Catherine Foire au lard

Pièce ronde kg	24.-	Jambon frais avec couenne kg	9.70
Tranche carrée kg	18.50	Carré de porc entier kg	11.80
Epaule de bœuf avec os kg	9.80	Poitrine de porc sans os kg	6.90
Beef premier choix kg	9.60	Porc entier sans tête kg	7.40
Train de côtes vache I avec os kg	9.60	Epaule de porc sans os sans couenne kg	12.70
Côte plate avec os kg	8.30	Coin de bœuf entier kg	24.80
		Cuisse de bœuf premier choix kg	13.80

ALIMENTATION SPIRITUEUX	PRESSING	MAGRO MENAGER	CHAUSSURES	AUTO-SHOP	BRICOLAGE OBIRAMA
BOUCHERIE CHARCUTERIE	KIOSQUE JOURNAUX	BOUTIQUE DU CADEAU	RADIO-TV PHOTO-CINE	PROVIMI-LACTA	BATI-CENTRE OBIRAMA
FRUITS ET LEGUMES	MEUBLES	RESTOREX	ALIMENTATION NATURELLE	CENTRE FLORAL	PHARMACIE

SUPER -93 S/ PLOMB -87
PARKING GRATUIT

Prothèses dentaires

Réparations - Nettoyage Remise à neuf

Je me déplace A. Jossen

Rue des Remparts 8 - 1950 Sion
Tél. (027) 23 43 64 prof.
22 44 19 privé

36-300395

1 canapé à 3 places,
2 fauteuils cuir noir,
1 table massive
6-10 personnes,
2 lits, le tout en bon état

à vendre

ce samedi 21 novembre après-midi à Ayent. Téléphoner pour rendez-vous jusqu'à samedi midi (021) 964 52 62.
22-120-392

A vendre d'occasion, cause fermeture d'atelier

scies à rubans

pour bois de feu, moteur incorporé 220/380 W, mobiles

tenonneuse à mèche Olma

en parfait état. Prix intéressant. Renseignements: (027) 36 13 60.
036-050445

10 TV couleurs Philips

Grand écran, état de neuf, six mois de garantie. Fr. 450.-/pièce. Tél. (037) 64 17 89.
22-627796

A vendre

joli berger croisé

3 mois.

Tél. (027) 23 54 10.

036-305081

A vendre

bois de feu fayards secs

Livraison à domicile, petite et grande quantité. Tél. (027) 31 28 26.
036-050427

A vendre à Chalals 1 chambre à coucher 2 lits

Idem 1 lit

1 salon complet

1 salle à manger complète. Tél. (027) 58 27 22.
036-305079

M. et M^{me} Angelin Luyet

informent leur fidèles clients et amis de la remise de

L'Hostellerie de Genève Martigny

et se font un plaisir de les inviter à une

SOIRÉE D'ADIEUX le dimanche 22 novembre dès 16 heures

L'établissement sera fermé du 23 au 30 novembre 1987.

Il sera repris par la société Berni-Gastro S.A. et rouvert le 1er décembre 1987.

36-660129

VIDEOR S.A.

Ruelle de la Vinaigrerie 5, 1207 Genève, tél. (022) 86 02 62

Nos titres en cassettes vidéo proposés à la vente:

129.-	TOP GUN
49.-	LOVELY, magazine érotique
49.-	LE SOLITAIRE, J.-P. Belmondo
49.-	EMMANUELLE 5
49.-	WARRIORS OF THE WIND, dessin animé
49.-	WORKOUT 1, 2 ou 3, Jane Fonda
49.-	FUGE MINEURE B. Lahaye, érotique
49.-	SISSI 1, 2 ou 3
49.-	ANGELIQUE 1, 2, 3, 4 ou 5
49.-	ATTENTION LES DÉGÂTS T. Hill, B. Spencer
49.-	LOVE ME TENDER E. Presley
49.-	L'AMOUR SAUVAGE E. Presley
49.-	LES RODEURS DE LA PLAINE E. Presley
49.-	DUMBO, dessin animé Walt Disney
49.-	ROBIN DES BOIS, dessin animé Walt Disney
49.-	FUREUR DE SHAOLIN, karaté
49.-	KUNG FU KIDS, karaté
39.-	LA MOJTO MAGIQUE, enfant
39.-	RENDEZ-VOUS, érotique
29.-	CAVIAR ROUGE, R. Hossein
29.-	BILLY ZE KICK, F. Perrin

Je commande les K7 notées ci-dessus

Date: Signature:

Nom/Prénom:

Adresse:

Mode de paiement: chèque ci-joint
 contre remboursement

GARAGE BRUCHEZ & MATTER

1920 MARTIGNY et BAS-VALAIS
Tél. (026) 2 10 28

Vos agents Fiat pour le Valais romand:

GARAGE DE CHAMPSEC

1950 SION
Tél. (027) 31 39 17

GARAGE DU PETIT-LAC

3960 SIERRE
Tél. (027) 55 52 58

Fiat actualités: maintenant chez votre concessionnaire.

FIAT

La nouvelle voie.

LEYTRON - Salle de la Coopérative

Dimanche 22 novembre 1987
à 19 h 30 précises
Vente des abonnements dès 18 h 30

GRAND LOTO

Nos lots:

1 cuisse de génisse,
1 porc entier
6 bons de boucherie
8 demi-porcs
9 épaules de bœuf
9 trains de côtelettes
90 fromages du pays
38 cartons de 6 bouteilles

val. 600.-
val. 500.-
de 350.-
à 250.-
à 200.-

6 séries à 600.-
8 séries à 450.-
8 séries à 500.-
8 séries à 400.-

Abonnements:
1 carte Fr. 30.-
2 cartes personnelles Fr. 50.-
3 cartes personnelles Fr. 60.-
4 cartes personnelles Fr. 70.-
Carte supplémentaire pour détenteur d'abonnement: Fr. 1.-.

Organisation: fanfare La Persévérance

36-660114

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



A louer à Viège

belle surface commerciale (env. 700 m²) en sous-sol, divisible

- Accès direct pour livraisons
- Parking
Début de la location: dès le 1.12.1987 ou à convenir. Bail de longue durée si souhaité (conditions de location avantageuses).

Nous attendons volontiers votre appel pour une visite des lieux:

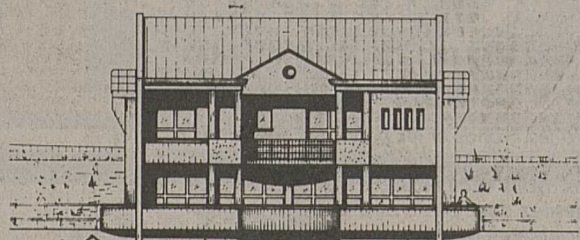
Chef de gare de Viège:
(028) 46 22 46 ou
Service des marchandises:
(028) 46 28 39

Service des gérances CFF
Case postale 345
1001 Lausanne
Tél. (021) 42 22 13

138-262684

Une résidence à Gravelone, Sion

Situation unique et exceptionnelle!



Nous vendons, à prix fixes, pour 1988-1989 les objets suivants:

- **luxueuses villas jumelles**
sur 3 étages, 3 salles d'eau, 5 chambres à coucher, grande cave, buanderie, abri, 2 garages, etc. Surface env. 200 m² Fr. 860 000.-

- **villa individuelle**
avec 800 m² de terrain, selon désir du client dès Fr. 980 000.-

Excellentes propositions de financement à disposition.

Pour de plus amples renseignements, écrire sous chiffre P 36-659467 à Publicitas, 1951 Sion.

FANTASIE COLLANTS



prenez d'abord à l'Unip



Sion, avenue de France, Chemin du Vieux-Canal
A vendre, dans immeuble neuf
2 1/2 pièces (60 m²)
Prix de vente: Fr. 181 000.-
3 1/2 pièces (110 m²)
Prix de vente: Fr. 334 000.-.
Pour visites:
Tél. (027) 22 26 88
22 45 27.

A louer à Sion, rue du Sex, dans immeuble résidentiel neuf
3 pièces, 84 m²
Fr. 950.- + charges
3 1/2 pièces, 104 m²
Fr. 1200.- + charges
5 1/2 pièces, 145 m²
Fr. 1600.- + charges.
Renseignements et visite:
Tél. (027) 23 34 96.
036-658857

A vendre à Savièse
belle maison indépendante à rénover
10 pièces + grange séparée. Terrasse et jardin plein sud.
Fr. 320 000.-
Ecrire sous chiffre G 36-659905, Publicitas, 1951 Sion.
036-659905

PROMOTION
UVRIER
A vendre **VILLAS**
indépendantes, dès Fr. 380 000.- sur plans y compris terrain et aménagements. Eventuellement reprise de votre appartement.
Rens. et visite (027) 58 21 10.
36-658681

CONSTRUCTION
VÉTROZ
Nous vous offrons sur un terrain de 820 m²
superbe villa individuelle
5 1/2 pièces
Galeries intérieures, garage, grand sous-sol
Fr. 405 000.- y compris terrain, taxes et raccordements

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - Sion
Tél. 027.23.21.56
Renseignements: Marc Aymon

A vendre à Sion, rue des Condémines
3 1/2 et 4 1/2 pièces
finitions au gré du preneur
rue de l'Avenir
4 1/2 pièces
125 m², grand balcon.
Prix avantageux.
Renseignements et visites: Tél. (027) 22 66 22.
036-660107

A vendre **dernier chalet**
à Ouvry sur Conthey (VS), Plein sud. Rive droite. Endroit très calme.
Rez: cuisine agencée, séjour avec cheminée, W.-C.
Etage: 3 chambres à coucher, salle de bains, réduit. Frais de notaire à notre charge.
Tél. (025) 81 32 54.
036-828603

Savièse, Saint-Germain
A louer
appartement 4 1/2 pièces
tout confort, situation tranquille, avec grandes terrasses plein sud. A proximité des écoles et magasins.
Tél. (027) 22 38 23 heures de bureau.
036-050157

A louer à Vernayaz
appartement 4 1/2 pièces
cave, galetas, place de parc. Entrée date à convenir.
Tél. (025) 71 38 82.
036-401249
A louer à Sion, rue Oscar-Bider 20
appartement 2 1/2 pièces
Libre début décembre.
Fr. 790.- charges comprises.
Tél. (027) 23 52 26.
036-302066

A vendre En exclusivité

- ★ Valais
- Sion: Immeuble en très bon état comprenant un café-restaurant et deux commerces + 4 appartements
- En plaine: Café-restaurant très rustique + terrasse, appartement 6 pièces, possibilité d'acheter l'immeuble
- Bas-Valais: Superbe café-restaurant + appartement 5 pièces, terrasse, place de parc, terrain: 2500 m²
- Route du Grand-Saint-Bernard: Hôtel, café, restaurant, kiosque, bureau de change, dortoir, station d'essence, terrain 3000 m², affaire à saisir.
- En station: Plusieurs cafés-restaurants-bars avec ou sans immeuble

Pour traiter: **R. JUBIN** 22-632747
cogestimsa
maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 77
SVB

A louer à Sion
garage
prêt à exploiter, très bien équipé. Tout de suite ou date à convenir.
Tél. (027) 22 85 77.
036-660001

SIERRE Immeuble Orzival
Rue d'Orzival
A vendre **studios, 2-pièces, 3-pièces, 4 1/2-pièces et plus**
dans quartier résidentiel et tranquille. Finitions au gré du preneur.
bureau d'affaires touristiques
3961 Vercorin Valais Suisse
(027) 55 82 82

M SPÉCIAL

Fêtes de fin d'année

TEMPS DES CADEAUX

Nos lectrices et lecteurs (plus de 114 000)
attendent vos suggestions pour les guider dans le choix d'un cadeau original
notre édition du 1er décembre 1987
est à votre disposition.

Pour vous renseigner PUBLICITAS SION (027) 21 21 11 int. 62 ou 63

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Hockey sur glace

ENFIN UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL EST TOMBÉ! Sierre se sépare définitivement de Stastny

Les dirigeants du HC Sierre se sont définitivement privés des services du Tchecoslovaque Marian Stastny. Ecarté de son poste d'entraîneur mardi, Stastny a en effet trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants valaisans sur le plan financier. Stastny ne restera ainsi pas à Sierre comme troisième étranger. Le successeur de Stastny n'a pas encore été désigné.

18

JUDO: LES CHAMPIONNATS DU MONDE A ESSEN Grosse déception helvétique

A Essen, les championnats du monde ont débuté par une grosse déception dans le camp suisse. Clemens Jehle, en qui la délégation helvétique, forte de dix judokas, plaçait ses principaux espoirs, a été éliminé dès son premier combat. Jehle, dans la catégorie des plus de 95 kg, s'est en effet incliné face à un inconnu, le Brésilien Frederico Flexa Alfredo, sur ippon.

Le second Suisse en lice lors de la première journée, Alain Penevreyre, a subi le même sort chez les moins de 95 kg, mais face à un adversaire beaucoup plus redoutable, le Bulgare Marco Valev.

Ces deux combats se dérouleront selon un schéma quasi identique. Jehle, tout comme Penevreyre, n'alla guère au-delà de la minute de combat (Jehle, 83', Penevreyre, 67'), et les deux Suisses se laissèrent déséquilibrer avant de perdre par projection de hanche.

Quoi qu'il en soit, on attendait beaucoup plus de Jehle que de Penevreyre, plus limité techniquement. Mais le médaillé des championnats d'Europe de Paris manqua singulièrement d'agressivité. Ses attaques, malgré sa supériorité athlétique (Jehle, 2m04, Flexa Alfredo, 1m85), apparurent bien timides.

Jehle aura toutefois l'occasion d'effacer cet échec dès dimanche dans la catégorie open. Mais aujourd'hui vendredi entre en lice le second judoka suisse susceptible de se distinguer, à savoir Olivier Schaffter dans la catégorie des moins de 78 kg.

Les tenants intouchables

Les champions en titre ont fait la loi lors de cette première journée. En effet, trois des quatre médailles d'or en jeu sont revenues à des athlètes qui avait été couronnés lors du dernier tournoi mondial.

Chez les dames, la Hollandaise Irene De Kok, dans la catégorie des 72 kg, a dominé pour la troisième fois consécutive dans une compétition majeure sa rivale de toujours, la Belge Ingrid Berghmans. Chez les plus de 72 kg, la Chinoise Fengliang Gao, au grand dam du public d'Essen, n'a laissé aucune chance à l'Allemande de l'Ouest Regina Sigmund.



Déception helvétique. — L'un des plus sérieux atouts suisses, Clemens Jehle, s'est fait éliminé au premier tour par le Brésilien Flexa Alfredo.

Le Japonais Hitoshi Sugai a également conservé sa couronne dans les 95 kg face au Hollandais Theo Meyer, battu par yuko. Le seul nouveau champion du monde de la soirée est Soviétique. Gregory Veritshev, dans les plus de 95 kg, a battu en finale l'Egyptien Muhamed Ali Rashwan. L'absence du tenant du titre, le Sud-Coréen Jong-Chul Cho, a, il est vrai, favorisé le sacre de Veritshev.

Les résultats

● **MESSIEURS.** — Plus de 95 kg. Premier tour: Frederico Flexa Alfredo (Bré) bat Clemens Jehle (S), ippon. Finale: Gregori Veritshev (URSS) bat Muhamed Ali Rashwan (Egy) par décision des arbitres (2-1). Matches pour la troisième place. Poêle A: Jochen Plate (RFA) bat Dimitar Zaprianov (Bul) par décision des arbitres (3-0). Poêle B: Guoqing Xu (Chine)

bat Istvan Dubovszky (Hon) par juko.

Moins de 95 kg. Premier tour: Marko Valev (Bul) bat Alain Penevreyre (S), ippon. Finale: Hitoshi Sugai (Jap) bat Theo Meyer (Hol) par juko. Matches pour la troisième place. Poêle A: Aurelio Miguel (Bré) bat Marc Meiling (RFA) par décision des arbitres (3-0). Poêle B: Ha Hyoung-Joo (CdS) bat Belarmio Salgado-Martinez (Cub) par décision des arbitres (2-1).

● **DAMES.** — Plus de 72 kg. Finale: Fengliang Gao (Chine) bat Regina Sigmund (RFA) par ippon. Matches pour la troisième place. Poêle A: Angelique Seriese (Hol) bat Nilmari Santini (Porto-Rico) par juko. Poêle B: Margaret Castro-Gomez (EU) bat Maria Motta (It) par décision des arbitres (2-1).

tour: Steff Graf (RFA/1) bat Zina Garrison (EU) 6-0 6-3. Pam Shriver (EU/4) bat Katerina Maleeva (Bul) 6-1 3-6 6-3. Helena Sukova (Tch/7) bat Lori McNeil (EU) 2-6 7-5 6-2. Double, 1er tour: Elise Burgin-Rosalyn Fairbank (EU/AfS) battent Garrison-McNeil (3)

Pari mutuel romand

Ordre d'arrivée de la course du jeudi 19 novembre à Vincennes:

19 - 3 - 7 - 4 - 18 - 5 - 2

Les rapports

Trio	
Ordre pas réalisé.	Fr. 1 890.—
Cagnotte:	Fr. 1 260.—
Ordre différent pas réalisé.	
Cagnotte:	
Quarto	
Ordre pas réalisé.	Fr. 1 079.—
Cagnotte:	Fr. 1 079.—
Ordre différent pas réalisé.	
Cagnotte:	
Joker	
Pas réalisé.	Fr. 15 575.80
Cagnotte:	
Loto	
7 points pas réalisé.	Fr. 2 248.80
Cagnotte:	
6 points pas réalisé.	Fr. 309.20
Cagnotte:	
5 points: 4 x	Fr. 22.50

TENNIS: LE MASTERS FÉMININ

La logique respectée!

La logique a été totalement respectée lors des dernières rencontres du premier tour du Masters féminin, au Madison Square Garden de New York, puisque les trois têtes de série en lice, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (N° 1), l'Américaine Pam Shriver (N° 4) et la Tchecoslovaque Helena Sukova (Tch/N° 7) se sont qualifiées avec une relative facilité pour les quarts de finale.

Steffi Graf a en effet aisément disposé de l'Américaine Zina Garrison en deux sets, 6-0 6-3, tandis que Pam Shriver a éliminé la Bulgare Katerina Maleeva 6-1 3-6 6-3 et qu'Helena Sukova s'est imposée devant l'Américaine Lori McNeil 2-6 7-5 6-2.

Ainsi, après trois jours de compétition, six des huit joueuses classées dans cette épreuve dotée d'un million de dollars de prix ont franchi le cap du premier tour. Les deux seules absentes au rendez-vous des quarts de finale sont l'Américaine Chris Evert (N° 3), éliminée par l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika, et la Tchecoslovaque Hana Mandlikova (N° 5), contrainte à l'abandon par une blessure face à l'Italienne Raffaella Reggi.

Compte tenu du fait que Hanika

et Reggi se rencontreront en quarts de finale, une joueuse non classée est ainsi assurée d'être au moins demi-finaliste.

Les trois autres quarts de finale devraient être en principe beaucoup plus spectaculaires. Steffi Graf, qui a produit une très forte impression face à Zina Garrison, bénéficiera certes des faveurs du pronostic contre Helena Sukova, une rivale devant laquelle Graf compte cinq victoires contre une.

En revanche, Pam Shriver devra jouer à son meilleur niveau, en tout cas mieux que face à Katerina Maleeva, pour espérer éliminer la sœur aînée de cette dernière, Manuela, (N° 8), toujours dangereuse sur la surface rapide du «Garden». Quant au dernier quart de finale, il opposera l'Américaine Martina Navratilova (N° 2) à la talentueuse jeune Argentine Gabriela Sabatini (18 ans, N° 6). Celle-ci, en très gros progrès, est fort capable de rééditer la victoire sur la championne du monde sortante obtenue en mai dernier, en trois sets, en demi-finale des Internationaux d'Italie.

Résultats

New York, Masters féminin (1000000 dollars). Simple, 1er

Johannesburg: Hlasek sans jouer

Le Zurichois Jakob Hlasek a passé sans jouer le cap du 2e tour du tournoi de Johannesburg, comptant pour le Grand Prix et doté de 389 400 dollars, où il est classé tête de série N° 6. Son adversaire, l'Australien Simon Youl, a en effet déclaré forfait. En quart de finale (le Suisse sera présent pour la 28e fois de sa carrière à ce stade d'un tournoi), Hlasek rencontrera l'Américain Brad Gilbert (N° 3), facile vainqueur du Sud-Africain Aldrich. Le Zurichois n'a affronté qu'une seule fois le Californien, en janvier 1986 à Philadelphie, et s'est incliné en trois manches.

Henri Leconte n'a pas confirmé son redressement amorcé à Bercy et à Wembley, deux tournois où il s'était hissé jusqu'en demi-finales. Au deuxième tour de l'Open de Johannesburg, Leconte a été dominé 6-4 6-4 par le Sud-Africain Gary Muller.

● **JOHANNESBURG (375 000 dollars).** Simple messieurs, premier tour: Andres Gomez (Equ/2) bat Danie Visser (AS) 6-1 7-5. Pat Cash (Aus/1) bat Michael Robertson (AS) 6-2 6-2. Francesco Cancellotti (It) bat David Pate (EU/4) 5-7 7-6 (7-2) 6-3. Deuxième tour: Brad Gilbert (EU/3) bat Peter Aldrich (AS) 6-2 6-1. Amos Mansdorf (Isr/5) bat Richey Reneberg (EU) 6-4 6-4.

Johannesburg, Tournoi du Grand Prix, 389 400 dollars. Simple, 2e tour: Jakob Hlasek (S/6) bat Simon Youl (Aus) w.o. Henri Leconte (Fr/8) bat Marius Barnard (AfS) 6-4 4-6 6-4. Gary Muller (AS) bat Henri Leconte (Fr) 6-4 6-4. Pat Cash (Aus/N° 1) bat Matt Anger (EU) 6-3 6-2. Andres Gomez (Equ/N° 2) bat Guy Forget (Fr) 6-2 6-4. Kevin Curren (EU) bat Tim Wilkison (EU) 6-4 6-4.

Hockey sur glace

Conférence de presse de la LSHG Cap sur l'avenir...

La Ligue suisse de hockey sur glace met résolument le cap sur l'avenir. A Berne, elle a présenté, en dix points, les grands axes de sa politique pour les quatre prochaines années. Elle a prévu un ensemble de mesures touchant tous les secteurs: sphères dirigeantes, finances, département technique et ligue nationale. Et, déjà, le championnat du monde 1990 se profile à l'horizon...

Le hockey sur glace helvétique doit faire l'objet des efforts de tous, à tous les niveaux, notamment celui de la relève. Il faut en améliorer l'image sur une large échelle, développer une philosophie propre basée sur une nouvelle génération d'entraîneurs du cru, enfin faire des différentes sélections nationales des porte-drapeau du hockey suisse.

Tout ceci nécessite le passage d'un amateurisme de bonne volonté au professionnalisme. Au niveau de la ligue, cela signifie placer des collaborateurs hautement qualifiés aux postes clés, élargir les offres de prestations de services, et mettre en place des structures qui permettent aux clubs d'équilibrer leur budget. Ce dernier point ne sera pas celui présentant le moins de difficultés quant à sa réalisation...

Après le groupe de travail Avenir I, mis sur pied afin de résoudre la crise financière de la ligue, Avenir II est à l'ordre du jour. La liste des problèmes examinés par ses membres lors de leur première séance comprenait 40 points. Le groupe de travail, qui comprend sept membres permanents, a été divisé en dix sous-groupes, qui étudieront les différentes questions jusqu'au printemps et présenteront leurs conclusions l'été prochain.

Championnat du monde 1990: branle-bas de combat

Le championnat du monde de 1990, qui aura lieu en Suisse, fait également partie, bien entendu, des préoccupations immédiates de la LSHG. Une association CM 1900 a été créée samedi dernier, qui sera chargée de préparer la manifestation et d'en assurer le bon déroulement. Elle est placée sous la direction de René Fasel, président de la LSHG, et devrait comprendre 4 à 6 membres. Par ailleurs, le comité directeur de la ligue suisse fonctionnera comme comité exécutif, une instance exigée par l'IIHF en plus du comité d'organisation.

L'organigramme du comité d'organisation a été établi, tous les postes devraient être pourvus d'ici au printemps prochain. La LSHG a confié provisoirement la direction du projet à Heinz Jost, qui a derrière lui l'expérience de l'organisation du «mondial» de handball en 1986. Il pourrait être appelé à prendre la tête du comité d'organisation.

Le lieu exact du championnat du monde (16 avril - 6 mai 1990) reste à déterminer, Berne, Genève et Zurich étant sur les rangs. Les trois villes se sont vu remettre un volumineux cahier des charges. La décision finale sera prise au printemps, peut-être en faveur de deux cités. Ce qui nécessiterait alors une double infrastructure. Or, la mise à disposition de la presse des installations nécessaires coûtera à elle seule, pour chaque patinoire, un demi-million de francs...

Un centre sportif à Montilier?

La Suisse jouira-t-elle dans un avenir pas trop lointain d'un nouveau centre sportif? En tous les cas, le Grand Conseil du canton de Fribourg a débloqué lundi un crédit destiné à acheter le terrain de la halle hippique de Montilier. Conjointement aux fédérations de football, basketball, volleyball, badminton, tennis et aviron, la LSHG a manifesté son intérêt pour ce projet.

Une somme de 40 millions est cependant à réunir, la construction du centre étant évaluée à ce tarif. Le Gouvernement fribourgeois est prêt à s'engager pour 13 millions, les communes pour sept autres. Reste à savoir si la Confédération et l'Association suisse du sport accepteront de verser des subventions pour un montant de 20 millions.

Football

Les résultats à l'étranger

● **BELGIQUE.** — 8es de finale de la coupe, matches aller: Standard - Harelbeke (2e div.) 2-1. FC Bruges - FC Malinois 1-2. Eindhoven (2e) - Charleroi 2-2. Lede (3e) - Anderlecht 0-2. Saint-Trond - Eeklo (2e) 1-2. Lierse SK (2e) - Beerschot 2-1. Courtrai - Seraing 1-1. FC Liégeois - Beveren (0-0).

● **ANGLETERRE.** — Coupe de la ligue, 4e tour: Aston Villa - Sheffield Wednesday 1-2. Manchester United - Bury 2-1. Oxford - Wimbledon 2-1. Reading - Bradford 0-0. Coupe d'Angleterre, matches à rejouer du premier tour: Burton - York 1-2. Yeovil - Worcester 1-0.

● **ÉCOSSE.** — Championnat de première division, matches en retard: Dundee United - Hearts 0-3. Hibernian - Morton 0-0.

● **Tournoi préolympique.** — Groupe A, à Aarhus: Danemark - RFA 0-1 (0-0). Classement: 1. RFA 4/6 (9-2); 2. Danemark 5/6 (15-4); 3. Pologne 3/3 (3-5); 4. Roumanie 4/3 (2-10); 5. Grèce 2/0 (0-8).

● **Groupe B, à Rome:** Italie - RDA 1-1 (1-1). Classement: 1. RDA 6/7 (6-5); 2. Italie 4/6 (4-1); 3. Portugal 4/4 (3-3); 4. Islande 4/3 (5-6); 5. Hollande 4/2 (5-8).

● **Groupe C, à Melilla:** Espagne - Hongrie 1-0 (0-0). A Dublin: Eire - France 3-0 (2-0). Classement: 1. Suède 6/9 (9-5); 2. Hongrie 6/8 (8-5); 3. Espagne 5/4 (6-9); 4. Eire 6/4 (7-7); 5. France 5/3 (5-11).

● L'international argentin du Boca Juniors Carlos Daniel Tapia (25 ans) a été transféré au FC Brest, club de première division française. Le transfert a été effectué sur la base de 575 000 dollars. Tapia quittera Buenos Aires aujourd'hui à destination de la Bretagne.

Un Pelé ghanéen à Marseille

Comme bien d'autres clubs, l'Olympique de Marseille de Bernard Tapie a succombé aux délices d'un troisième étranger. Le club phocéen a en effet engagé le demi ghanéen Abedi Pelé (23 ans), qui évoluait depuis le début de la saison en deuxième division à Mulhouse. L'an dernier, Pelé avait été le grand artisan de la promotion en première division de Njort.

Marseille compte déjà dans son effectif les Allemands Karlheinz Förster et Klaus Allofs. Seuls deux étrangers peuvent évoluer dans le championnat de France. Gérard Banide, l'entraîneur marseillais, sera donc confronté à des problèmes de choix.

Football: situation chez les juniors valaisans

Interrégionaux A 1

Servette - Young Boys 2-3

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Sion	11	8	2	1	23-11 18
2.	Servette	11	7	2	2	29-12 16
3.	NE Xamax	11	7	2	2	31-15 16
4.	Young Boys	11	7	1	3	29-14 15
5.	E. Carouge	11	5	2	4	18-19 12
6.	Chênois	11	3	4	4	30-25 10
7.	Lausanne	11	4	2	5	21-19 10
8.	Bienne	11	4	2	5	19-18 10
9.	Renens	11	4	1	6	22-21 9
10.	Lerchenfeld	11	2	2	7	12-24 6
11.	Bümpliz	11	3	0	8	9-41 6
12.	Monthey	11	1	2	8	18-42 4

Interrégionaux A 2

Onex - Vevey 3-4
Lausanne - Yverdon 0-5
Sierre - Sion 2-4
Martigny - Vevey 6-1
Chênois - Meyrin 0-8

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Sion	12	9	2	1	54-17 20
2.	Meyrin	13	8	4	1	53-13 20
3.	Yverdon	13	8	2	3	42-20 18
4.	Martigny	13	7	2	4	33-29 16
5.	Onex	12	7	1	4	39-20 15
6.	Servette	11	6	1	4	28-17 13
7.	Sierre	13	5	1	7	27-31 11
8.	Interstar	11	4	2	5	24-24 10
9.	Lausanne	13	4	2	7	21-35 10
10.	Vevey	13	4	2	7	26-45 10
11.	Chênois	13	1	1	11	11-43 3
12.	S. Nyonnais	11	1	0	10	13-77 2

Interrégionaux B 1

Grasshopper - Aesch 1-1
Central - Aarau 0-1
Sion - Gossau 3-1

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Sion	7	2	5	0	15-6 12
2.	Grasshopper	6	5	1	0	13-4 11
3.	Aarau	7	3	3	1	17-11 9
4.	Bâle	6	1	4	1	15-9 6
5.	Saint-Gall	6	2	1	3	8-9 5
6.	NE Xamax	6	2	1	3	8-12 5
7.	Central	6	2	0	4	10-9 4
8.	Aesch	6	1	2	3	6-15 4
9.	Gossau	6	0	0	6	6-17 0

Interrégionaux B 2

CLASSEMENT

1.	Bulle	12	10	2	0	58-16 22
2.	Romont	12	10	0	2	46-16 20
3.	Sion	12	7	2	3	37-33 16

4.	Fribourg	12	7	1	4	35-22 15
5.	Sierre	12	5	3	4	23-20 13
6.	Brigue	12	5	0	7	28-36 10
7.	Düdingen	12	5	0	7	17-27 10
8.	Martigny	11	4	1	6	16-16 9
9.	Monthey	11	4	0	7	21-26 8
10.	Murten	11	3	1	7	17-33 7
11.	Kerzers	11	2	1	8	18-51 5
12.	Bramois	12	2	1	9	20-40 5

Interrégionaux C 1

Lancy - Renens 4-1
Urania - Vevey 0-1
E. Carouge - Lancy 1-1
Meyrin - Chênois 1-0
Bulle - Fribourg 2-1
Sion - Lausanne 0-3

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Lausanne	13	11	2	0	84-15 24
2.	Bulle	13	9	1	3	33-25 19
3.	NE Xamax	11	8	2	1	45-14 18
4.	E. Carouge	11	6	5	0	35-12 17
5.	Sion	12	7	1	4	24-21 15
6.	Meyrin	13	6	1	6	23-28 13
7.	Vevey	13	6	1	6	23-33 13
8.	Lancy	13	4	3	6	40-51 11
9.	Fribourg	13	2	4	7	30-40 8
10.	Chênois	13	3	0	10	24-48 6
11.	Urania	12	1	1	10	17-45 3
12.	Renens	11	0	1	10	16-62 1

Interrégionaux C 2

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Sierre	12	11	0	1	59-14 22
2.	Monthey	12	10	0	2	29-7 20
3.	Martigny	12	9	1	2	35-17 19
4.	USBB	12	8	1	3	54-19 17
5.	Brigue	12	7	1	4	48-23 15
6.	Sion	12	5	2	5	35-23 12
7.	Bramois	12	5	2	5	27-30 12
8.	US Gbloux	12	4	2	6	10-19 10
9.	Naters	12	3	1	8	13-43 7
10.	Courtepin	12	3	0	9	21-60 6
11.	Romont	12	1	1	10	9-39 3
12.	Kerzers	12	0	1	11	6-52 1

Juniors DLN

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Vevey	9	7	2	0	45-5 16
2.	Sion	9	6	2	1	43-15 14
3.	Renens	9	6	1	2	46-16 13
4.	Meyrin	9	6	1	2	42-21 13
5.	Lausanne	9	5	1	3	29-26 11
6.	Monthey	9	4	2	3	28-20 10
7.	Martigny	8	4	0	4	21-19 8
8.	Carouge	9	2	4	3	23-24 8
9.	Servette	8	2	1	5	19-40 5

Juniors E promotion

CLASSEMENT

1.	Vevey	9	7	1	1	60-13 15
2.	Renens	9	6	2	1	41-17 14
3.	Sion	9	6	1	2	44-22 13
4.	Monthey	9	6	1	2	30-15 13
5.	Lausanne	9	5	1	3	26-28 11
6.	Martigny	8	4	2	2	40-25 10
7.	Carouge	8	3	2	3	32-23 8
8.	Servette	8	3	1	4	36-17 7
9.	Meyrin	8	3	1	4	17-28 7
10.	Malley	9	2	0	7	15-53 4
11.	Bulle	9	2	0	8	19-74 2
12.	Chênois	9	0	0	9	9-54 0

Juniors E piccolo

CLASSEMENT	Équipe	V	N	D	P	Points
1.	Servette	8	8	0	0	68-9 16
2.	Sion	9	7	1	1	52-25 15
3.	Meyrin	8	5	2	1	41-11 12
4.	Renens	9	5	1	3	32-29 11
5.	Bulle	9	3	2	4	33-38 8
6.	Chênois	9	3	2	4	22-32 8
7.	Carouge	8	3	1	4	26-34 7
8.	Martigny	8	3	1	4	31-43 7
9.	Vevey	9	3	0	6	31-45 6
10.	Monthey	9	2	2	5	17-41 6
11.	Lausanne	9	2	1	6	16-30 5
12.	Malley	9	1	1	7	12-44 3

Juniors B, 1er degré

1.	Bagnes	11	9	0	2	50-15 18
2.	Savièse	11	8	1	2	30-15 17
3.	USCM	12	6	4	2	35-17 16
4.	Raron	12	7	2	3	29-18 16
5.	Naters	13	7	2	4	44-27 16
6.	Fully	12	4	3	5	34-38 11
7.	Visp	13	4	3	6	25-40 11
8.	Conthey	12	3	3	6	18-25 9
9.	Steg	12	3	3	6	20-28 9
10.	Brig 2	12	2	2	8	24-40 6
11.	Vétroz	12	1	1	10	12-58 3

Juniors C, 1er degré

1.	Orsières	12	12	0	0	61-11 24
2.	Fully	12	10	1	1	57-19 21
3.	Raron	12	9	1	2	59-13 19
4.	Conthey	12	6	2	4	36-25 14
5.	Sierre 2	12	4	3	5	25-25 11
6.	Bagnes	12	5	1	6	16-36 11
7.	Savièse	11	4	1	6	26-19 9
8.	Steg	11	3	1	7	19-47 7
9.	Vernayaz	12	3	0	9	18-44 6
10.	La Combe	11	2	1	8	14-45 5
11.	Ayant	11	0	1	10	8-55 1

Juniors C, 2e degré, gr. 1

1.	St. Niklaus	13	13	0	0	103-12 26
2.	Chalais	13	10	0	3	47-21 20
3.	N.-Contrée	13	8	2	3	62-35 18
4.	L.-Susten	13	8	2	3	42-27 18
5.	Visp	13	8	0	5	47-25 16
6.	Naters 2	12	6	1	5	35-20 13
7.	Brig 2	13	5	1	7	57-55 11
8.	Miège	13	3	3	7	24-37 9
9.	Saas-Fee	13	4	1	8	23-59 9
10.	Sierre 3	13	3	1	9	18-81 7
11.	Raron 2	13	3	0	10	33-57 6
12.	Anniviers	12	0	1	11	14-76 1

Juniors C, 2e degré, gr. 2

1.	ES Nendaz	12	11	0	1	67-19 22
2.	US ASV	12	10	0	2	67-16 20

Juniors C, 2e degré, gr. 3

1.	Sion 3	13	11	1	1	66-15 23
2.	Monthey 2	12	9	2	1	56-7 20
3.	Riddes	13	10	0	3	75-13 20
4.	Saillon	13	9	1	3	75-28 19
5.	Saxon	13	6	4	3	27-20 16
6.	Martigny 3	13	7	1	5	46-35 13
7.	Châteauneuf	12	4	4	4	37-29 12

Juniors C, 2e degré, gr. 4

1.	Martigny 2	12	10	2	0	84-6 22
2.	St-Gingolph	12	9	1	2	44-20 19
3.	Vollèges	12	8	1	3	47-14 17
4.	E.-Collonges	12	8	0	4	43-28 16
5.	Vionnaz	11	7	0	4	31-26 14
6.	Troistorrens	12	6	0	6	42-47 12
7.	USCM	11	3	2	6	25-27 8
8.	Orsières 2	12	3	1	8	34-47 7
9.	Massongex	12	3	1	8	23-44 7
10.	Monthey 3	12	3	0	9	26-49 6
11.	Fully 2	12	1	0	11	18-109 2

FC Sion: les interrégionaux B2



Dirigés par MM. Charles-Albert Roessli (entraîneur), Pierre-Alain Praz (entraîneur) et Antonio Gomez (coach), les juniors Inter B2 du FC Sion ont terminé leur première partie du championnat à la troisième place du classement. Cette joyeuse équipe de copains s'est offert (façon de parler...) un somptueux cadeau de Noël. A la période des étrennes, en effet, les footballeurs séduits rallieront Valence pour participer à un camp d'entraînement mis sur pied par le coach de l'équipe. D'ores et déjà nous leur souhaitons un excellent camp. Olé!

Derrière de gauche à droite: Patrick Ruff, Philippe Fournier, David Gard, Olivier Charvoz, Charles-Albert Roessli (entraîneur), Christian Gabbud, Bruno d'Onghia, Mauro Giannini, Bertrand Constantin, Antonio Gomez (coach). Devant de gauche à droite: Séverin Collenberg, Diego Vilará, Dominique Barras, Yann Bonvin, Pierre-Alain Praz (entraîneur), Pascal Théodoloz (capitaine), Alexandre Rey, Christian Nançoz. Manquant: Rodolphe Dubuis et Stéphane Tavernier.

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1987

Stade Saint-Martin à 14 h 30

LEYTRON - UGS

Jean-Philippe Cotter:

«Il faut y croire!»

Jean-Philippe Cotter. Né le 24 mai 1966. Célibataire.

Originaire et domicilié à Vétroz. Profession: employé de commerce.

Employeur: cuisine ambulante La Meunière, à Ardon.

Clubs fréquentés: Vétroz, Conthey, Sion.

Poste dans l'équipe: défenseur ou attaquant.

Joueur préféré: Diego Maradona. Plat préféré: cuisses de grenouilles.

Signe particulier: a évolué à tous les postes, sauf demi-droit!

Meilleur souvenir: champion suisse avec les Inter A1 du FC Sion.

Moins bon souvenir: élimination en coupe de Suisse (demi-finale), contre YB avec les espoirs séduits (match arrêté par l'arbitre).

Le FC Leytron a-t-il recouvré ses esprits après le cuisant échec

(0-4)

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

Bravo Béatrice et Stéphanie!

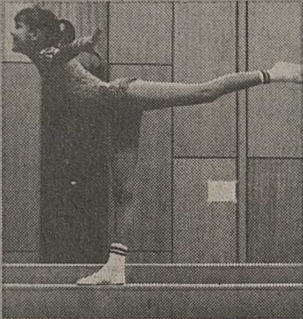
SUITE à l'excellent résultat obtenu par Béatrice Rossier aux championnats suisses de gymnastique artistique (médaillon d'or au saut et quatrième au classement général), il nous a paru intéressant de faire un peu connaissance avec cette championne et avec son entourage.



Béatrice Rossier.

Béatrice est née en septembre 1973. Elle fréquente actuellement la classe de première année préparant à la maturité socio-économique à l'école privée des Buissonnets à Sierre.

Il y a environ six ans, elle est intéressée par la gymnastique artistique, et ses parents, l'inscrivent à la société d'Uvrier Gym. C'est là qu'elle a gagné l'expérience et la compétence qui l'ont amenée peu à peu à être admise au Centre cantonal de gymnastique artistique puis, dans l'équipe suisse des juniors et depuis une année dans le cadre national des élites.



Stéphanie Nanchen.

Elle consacre actuellement pratiquement tout son temps libre à son sport favori puisqu'elle se rend à Macolin tous les mercredis et tous les week-ends et s'entraîne encore deux soirs par semaine au centre cantonal. Les déplacements mis à part cela représentent environ dix-huit heures d'entraînement hebdomadaire.

Cette année, Béatrice a participé entre autres, à un match en Norvège ainsi qu'à la médaille d'or en Autriche. La médaille d'or qu'elle vient d'obtenir au saut constitue une première. En effet, jusqu'à ce jour aucune première place n'avait été obtenue par une

nationale. En effet, Stéphanie Nanchen a également défendu ses chances lors des mêmes championnats suisses mais dans la catégorie des juniors. Elle y a obtenu une excellente 4e place aux barres et un 6e rang au classement général, résultat tout à fait honorable d'autant plus qu'elle participait pour la première fois à de telles joutes. Valérie Clivaz quant à elle fait ses premières armes avec le cadre national des espoirs. Voilà une situation tout à fait réjouissante pour une petite société qui compte environ dix-huit gymnastes et quatre monitrices tout à fait dévouées.

Il convient également d'associer à ces performances le Centre cantonal valaisain et son entraîneur compétent Luca Zarzani. En effet, ce dernier, entouré de monitrices enthousiastes prend à cœur de préparer durant quatre soirées par semaine ainsi que le samedi après-midi une douzaine de filles sélectionnées dans les différentes sociétés du canton. Outre les deux filles présentes aux championnats suisses M. Zarzani entraîne Isabelle Duc de Savièse Olympia également membre de l'équipe nationale des élites mais actuellement blessée. Ainsi le Valais peut être fier d'être le seul canton suisse à avoir deux filles dans le cadre élites et une dans le cadre espoirs.

Signalons que ce centre sera présenté prochainement plus longuement lors d'une manifestation permettant d'inaugurer les nouveaux locaux mis à disposition par l'Etat du Valais.

Valaisanne dans une compétition de la catégorie élite.

L'avenir sportif immédiat de Béatrice se présente sous la forme d'une participation à un tournoi international en Grèce. D'autres compétitions en Suisse et à l'étranger suivront qui lui permettront de se mesurer à des athlètes de renom en vue de préparer les championnats d'Europe juniors prévus l'an prochain.

Les résultats obtenus par cette jeune gymnaste ne peuvent être dissociés de la société Uvrier gym qui peut s'enorgueillir de compter deux autres membres parmi les cadres

Rugby

Monthey perd une bataille mais...



On le sait, le RC Monthey a des ambitions cette saison. Ainsi le tour final de promotion fait partie des objectifs avoués du club. Mieux même, après son début de championnat flamboyant, le quinze bas-valaisain peut raisonnablement rêver à un retour en LNA au terme de la présente saison. A condition bien sûr, qu'il ne répète pas trop souvent la contre-performance de samedi (défaite 8-12 face au leader Berne). Certes, la formation bernoise - cinq matches, cinq victoires - ne fut guère facile à manier. Il n'empêche

qu'avec un peu plus de lucidité et de sérénité au moment de la conclusion, les Montheyens auraient fini par dompter l'ours de la capitale. En ne profitant pas de ses nombreuses occasions par excès de précipitation principalement, le RC Monthey a succombé. Mais si ce revers a bien entendu engendré quelques regrets dans les rangs chablaisiens, il ne met toutefois pas en péril l'avenir de l'équipe montheyenne. Car Monthey a perdu une bataille, mais pas la guerre!

Rap

Pétanque

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 9

Assemblée générale

Conformément à ses statuts, l'Association cantonale valaisanne de pétanque tiendra son assemblée générale annuelle le, samedi 21 novembre 1987 à 14 heures, à l'Hôtel du Cerf à Sion.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Appel des sociétés.
3. Nomination des scrutateurs.
4. Lecture du procès-verbal.
5. Rapports:
 - a) du caissier;
 - b) des vérificateurs des comptes;
 - c) approbation des comptes;
 - d) du responsable des licences;
 - e) de la responsable de la presse;
 - f) du président de la commission technique;
 - g) du président de l'association.
6. Démissions, mises en congé, admissions;
7. Elections statutaires:
 - a) du président de l'association;
 - b) des membres du comité cantonal;
 - c) du président de la commission technique et chef-arbitre;
 - d) des membres de la commission technique;
 - e) d'un membre suppléant vérificateur des comptes.

8. Désignation honorifique.
 9. Communiqués officiels.
 10. 25e anniversaire de l'ACVP.
 11. Calendrier officiel 1988.
 12. Propositions de la FSP:
 - a) modification de la commission de recours;
 - b) modification de la sélection pour les championnats du monde.
 13. Propositions des clubs.
 14. Concours des dirigeants 1988.
 15. Divers.
 16. Remise des diplômes de champion valaisain.
 17. Remise des prix «Classements 1987».
 18. Mérites sportifs 1987 de l'ACVP.
- Chaque société non représentée sera passible d'une amende de 100 francs.

Association valaisanne de pétanque
Le président: P.-A. Forclaz
Le secrétaire: J.-M. Hitter

Handball

Servette-Monthey 6-12 (3-6)

Lundi 16 novembre, 21 h à la salle du Bois des Frères à Genève.

Composition de l'équipe: Barman, Imesh, Maret, Martinez, Missiliez, Rapin, Schweizer, Vannier. Coach: Salin.

La belle série continue

En remportant son troisième match consécutif, Monthey réalise une excellente opération en vue des difficiles rencontres à venir contre les ténors du groupe. Surtout lorsque l'on sait que gagner dans le fief de Servette n'est pas une sinécure! En effet, les Genevois sont de vieux routiniers du handball et s'y entendent en finesses techniques. Mais Monthey maîtrisait bien les attaques adverses, et Servette fut forcé de jouer très vite en contre-attaques mais pécha par précipitation. Quant aux Valaisans, il leur faudra améliorer le jeu collectif et la précision dans les passes ou les tirs au but. Encore félicitations aux Montheyens pour leur victoire, et en particulier à Martinez, qui est à créditer d'un supermatch. Monthey n'a qu'à poursuivre dans cette voie, elle mène au(x) succès.

Prochain match le mardi 24 novembre à 20 h 30 à la salle du Reposieux, où Monthey recevra l'actuel leader du championnat, l'US Yverdon.

David G.

Tennis de table: AVVF coupe et championnat

L'activité des clubs de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table est toujours très importante. Les équipes valaisannes poursuivirent la compétition officielle avec bonheurs et remportèrent, également, plusieurs matches de la coupe AVVF. Nous profitons aussi de l'occasion pour donner le classement des groupes de quatrième ligue.

Championnat

Première ligue: Romanel 1 - Yvorne 1, 6-4.
 Deuxième ligue: Viège 1 - Olympic 1, 6-1; Montreux-Riviera 1 - Dorénavant 1, 6-1; Viège 1 - Monthey 4, 6-1; Chavannes 1 - Sion 1, 6-3.
 Troisième ligue: Monthey 5 - Sion 2, 6-2; Orsières 2 - Gllion 1, 2-6; Montreux Riviera 2 - Collombey 1, 1-6; Martigny 1 - Orsières 1, 6-3.
 Quatrième ligue: Chexbres 1 - Aigle 1, 1-6; Collombey 3 - Aigle 2, 4-6; Sporting 78 1 - Collombey 2, 4-6; Orsières 3 - Martigny 3, 1-6; Sion 3 - Sporting 78 2, 6-4; Dorénavant 2 -

Yvorne 2, 6-4; Dorénavant 3 - Stalden 1, 3-6; Martigny 2 - Brigue-Glis 1, 6-4; Salquenen 2 - Viège 2, 6-2; Viège 3 - Sierre 1, 5-5.

Classement - Groupe 6: 1. Aigle 1, 6 matches, 12 points; 2. Bulle 5, 6-10; 3. Vevey 5, 6-9; 4. Blonay 2, 6-9; 5. Dorénavant 2, 6-6; 6. Collombey 3, 6-5; 7. Yvorne 2, 6-4; 8. Sion 3, 6-4; 9. Sporting 78 2, 6-3; 10. Orsières 3, 6-2.

Groupe 7: 1. Martigny 3, 6 matches, 12 points; 2. Collombey 2, 6-10; 3. Sporting 78 1, 6-7; 4. Aigle 2, 6-7; 5. Dorénavant 2, 6-6; 6. Collombey 3, 6-5; 7. Yvorne 2, 6-4; 8. Sion 3, 6-4; 9. Sporting 78 2, 6-3; 10. Orsières 3, 6-2.

Groupe 8: 1. Viège 3, 6 matches, 10 points; 2. Salquenen 1, 5-8; 3. Stalden, 6-8; 4. Martigny 2, 6-8; 5. Brigue-Glis 1, 6-7; 6. Sierre 1, 6-6; 7. Salquenen 2, 6-4; 8. Stalden 2, 5-3; 9. Viège 2, 6-3; 10. Dorénavant 3, 6-1.

Cinquième ligue: Monthey 6 - Aigle 3, 6-4; Bex 1 - Collombey 4, 0-6; Yvorne 3 - Orsières 4, 6-2; Martigny 5 - Monthey 8, 5-5; Monthey 7 - Sion 5, 3-6; Martigny 4 - Dorénavant,

6-0; Orsières 5 - Martigny 6, 1-6; Bex 2 - Sierre 3, 0-6; Zermatt 2 - Sion 4, 6-2; Salquenen 4 - Sierre 4, 2-6; Sierre 2 - Salquenen 3, 6-4; Viège 4 - Brigue-Glis 2, 0-6

Coupe AVVF

Série C: Gllion 1 - Aigle 1, 3-2; Collombey 2 - Sion 1, 3-0; Dorénavant 1 - Orsières 1, 3-0; Viège 1 - Salquenen 1, 3-0 w.o.; Martigny 1 - Brigue-Glis 1, 3-0; Yvorne 1 - Pully 1, 3-0.

Série D, avant tour: Aigle 2 - Martigny 3, 3-1; Monthey 4 - Sporting 78, 1 0-3; Villeneuve 1 - Collombey 4, 3-0; Brigue-Glis 2 - Sierre 2, 3-0 w.o.; Orsières 3 - Monthey 3, 3-0; Bex 1 - Aigle 3, 0-3.

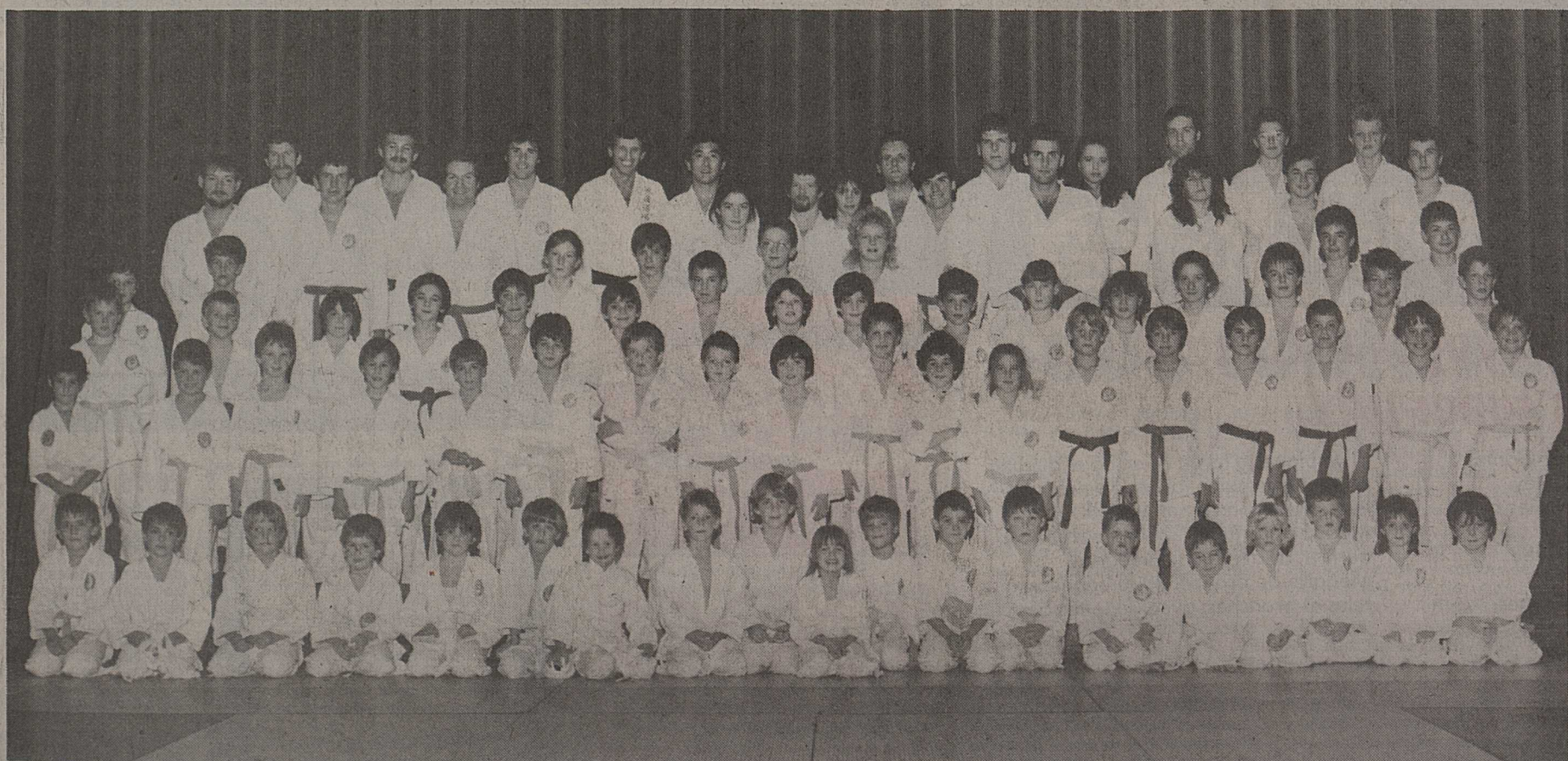
Premier tour: Aigle 2 - Collombey 3, 1-3; Sporting 78 11 - Dorénavant 2, 3-0; Villeneuve 1 - Orsières 2, 3-1; Brigue-Glis 2 - Zermatt 1, 0-3; Orsières 3 - Stalden 1, 1-3; Stalden 2 - Sierre 1, 3-1; Aigle 3 - Martigny 2, 0-3.

R.D.

La course fribourgeoise se déroulera le 14 février 1988. Le départ sera donné à Bellegrade (Jaun) et l'arrivée jugée à Charmey. Le parcours A aura une distance de 24 kilomètres pour une dénivellation de 2080 mètres. Le parcours B se déroulera sur 16 kilomètres avec 1156 mètres de dénivellation. Pour mieux tenir compte de l'évolution du matériel et des techniques de ski-alpinisme, les organisateurs ont décidé d'établir deux classements.

Un pour la catégorie légère (skis étroits), l'autre pour la catégorie lourde (skis traditionnels de randonnée). Les inscriptions des équipes d'au moins trois concurrent(e)s doivent parvenir jusqu'au 1er février 1988 à l'Office du tourisme, CH-1637 Charmey, tél. (037) 7 14 98. sp

L'école de judo de Collombey-Muraz fête ses 10 ans



Fondée en 1977 par Michel Vejvara, 3e dan, l'école de judo Collombey-Muraz fête dimanche dernier ses dix ans d'activité.

Ils ont ensuite applaudi Me Hiroshi Katanishi, 5e dan, et M. Michel Jabojedof, 1er dan, pour leur brillante démonstration. La fête s'est terminée sur une photo de famille et la remise des prix.

(Photo Bussien)

Bell *Action* **week-end**
 vendredi/samedi, 20/21 novembre

Notre offre TV

Bouilli succulent
 kg au lieu de ~~17.50~~ **13.90**

Ragoût de bœuf kg au lieu de ~~19.50~~ **14.90**

Profitez-en maintenant

Réfection de salons - Tapis
 Confection de rideaux
 Grand choix de tissus
 décoration et ameublement
 Literie

R. REICHENBACH et M. GERMANIER
 Tapissiers-décorateurs
 Rue de Lausanne 50 - SION
 Tél. (027) 22 38 73

La plus importante exposition
 de cheminées en Suisse romande !

René & Brisach

Plus de 40 modèles montés comme chez vous

Entreprise de construction Les fils Sambiagio

CH-2523 Lignièrès, CH-1800 Vevey, av. du Général Guisan 44
 tél. 038/51 24 81 tél. 021/921 24 81

Expositions ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
 Samedi de 9 h à 11 h 30 (Vevey: lundi matin fermé)

Centre thermal LOÛCHE-LES-BAINS

Cure de bains d'automne encore jusqu'au 20 décembre 1987

dans les plus grandes piscines thermales alpines en Europe.

Des prix fortement réduits.
 Adultes Fr. 6.-, Enfants jusqu'à 16 ans Fr. 3.-.
 Valable pour toutes les personnes habitant le canton du Valais (carte d'identité indispensable).

Heures de séjour illimitées
 Horaire d'ouverture: tous les jours de 8 h à 18 h.

1 piscine thermale couverte	36°
2 piscines thermales pour enfants	36°
4 piscines thermales en plein air	30-41°

- halle de repos
 - solariums
 - restaurant, etc.

Température des eaux thermales à la source: 51°
Une cure de bains d'automne en montagne en vaut le double

Se recommande: **Centre thermal Bourgeois Loèche-les-Bains**
 Tél. (027) 61 11 38
Restaurant Tél. (027) 61 22 82
 36-656485

Coca-Cola SUPER GAMES

CH-2523 Lignièrès, CH-1800 Vevey, av. du Général Guisan 44
 tél. 038/51 24 81 tél. 021/921 24 81

A vendre

fruits et légumes d'encavage

Betteraves à salade, carottes montaises, choux-blancs frisés, rouges, raves, choux-raves de montagne, poireaux avec racine, oignons, céleris-pommes, ails, fenouils.
Pommes: Golden, Idared, Maigold I et II choix; poires d'hiver. **Pommes de terre:** Bintje, Urgenta.
Répondeulaz Albert, cultures fruitières et maraichères, 1916 Saint-Pierre-de-Clages.
 Tél. (027) 86 26 17.

036-049943

A vendre

matériel complet d'un salon de coiffure de 3 places

Convientrait pour coiffeuse désirant s'installer chez elle.

Pour renseignements:
 Tél. (026) 2 38 15, M.-C. Puipe, Les Valettes.

036-401248

STUDIO BONNARDOT SION

Photo sur toile
 Av. de France 6 027/22.00.40

Gagnez: 2 x 2 voyages à Calgary. Et 2220 autres super prix.

Les dés sont lancés pour les Super Games de Coca-Cola, Fanta, Sprite et Kinley. Collectionnez dès maintenant tous les chips illustrés et participez au concours! Dernier délai d'envoi: 10 janvier 1988.

Les rangs d'honneur des Super Games:

- Médaille d'or: 2 vols pour 2 personnes à destination de Calgary pendant les Jeux Olympiques d'hiver. Avec hôtel de luxe pour une semaine, billets d'entrée pour les compétitions et service VIP.
- Médaille d'argent: 220 bonnets de ski dernier cri avec radio intégrée.
- Médaille de bronze: 2000 bandeaux farfelus et branchés, avec «lunettes de soleil intégrées».

Bonne chance!

Et pour participer aux Super Games: Réunir 4 chips illustrés différents et constituer le sigle complet Jeux Olympiques/Coca-Cola. Le coller sur une carte postale, mentionner l'expéditeur et l'envoyer à Coca-Cola, Super Games, 8099 Zurich. Vous pouvez participer aussi souvent que vous le désirez. Les chips se trouvent sur toutes les bouteilles d'un litre de COCA-COLA, COCA-COLA LIGHT, COCA-COLA SANS CAFÉINE, FANTA, SPRITE, SPRITE LIGHT et KINLEY BITTER LEMON. Ou gratuitement, contre une enveloppe-réponse affranchie portant votre adresse, auprès de Coca-Cola, Super Games, 8099 Zurich.

Enjoy **Coca-Cola Coke**

TRADE MARKS REGD.

WORLDWIDE SPONSOR OF THE 1988 OLYMPIC GAMES

20 TV couleur neufs

derniers modèles, de grande marque européenne, écran 51-67 cm, un an de garantie.
 Fr. 650.- à Fr. 1100.- pièce

10 vidéos VHS

grande marque, neuves, un an de garantie.
 Fr. 650.-
 ☎ (037) 64 17 89.
 22-304361

CREDIT COMPTANT
 Jusqu'à Fr. 40'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant

de Fr. _____ NO
 Remboursement mensuel env. Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NPA/localité _____
 Date de naissance _____
 Etat civil _____
 Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
 Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

Bon ménage avec nos prix!

39.-



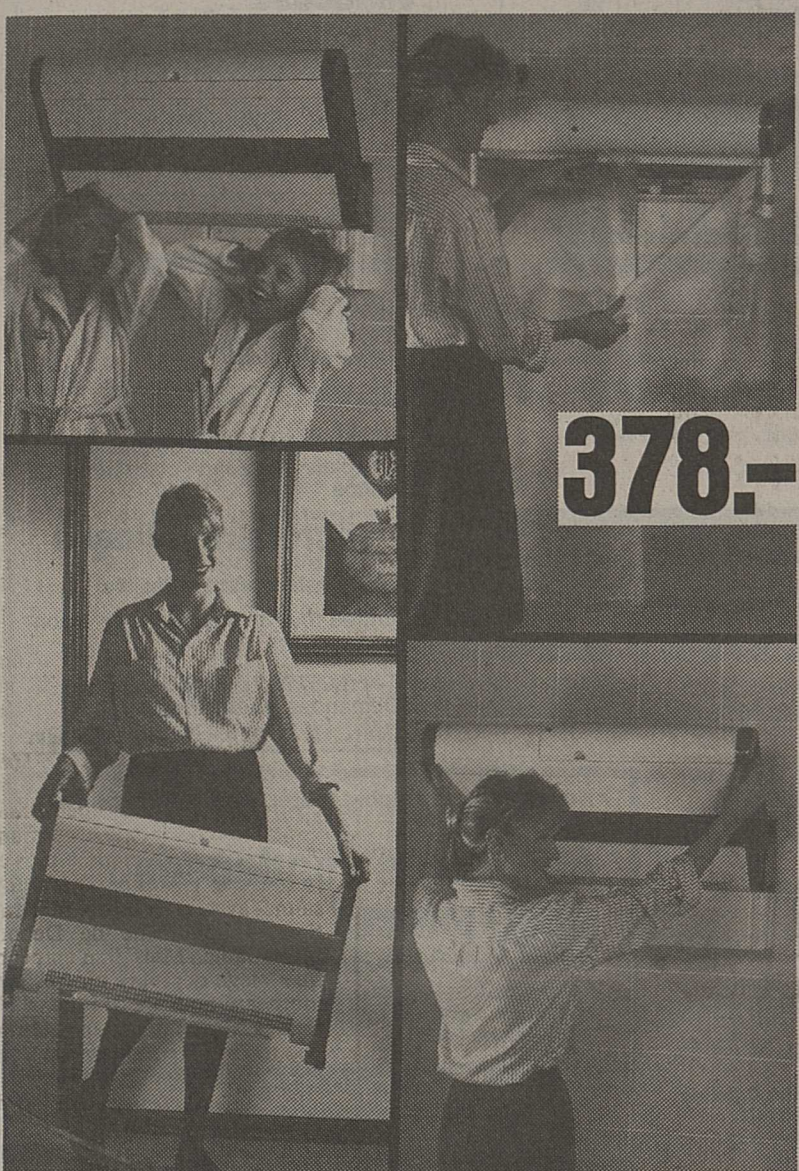
Sèche-cheveux PETRA "IBIZA" HT 16, super silencieux, 1600 watts, 3 positions, buse tournante et détachable, en menthe/lilas ou blanc/lilas, garantie 1 an: 39.-

199.-



Aspirateur-luge PHILIPS HR 6540 "Nice", 1100 watts, compact et léger, filtre système "quattro", accessoires incorporés, enrouleur automatique, indicateur de remplissage du sac, beige, garantie 1 an: 199.-

378.-



Séchoir GENIAL DRY QUEROP SUISSE, pour sécher le linge, chauffer la salle de bains ou une autre pièce, sécher les cheveux, avec thermostat, minuterie, puissance: 1000-2000 watts, dim. (fermé): 75x12x49 cm (haut), garantie 1 an: 378.-

En exclusivité chez Conforama

250.-



En exclusivité chez Conforama: Aspirateur ELECTROLUX Z-442, 1100 watts, prise pour brosse électrique, filtre bactéricide, enrouleur automatique, accessoires incorporés, réglage d'aspiration, garantie 1 an: 250.-

Marmite "Mongole" électrique SIGG, en cuivre massif, intérieur étamé, thermostat, 2,5 litres, garantie 2 ans: 195.-
Set de 6 passoires argentées: 19.-



195.-

Raclette-gril ELDOM, 1300 watts, régulateur de température en continu, livré avec 8 poêlons, 8 spatules en bois, cordon électrique, garantie 1 an: 59.-



59.-

CONFORAMA

Le pays où la vie est moins chère.

Conthey-Sion
Route des Rottes
Tél.: 027/36 47 37

Lundi: 13 h 30 - 19 h 30
Mardi à vendredi:
9 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h 30
Samedi: 9 h - 17 h 30

Bussigny-Lausanne
Meyrin-Genève
Wallisellen-Zürich

Meubles, électroménager, video, TV, Hi-Fi, lustrerie, literie, tapis, moquette. Parking gratuit 200 places.

DENNER

rembourse ses bons de tabac

Au Conseil des Etats et à la commission ad hoc du Conseil national, l'Initiative fédérale pour la protection des consommateurs lancée par DENNER a été rejetée à l'unanimité. Même les parlementaires et les partis qui, par ailleurs, se prétendent défenseurs des consommateurs ne se sont pas manifestés.

DENNER a décidé de lutter contre le cartel du tabac et ceux qui en profitent dans notre pays. DENNER n'attend plus rien de la procédure parlementaire relative à l'Initiative pour la protection des consommateurs, mais rembourse aujourd'hui les bons de tabac émis naguère. Pour procéder à ce remboursement, nous disposons de réserves s'élevant à plus de 30 millions de francs.

Ces 30 millions représentent le montant que DENNER aurait dû empocher selon la volonté du cartel du tabac. Ce montant équivaut également au trop-perçu, selon ses propres estimations. Le cartel du tabac voulait empêcher un commerce performant de proposer des prix plus avantageux à ses clients.

Le cartel du tabac veut nous imposer une amende de plusieurs millions

En remboursant ses bons de tabac, DENNER court des risques considérables.

La société DENNER doit prévoir que le remboursement des bons de tabac lui vaudra une «amende» de plusieurs millions de francs.

Ainsi, le peuple saura quels sont les intérêts défendus par le Conseil national et par le Conseil des Etats qui se sont opposés à l'Initiative fédérale pour la protection des consommateurs. Ce ne sont en aucun cas les intérêts du peuple. Ce sont bien plutôt les intérêts de groupes industriels, souvent étrangers.

Les baillis du tabac s'exposent également à des risques

DENNER n'est pas seul à courir des risques, les baillis suisses des industries du tabac doivent craindre, après tout le tapage qu'ils ont fait en Suisse, les foudres de la justice américaine face à cet énorme complot contre la concurrence. Il pourrait en découler des procès aux Etats-Unis. Les groupes de fabricants américains de cigarettes auraient beaucoup à y perdre.

Contre le peuple, malgré la décision du peuple!

Au fond, il est désolant d'être contraint de prendre de telles mesures. En mai 1968, le peuple avait pourtant clairement rejeté les prix imposés sur le tabac. Ces messieurs des cartels ont toutefois trouvé des moyens de contourner cette décision du peuple. Dans notre pays, les subterfuges et les ruses juridiques sont malheureusement plus puissants que la volonté populaire!

«Comment procéder?»

Comment obtenir votre argent?

1. Pour 500 bons de tabac environ, nous vous remettons, dans le magasin ou satellite DENNER le plus proche, une enveloppe spéciale.
2. Vous remplissez très soigneusement le verso de cette enveloppe et vous choisissez entre le remboursement au comptant ou sa contre-valeur en bons d'achats. Si vous choisissez les bons *), vous bénéficiez d'un avantage de 10% sur leur valeur.
3. Triez vos bons de tabac selon leur couleur et glissez-les dans l'enveloppe.
4. Postez l'enveloppe déjà adressée à la Société anonyme Fiduciaire et de Vérifications à Zurich, pour le 31 janvier 1988 au plus tard.
5. Vous recevrez, selon votre choix, un chèque bancaire ou des bons d'achats.

*) Les bons d'achats peuvent être présentés chez:

- Superdiscounts DENNER
- Satellites DENNER
- Pharmacies et drogueries WALLACE
- FRANZ CARL WEBER
- PIC & ASSO
- VOYAGES PRONTO

Cette offre de remboursement est valable deux ans, c'est-à-dire jusqu'à fin janvier 1990.

Nous restons sur les barricades!

DENNER poursuit son combat en faveur des consommateurs. Nous l'avons prouvé en soutenant par exemple le Référendum contre l'arrêté sucrier. En matière de politique agricole, nous maintenons notre soutien à l'Initiative en faveur des petits paysans. Et pour une protection authentique des consommateurs, nous n'hésiterons pas à monter sur les barricades!

DENNER SA
Karl Scheri

Cuisines SALVARANI

Le numéro 1 des cuisines modernes

en exposition au Salon des arts ménagers
Palexpo Genève du 18 au 29 novembre
Stand 2.306



Modèle New York -
New York équipé d'appareils électroménagers **Miele**

Exclusivité pour la Suisse

Marketing Bühler & Walker S.A., Sion
Rue du Chanoine-Berchtold 9
Tél. 027/22 66 77, c.p. 261

Voulez-vous jouer efficacement à la

loterie à numéros

Envoyez simplement votre adresse sur une enveloppe affranchie dans laquelle vous parviendra une documentation gratuite à case postale 132, 1221 Genève 24.

18-666918

Fusil de chasse **WALTHER** cal. 8x60 S + lunette Tasco 3-9x32, neuf, Fr. 800.-; fusil de chasse éléphant 460 **WEATHERBY MAGNUM** + lunette 3x9x40, neuf, Fr. 2500.-; pistolet **SIG** mdl. 49, série P 50, Fr. 2500.-; pistolet ordonnance **PARABELLUM** mdl. 29, Fr. 2300.-. Tél. (022) 43 82 26.

18-666005

ECOPSY

Prochains cours:

astrologie
cartomancie
graphologie
herboristerie
magnétisme
radiesthésie
training autogène

Renseignements:
Tél. (021) 37 09 10
(7 h à 9 h).

ECOPSY
Case postale 1070
1001 Lausanne.

22-628720

Accordéon
électronique

Musique René Favre

Musique populaire
pour vos soirées,
manifestations,
mariages.

1450 Sainte-Croix
Tél. (024) 61 23 15.

22-153179

A vendre
**meubles
simples à
très bas prix**

cause
déménagement:
tables, chaises +
fauteuils, lits.
Tél. (021) 943 26 69.
22-481255

Élévateur

électrique, 1 tonne,
1,50 m, avec
batterie et
chargeur, Fr. 5500.-
à discuter.

Tél. (021) 38 38 83.

22-632441

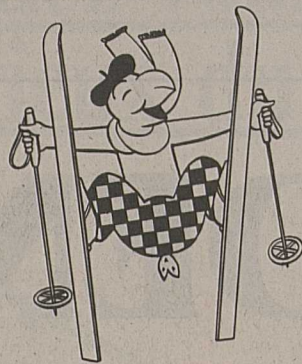
M. Kaba

réconciliation et affec-
tion retrouvées, grand
médium aux dons sur-
naturels révèle le pas-
sé, le présent et l'aveni-
r, résout tous vos problè-
mes de travail. Réussi-
te, protection désen-
vouement, amour: re-
tour immédiat de l'être
aimé. Paiement après
résultats.

Tél. (023) ou (0033)
50 38 53 99.

18-664204

Renouveau...



RESTAURANT

Chez Martin

et le

Carnotzet AU RAGCARD

(anc. La Chotte)

à Verbier

Christophe Lehner et Nicolas Rossier

ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture nouvelle formule de leur éta-
blissement

le samedi 21 novembre

A cette occasion un apéritif vous est offert de 17 à 19 heures au carnot-
zet.

Amis et clients, soyez les bienvenus!

Crédit-express
Limites les plus hautes
en 24 heures

Paiements comptants élevés -
mensualités modérées
également si crédit en cours.

MBS Landstrasse 26
5430 Wettingen
Téléphone 056/27 25 45

Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque.
Samedi ouvert 10-16 h



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
Ø 021/37 01 91 - 49 10 43

TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par che-
misage intérieur, sans joints, avec
tube flexible en acier CHROME-
NICKEL V 5 A soudé.
S'introduit facilement par le haut
de la cheminée, sans ouverture
intermédiaire.

83-7038

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible:
10% env. DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Emprunt en francs suisses



The City of Yokohama
Japon

avec cautionnement solidaire
du Gouvernement japonais

5% Emprunt 1987-97
de fr.s. 100 000 000

- La City of Yokohama est une corporation publique locale avec une autonomie légale-
ment garantie par la Constitution japonaise.
- Avec environ 3,1 millions d'habitants, Yokohama est la deuxième plus grande ville du
Japon.
- Yokohama possède le plus grand port du Japon.

Modalités essentielles de l'emprunt:

Taux d'intérêt:	5% p.a.; coupons annuels au 10 décembre
Prix d'émission:	100,25% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Fin de souscription:	27 novembre 1987
Libération:	10 décembre 1987
Durée:	10 ans au maximum
Remboursement:	10 décembre 1997
Remboursement anticipé possible:	- à partir du 10 décembre 1992 à 101,50% avec primes dégres- sives annuelles de ½% et à partir du 10 décembre 1994 à 100,50% avec primes dégressives annuelles de ¼% - pour raisons fiscales à partir du 10 décembre 1988 à 102% avec primes dégressives annuelles de ½%
Cotation:	La cotation sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Ge- nève, Lausanne et Berne.
Restrictions de vente:	Japon et Etats-Unis d'Amérique
Numéro de valeur:	769.592
Impôts:	Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans dé- duction d'impôts ou de taxes japonais présents ou futurs.

Une annonce de cotation paraît aujourd'hui en français dans le «Journal de Genève»
et en allemand dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». En outre, dès
aujourd'hui, un prospectus détaillé sera à disposition auprès des établissements
financiers soussignés.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Bank of Tokyo (Schweiz) AG		Yokohama Finanz (Schweiz) AG
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupe des Banquiers Privés Genevois
Banque Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupe des Banquiers Privés Zurichois
Banques Cantoniales Suisse		Banca della Svizzera Italiana
Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Banque Romande		
The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.		Nomura (Switzerland) Ltd.

**Actuellement aspiration
turbo à un exceptionnel
prix-duo**

L'aspirateur Miele S 270i
à turbobrosse!

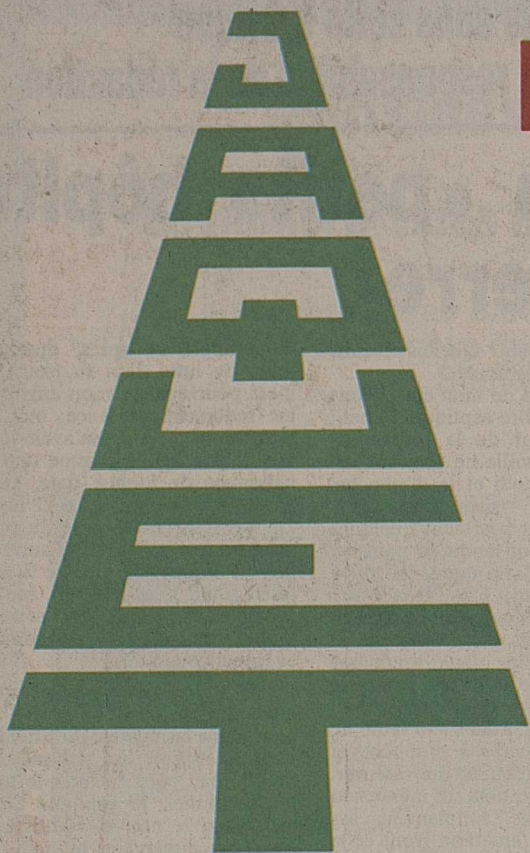
**370.-
SEULEMENT**

Ce super-duo d'aspiration vient à
bout de la saleté la plus tenace.
Il suffit de monter la turbobrosse,
et déjà elle aspire à fond de train...

A admirer et à essayer chez:

Anzère: Aymon Marco. **Bex:** Curchod André. **le Châble:** Guigoz Filliez.
Crans-Montana: Barras Antoine S.A., Tapparel et Aymon. **Crans-sur-Sierre:**
Esselier René. **Granols:** Héritier Alois. **Marigny:** Lamercy Dany. **Sierre:**
Esselier René. **Sion:** Ménage Moderne Bruttin Electroménager, Dipl. Ing. Fust S.A.,
Gasser frères M+A, Savioz Clément. **Val d'Ille:** Gex-Fabry Laurent.

Miele



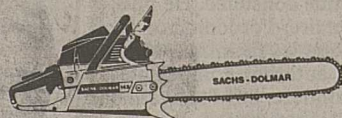
INAUGURATION PORTE OUVERTE

Samedi 21 novembre de 9 h à 16 h

MATÉRIEL FORESTIER ET JARDIN MAURICE JAQUET S.A.

**SACHS
DOLMAR**

Tronçonneuses - Découpeuses à disque



1950 SION Route des Fournaises ☎ (027) 31 34 24



Débroussailluses - Tailleuses à haie
Atomiseurs - Pulvérisateurs - Moteurs
Motoculteurs - Pompes à eau - Génératrices

OHASHI Epareuses
Débroussailluses - Tondeuses

DS Tondeuses
à gazon

**CAR
NEC** Fendeuses
de bûches

BWS Scies à ruban



NORSE Treuils forestiers
Chaînes
de débardage

GZ Accessoires pour
tronçonneuses et
débroussailluses.

efco Accessoires
d'affûtage

BELL Fendeuses
à bois Boscaiolo

Erlau AG Chaînes
de débardage

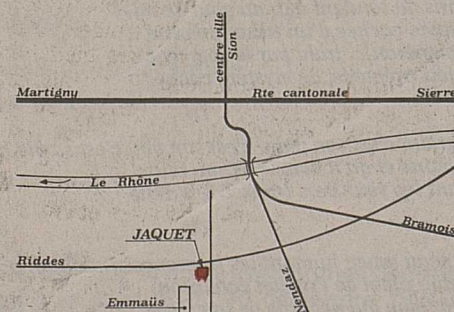
KOMET Harnais
de sécurité

En 1954 Maurice Jaquet, bûcheron au Muids, vend sa première tronçonneuse DOLMAR. Depuis, il a parcouru bien du chemin. 1964: Morrens, 1972: Bex, 1975: Valangin (NE), 1980: Vucherens où il installe le stock principal. Importateur et distributeur de nombreux produits, il a toujours accordé une priorité au SERVICE A LA CLIENTÈLE, en dotant ses magasins d'un

atelier et d'un bus de livraison. M. et Mme Rodolphe Forrer, gérants du magasin de SION, travaillent dans l'entreprise Jaquet depuis plus de 20 années et seront à votre disposition pour vous conseiller et vous servir au mieux. Vous trouverez dans notre magasin un choix de vêtements de travail et de fourrure polaire, ainsi que

tout le matériel forestier, des chaînes pour toutes marques de tronçonneuses à des prix exceptionnels. Pour marquer cette ouverture, nous vous proposons plusieurs modèles SACHS-DOLMAR en promotion. Nos principaux revendeurs en Valais: Coopérative Agrol, Siere; Quincaillerie Veuthey, Martigny; Quincaillerie Walpen, Sion; Garage Cheseaux, Leytron;

Garage Voutaz, Sembrancher; Maison Bonvin, Conthey; Quincaillerie Leiggener, Visp.



Auteur du projet: Jean-Jacques Derron, Vuibroye
Structures: BA - Charpentes RBA, Sion

ONT PARTICIPÉ A LA CONSTRUCTION DU MAGASIN

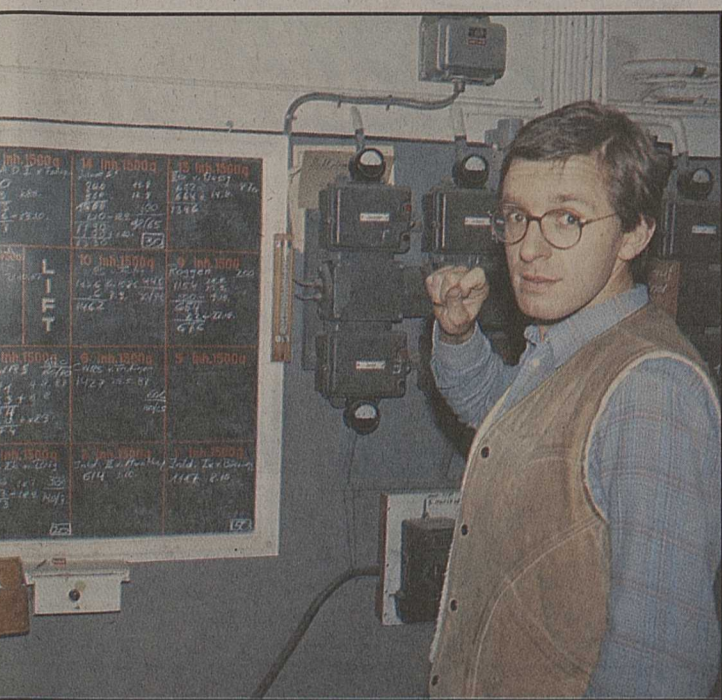
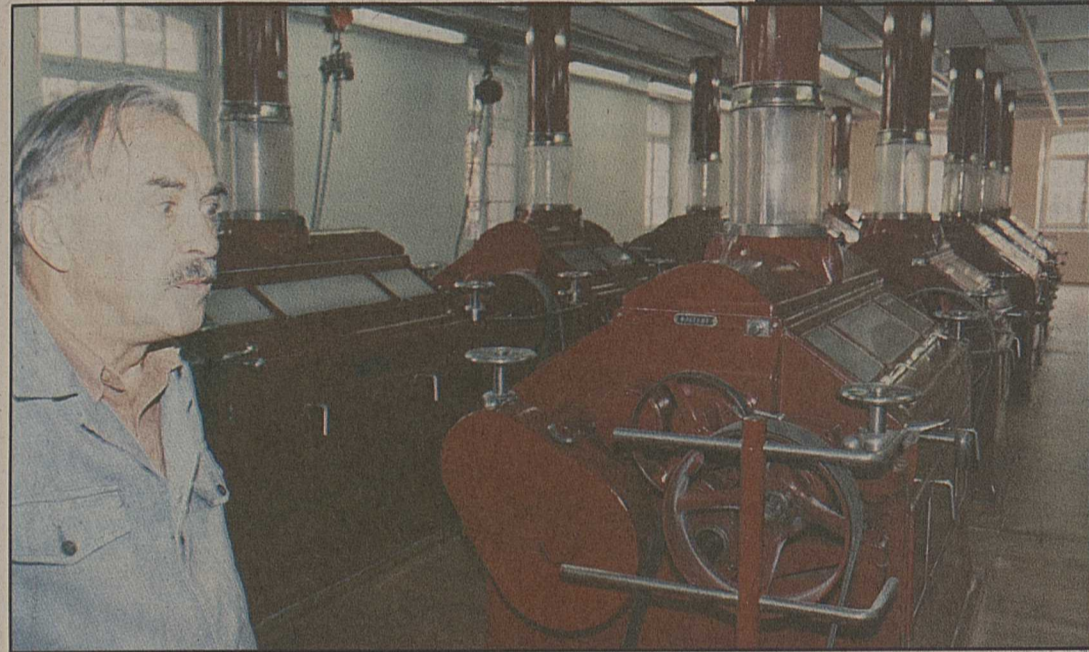
<p>RBA Realini + Bader et associés Rue de Lausanne 114 1950 SION Claudy Burrin administrateur</p>	<p>Maçonnerie & Béton S.A. Chemin des Fournaises 27 SION (027) 31 32 66</p>	<p>REBORD D. Constructions métalliques BITZ & SAVOYE S.A. Successeurs Rue Oscar-Bider 1950 SION Tél. (027) 23 12 74</p>	<p>J.J. PITTELOUD + G. VIGLINO SA Route de Chandoline 2 1950 SION Tél. (027) 31 23 43 Installations sanitaires Etudes sanitaires</p>	<p>micHEL SION (027) 22 55 05 Fourniture - Pose Réparations</p>	<p>AIMONINO Vitrerie Glaces Miroiterie Vitrage Isolant phonique et thermique CH. ST-HUBERT 23 - 1950 SION TÉL. 027/22 71 20 - CCP 19-708-2</p>
<p>Grichting & Valterio S.A. Entreprises électriques SION Tél. (027) 22 23 03</p>	<p>APPLITECHNA CH-3941 GRÔNE (027) 58 32 71 Télex 472 660 Chauffage - Climatisation Aspirateur central</p>	<p>ANTCOUDRAY Gypserie - Peinture Papiers peints 1950 SION (027) 22 23 54</p>	<p>DFS DÉLÈZE FRÈRES Sà.r.l. Fabrique de fenêtres et menuiserie SION Tél. (027) 22 94 54</p>	<p>Ferdinetti SION - Monthey Matériaux de construction Sanitaires - Cuisines Carrelages</p>	<p>PERROUD Etanchéité Isolation Asphaltage SION Avenue de France 10</p>



LES MOULINS DU RHÔNE DES FRÈRES AUGSBURGER A NATERS

Où est passé Don Quichotte de la Manche?

NATERS. - Le silo à grains des Moulins du Rhône domine depuis 1912 le village de Naters. Ces jours-ci, il a fait peau neuve. Le dernier rejeton de la dynastie de meuniers Augsburger et sa dulcinée auraient bien aimé voir des artistes des contrastes de couleur trop violents qui eussent provoqué des différences de température, et recommandait un revêtement perméable à l'air qui n'étouffe pas le bon grain stocké dans les seize cellules du silo. Le sigle de l'entreprise familiale Augsburger ou le logo, comme disent certains, figure donc sur les murs et il résistera aux attaques des Don Quichottes modernes du commerce du blé et de la farine: concentration des moulins, quotes-parts officielles de céréales indigènes et étrangères, diminution de la consommation de pain, variations saisonnières liées au tourisme etc. Voyons de plus près.



Bernhard Augsburger explique le contenu des seize cellules du silo à grains relié par une galerie souterraine aux installations de mouture.

Des moulins qui ressemblent à des laminoirs. Le grain passe par un système de rouleaux horizontaux.

Il n'y a plus que trois moulins de commerce dans le canton. Les Moulins du Rhône de Naters sont la plus ancienne entreprise et c'est la seule en mains privées valaisannes. La somme investie par le fondateur de l'entreprise, Adolf Augsburger, en 1911 pour l'achat du terrain en bordure du Rhône et l'acquisition des machines - il s'agissait de 156 000 francs - aurait tout juste suffi à couvrir les dégâts causés aux camions de la maison lors des inondations du mois d'août. Mais les Moulins du Rhône en ont vu d'autres. La population de Naters se souvient encore de l'incendie qui avait détruit complètement le moulin en 1942. La chronique ne mentionne pas d'explosion de farine, ce danger est écarté par une propreté parfaite des installations. Mais croyez-nous, la physique n'exclut pas de telles explosions quand la densité des poussières de farine est donnée.

Surproduction indigène

Le problème de la concurrence ne se pose pas au niveau de l'achat des céréales. Les meuniers suisses sont tous logés à la même enseigne pour leur ravitaillement. Depuis le milieu des années septante, bon nombre d'agriculteurs suisses ont remplacé la production laitière par celle des céréales. De nouvelles sortes de blé et le recours à la chimie ont fait grimper la production indigène. A tel point que l'importation de céréales étrangères a été limitée parallèlement par l'Office fédéral des blés à 20 ou 30% et a atteint en 1985 les 15% actuels.

Le temps pluvieux de cet été a réduit le surplus de céréales d'un quart, mais les quotes-parts d'importation restent les mêmes.

Bernard Augsburger, le petit-fils du fondateur des Moulins du Rhône fait remarquer que les céréales étrangères en provenance du Canada, des Etats-Unis et, plus récemment, d'Arabie saoudite se paient moitié moins cher que la production indigène, cela après le paiement des taxes d'importation. Le seul moment de justice qu'il voit dans la réglementation des quotes-parts est celui d'un traitement égal des grands et petits moulins. La même chose vaut pour l'obligation légale de stocker les réserves de céréales appartenant à la Confédération.

Du blé tendre au blé dur

Les Moulins du Rhône arrivent à se maintenir dans la catégorie des moulins de taille moyenne en diversifiant sa production et en satisfaisant des demandes particulières. Les pizzerias, les hôtels voulant fabriquer leur propre pâte et l'industrie des pâtes alimentaires à Brigue ont besoin de farine de blé dur. Eh bien, les frères Augsburger la leur fournissent jusque dans le Bas-Valais et subissent sans rechigner les variations saisonnières propres à la demande touristique.

D'autre part, le consommateur moderne, s'il mange moins de pain (26,9 kg par tête annuellement en 1985, contre 30 kg encore en 1980) réclame une infinité de variétés de pains. Les moulins de Naters doivent en tenir compte. Ils ne négligent pas non plus une clientèle traditionnelle qui demande des petits sachets de semoule ou de farine à des fins ménagères. Sa taille moyenne lui permet d'être flexible.

STÉPHANE ANDEREGGEN

Forum

PIERRE PRALONG

«Le renouveau charismatique n'est pas une secte...»

Pierre Pralong n'est ni prêtre ni moine. Architecte sur le Haut-Plateau, il est, à 50 ans, l'un des animateurs du renouveau charismatique tant à Crans qu'à Sierre. Ni un illuminé ni un exalté. Son métier l'oblige à avoir les pieds sur terre. Pourtant son enthousiasme et sa foi dans ce renouveau charismatique me paraissent si absolus que j'entends bien qu'il explique clairement de quoi il en retourne. Une secte ce mouvement? «Ce n'est ni une secte ni un mouvement. C'est l'Eglise en mouvement par la puissance de l'Esprit-Saint! Sur le plan mondial, 50 millions de chrétiens, dans 160 pays toutes races confondues sont des charismatiques. En Suisse, depuis 1975, 240 groupes de prières fonctionnent et deux communautés permanentes existent. L'une à Ravoire et l'autre à Melchtal.»

- Et le Valais?
- Nous sommes 44 groupes de prière. Nous nous réunissons une fois par semaine, soit dans une maison privée, soit dans une église. Là nous prions le Seigneur, nous le louons et nous chantons. Nous prenons un passage de la Parole de l'Evangile et chacun s'exprime librement. Ce n'est pas une récitation, ce serait plutôt un cri du cœur!
- N'y a-t-il pas là une forme de scission avec la paroisse, une sorte de chapelle privée?
- Au contraire! Nous ne remettons pas la paroisse en question, nous renforçons les liens avec elle. Nombreux sont les membres qui fonctionnent d'ailleurs dans les conseils de paroisse, dans les chœurs d'église! J'irai même plus loin: le renouveau charismatique attire probablement des gens qui ne vont plus à l'église ou n'auraient pas idée de pratiquer leur foi. Au sein du renouveau, nous cheminons vers le Seigneur car nous sommes remplis de l'amour de Dieu. Débordants de cet amour nous allons de nous-mêmes remplir des services tels que visites aux malades, aux prisonniers ou toute autre aide aux autres.
- Serait-ce à dire, alors, que le renouveau charismatique est une façon plus concrète, plus vraie de vivre sa foi?
- Je pense que les gens aiment mieux vivre un engagement personnel au service des autres plutôt que de pratiquer seulement une foi intellectuelle!
- N'est-ce pas le fait d'une élite, ne formez-vous pas un groupe fermé?

- Je comprends très bien qu'on puisse penser cela. Que le renouveau charismatique fasse peur. A l'heure actuelle, je n'hésite pas à dire que les gens



d'Eglise vivent une foi de facilité et ne maîtrisent plus la société du matérialisme, du progrès ou du laisser-aller moral. Il y a un certain moutonisme. Alors les gens sont désespérés et cela explique l'apparition de toutes sortes de sectes. Mais ce sont nous, chrétiens, qui n'avons pas su donner un vrai témoignage de chrétiens à ceux qui recherchent les sectes. Nous ne vivons pas assez la présence de ce Jésus ressuscité. Cela dit, je répète que nous ne formons pas une sorte de chapelle au sein de l'Eglise, ni une élite car le renouveau charismatique touche

toutes les couches de la société et est ouvert à l'œcuménisme.
- Donc vos relations avec l'Eglise sont bonnes?
- Mais, nous faisons partie de cette Eglise, au service de cette Eglise. D'ailleurs Paul VI lorsqu'il reçut, en 1975, les membres du renouveau mondial a dit: «C'est une grâce pour l'Eglise et pour le monde!»
- Qu'est-ce que le charisme a à voir avec tout cela?
- L'Eglise est charismatique. Mais ses charismes se développent mal parce que l'on a mis le Saint-Esprit en cage, si je puis dire. Le charisme vient par la puissance de l'Esprit-Saint et justement nous, nous axons toutes nos actions sur la puissance de l'Esprit, on se laisse renouveler par l'Esprit-Saint. Il faut bien savoir que la puissance de l'Esprit souffle sur le monde entier et c'est une grâce exceptionnelle en ces temps difficiles.
- Et pour Pierre Pralong qu'est-ce que renouveau charismatique a changé dans sa vie?
- Jésus a changé mon regard sur les autres. Il a rempli mon cœur d'Amour et il me donne la joie de servir les plus pauvres. Avant... j'étais axé sur la réussite, le succès et les honneurs!
- Une conclusion?
- A tous ceux qui doutent et qui ont peur d'ouvrir leur cœur à Dieu, je les invite à venir ce dimanche à la cathédrale de Sion à 14 h 30 pour écouter les merveilles que le Seigneur a fait dans le cœur et le corps de ses enfants...
ENTRETIEN
DANIÈLE DELACRÉTAZ

Le Prix d'Entremont 1987 à François Emonet (30)

VAL D'ANNIVIERS
Un livre-témoignage poignant (36)

Sida dans la tête

Naïveté, insouciance, inconscience, perversité... comment qualifier l'attitude des partisans et promoteurs de la libéralisation des drogues dites douces? Partisans qui se recrutent dans tous les milieux de notre société permissive! Sous prétexte que l'alcoolisme et le tabagisme sont autant de fléaux qui pourrissent l'humanité souffrante, des médecins, des professeurs, des hommes et des femmes investis politiquement, généralement pourfendeurs de l'ordre établi, n'hésitent pas à réclamer également le droit à l'auto-destruction par la drogue. Ce seul argument prouve sans équivoque la perversité de leur raisonnement.

Malgré leurs dénégations, le cannabis ou toute autre forme de drogue «douce» contient les germes de la déchéance. Tôt ou tard, l'héroïne et la

Humeur

seringue prendront le relais. Détruire la personnalité, tuer la volonté; buts inavoués ou imagination excessive? Prudence, car l'humanité a engendré d'autres formes d'autodestruction machiavéliques: Hitler était aussi, à sa manière, une drogue, douce d'abord, puis... La relation entre la seringue et le sida étant dûment établie, on est en droit de s'étonner et de s'inquiéter de la recrudescence des partisans de la libéralisation. Lorsque l'on sait, par ailleurs, que la moitié de la population carcérale est toxicomane et que près de la moitié de cette moitié est séropositive, avec souvent cette volonté sournoise de contaminer autrui, par esprit vengeur ou égalitaire, toute tentative permissive doit être considérée comme suicidaire et non libéralisatrice. A moins de vider les prisons, ultime argument des masturbés de l'intellect, et nous autres, dont la liberté s'arrête volontairement là où commence celle d'autrui, nous n'aurons plus qu'à vivre en cellule!

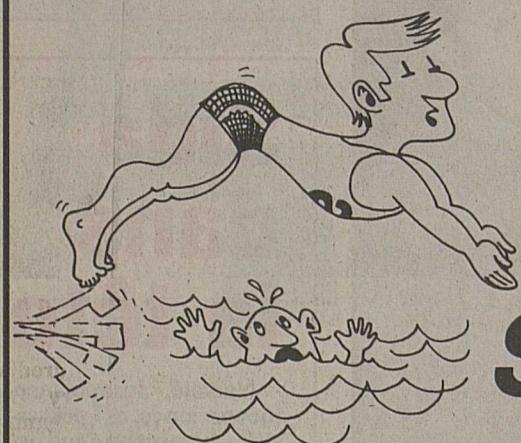
R. Puijpe

Statistiques cantonales

Le point sur la construction

Au cours des neuf premiers mois de l'année, 2957 demandes d'autorisation ont été adressées à la commission cantonale des constructions, soit une diminution de 7,5% par rapport à la période correspondante de 1986. Concernant les logements uniquement, le recul s'est chiffré à 5,1% (188 logements de moins). Les autorisations accordées ont elles aussi régressé (-12,2%). Si le nombre des bâtiments avec logements a baissé de 10,8%, celui des logements autorisés a légèrement augmenté (+14 unités) par rapport à 1986; par contre si on le compare à la même période de 1985, on constate une très forte augmentation de 35,1% (+867 logements).

24 heures arena de natation



PISCINE COUVERTE SION

**DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 1987 DÈS 12 H.
AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1987 À 12 H.**

- Inscription: gratuite sur place
- Distance: au minimum 100 mètres
- Diplôme: à chaque participant
- Challenge: 10 challenges (individuel, famille, groupes scolaires, groupes divers, nageuse et nageur plus jeune, nageuse et nageur plus âgé, ayant couvert la plus longue distance).

Programme d'animation

Samedi 21 novembre 1987

- 14.00-17.00 **Initiation à la plongée sous-marine** par les clubs de plongée de Champéry et Sion
- 16.30-20.00 **Alpa Films** sur écran géant de 12 m² Ski - Surf - Alpinisme, etc.
- 20.00-20.45 **Ballets nautiques** Natation synchronisée, show-plongeurs par le groupe de Lausanne-Natation
- 21.00 **Election de miss 24 Heures Arena**
- 21.45-23.00 En alternance:
 - Jazz - Ecole de danse Dominique Cherix
 - Permadance - Ecole de danse Jacqueline Riesen
 - Break dance - Olivier et Dominique
 - Rock - Groupe Papillon
- dès 23.30 **Blues et rock** avec le **Band Poco-Locho**

Dimanche 22 novembre 1987

- 6.30- 9.00 Petit-déjeuner en musique
- 9.30-12.00 Grande animation **JACKY LAGGER** pour enfants et familles
Production Blue Gym

Restauration chaude sur place

GUY GESSLER PRÉSENTE SES NOUVEAUTÉS 1987



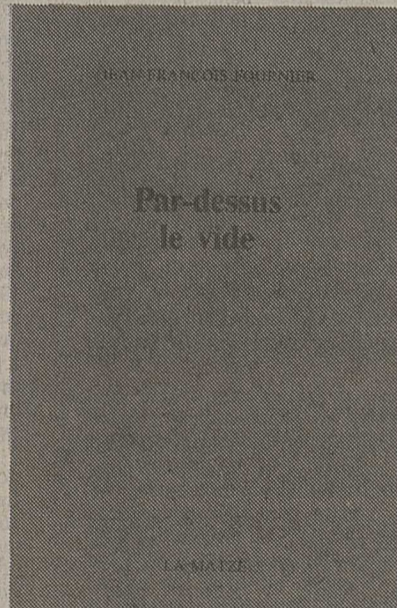
C'est l'histoire d'un quotidien où les formes du temps s'enchevêtrent. Une évasion hors de la lumière.

Broché, 80 pages, 15 x 21 cm, Fr. 24.-

Demandez notre CATALOGUE 1987-1988 (124 titres publiés)

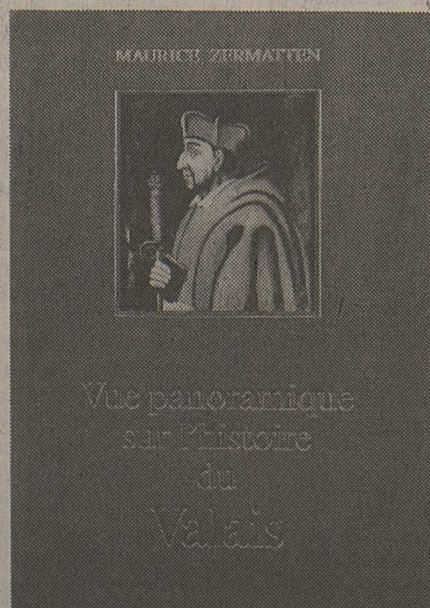
Un ouvrage indispensable pour ceux qui pratiquent ce sport. Tous les renseignements y figurent, richement illustrés en couleurs. Français, allemand et anglais.

Broché, 246 pages, 16 x 29 cm, Fr. 39.-



Et toujours nos grands succès:

- Collection Vers Paradis: 25 romans de M. Métral + 4 autres auteurs.
- Collection Cap sur l'Histoire: **SION AUTREFOIS-VIEUX PAYS D'ÉVOLÈNE**. Richement illustré.
- Collection Le Shako: **MILICES VALAISANNES-RÉGIMENTS SUISSES AU SERVICE DE FRANCE** (dessins d'uniformes en couleurs. Scènes de batailles).
- Divers: F. MARTIGNONI - ANDRÉ GEORGES



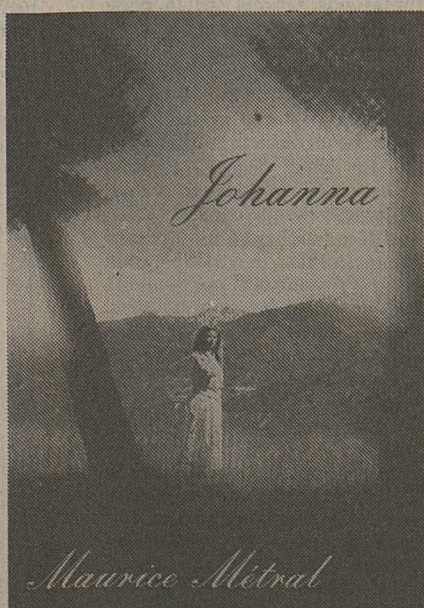
Extraordinaire roman d'amour vécu en Valais et en Amérique, avec une fascinante histoire dont personne ne parviendra à oublier la présence.

Relié, 208 pages 15 x 21 cm, Fr. 27.- (en diffusion)

Notre grand succès 1986: **NOUS AVONS TOUS BESOIN D'AMOUR**

Le grand public regrette de ne pouvoir acquérir une connaissance cohérente de nos origines. Cet ouvrage met fin à cette lacune. Disponible également en allemand. (en diffusion)

Relié, 192 pages 21 x 29 cm, Fr. 60.-



Florian Favre est, au siècle dernier, le premier régent breveté de son village. Il va épouser Rosaline, femme aguichante mais perfide qui va faire son malheur... En toile de fond, l'arrivée du premier train et du télégraphe en Valais. Un livre qui se lit d'une traite... Broché, 160 pages, 15 x 21 cm, Fr. 24.-

Du même auteur: **DRAMES DANS LE BAS-VALAIS** (1986)

Vente en librairies, dans les kiosques Naville, les grandes surfaces ou directement aux Editions La Matze, case postale, 1951 Sion.

PASSEPORT-CARREFOUR De la sueur pour la commune de Bex

BEX (sd). – Durant toute cette semaine, un groupe de jeunes faisant partie du « passeport-carrefour » a dépensé une grosse énergie pour la commune de Bex en effectuant d'importants travaux sur son territoire. Rappelons que le « passeport-carrefour », mis sur pied par le Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR), est destiné aux jeunes qui, en fin de scolarité, ne savent pas comment orienter leur vie professionnelle. Il leur permet, pendant une année, de connaître de nombreux aspects de la vie pratique, de s'essayer à de nombreux métiers, de connaître des gens. Bref, il leur permet de trouver eux-mêmes une orientation.

Sous la direction de M. Jean-Marc Thévenaz, le groupe qui est actuellement à Bex effectue un certain nombre de travaux pour le compte de la commune.

Nous les avons rencontrés alors qu'ils commençaient la remise en état complète de la piste Vita bellerine. Au programme de ce chantier: remise en ordre des écriteaux, réajustement des divers engins, marquage du parcours, réparation de ce qui doit être réparé.

Auparavant, ces jeunes avaient déjà débroussaillé les talus situés derrière le centre sportif et débroussaillé également tout le cours de la Croisette. Indépendamment de ces



Les jeunes du passeport-carrefour en train de travailler sur le parcours de la piste Vita de Bex.

travaux, des jeunes ont été mis à disposition du service communal de la protection civile pour diverses tâches, et d'autres ont également donné un sérieux coup de main pour la mise en ordre des plates-bandes, du nettoyage des vitres et de la préparation des pistes de saut du centre sportif.

Leur « salaire » consiste tout

simplement à être nourris et logés (dans les locaux de la PC) durant tout le temps de ce chantier. Cette opération rend donc service à tous les « partenaires », au MJSR, à la commune et aux jeunes qui, par ces chantiers, peuvent faire connaissance avec divers métiers et côtoyer de nombreuses personnes.

SOIRÉE THÉÂTRALE A SAINT-GINGOLPH En avant la comédie

Depuis le mois de janvier dernier, la troupe de théâtre amateur de Saint-Maurice, que préside M. Michel Rey-Bellet, prépare une comédie en trois actes, « J'y suis, j'y

reste » de Vincy et Valmy. Les comédiens ont déjà présenté leur pièce à Saint-Maurice, Troistorrens, Viornaz et Chippis, et joueront ce samedi à la salle po-

lyvalente de Saint-Gingolph grâce à la collaboration de la commission culturelle locale.

La mise en scène de ce spectacle est assurée par Arlette Pochon et se veut dynamique et pleine d'entrain et de suspense. La vie se déroule sans heurts chez la comtesse de Mont-Vermeil qui règne sans partage sur son neveu, le comte Hubert, et sur le personnel du manoir. Débarquent alors deux personnages qui sortent de l'ordinaire, Nénette, la patronne d'un restaurant des Halles, accompagnée de Jules, son barman. Les deux touristes désirent se marier, mais l'état civil réserve parfois des surprises, car Nénette est, sans le savoir, déjà mariée avec le baron Hubert. Elle vient donc pour arranger la situation mais l'arrivée imprévue d'un cardinal surprend tout ce petit monde qui n'ose pas avouer la vérité de peur de blesser l'ecclésiastique.

Deux heures de rires, d'émotions, de surprises, qui ont laissé des traces dans les chaumières de la région. Cinquante répétitions, des décors flambant neufs et une troupe pleine d'enthousiasme pour faire rire les gens et les aider à s'évader. Les Tréteaux du Parvis présentent ce spectacle samedi 21 novembre à la salle polyvalente de Saint-Gingolph et joueront encore à deux reprises au mois de décembre, à Fully et Dorénaz.



Jean-Marie Torrenté et Christiane Balleys dans une scène de « J'y suis, j'y reste ».

Samaritains de Saint-Maurice: un chiffre porte-bonheur...

SAINT-MAURICE (ruc). – Le geste qui sauve. Il peut être tout bête. Encore faut-il le connaître! C'est ce à quoi s'attache régulièrement les associations de samaritains, à Saint-Mau-

rice comme ailleurs. Ce vendredi 20 novembre, du reste, sera un jour pas tout à fait comme les autres pour la section saint-mauriarde. Les nouveaux diplômés recevront leur

« papier ». Ils auront suivi les vingt-six heures de cours dispensés depuis le 6 octobre dernier. Ils sont treize à recevoir leur certificat de samaritain: un chiffre porte-bonheur! Tout en espérant qu'ils n'auront jamais à prouver leur savoir-faire...

Précisons que la monitrice de la section aignoise s'appelle Mme Marie-Claire Nicoud. Elle œuvre en collaboration avec les docteurs Olivier Favre et Pascal Piccinin.

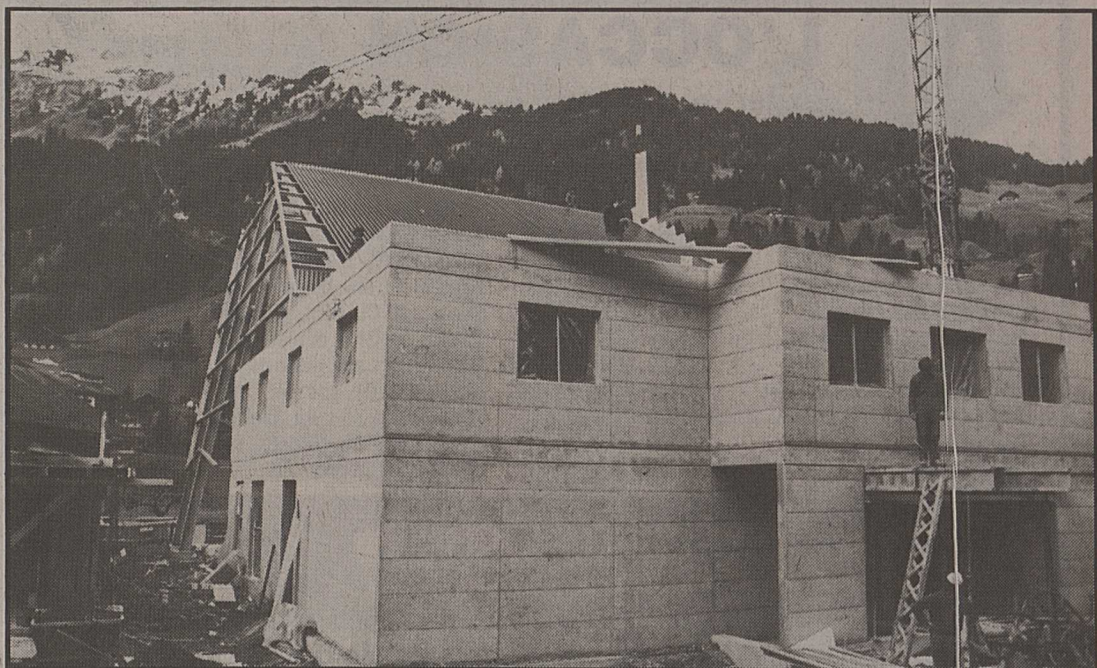
Les nouveaux samaritains: Marie-Stella Barman (Epinassey); Edith Bobillier (Saint-Maurice); Marguerite Bobillier (Saint-Maurice); Danielle Constantin (Epinassey); Christine Gaillard (Martigny); Martin Kuzmann (Deviliez, Jura); Dora Meylan (Saint-Maurice); Danielle Melcarne (Saint-Maurice); Marie-France Paratte (Saint-Maurice); Juan Pinto (Le Châble); Marguerite Schiliro (Saint-Maurice); Claudine Vanay (Saint-Maurice).



Pour terminer le cours, un exercice pratique, ou comment sortir un blessé d'une voiture accidentée.

TÉLÉPHÉRIQUE DE CHAMPÉRY

Après « tante Simone », « oncle Robert »...



Pas de problème à la station inférieure: on en est au stade des finitions. Sur notre photo, en haut à gauche à la station d'arrivée, à la Croix-de-Culet avec, devant, « tante Simone »...

CHAMPÉRY (ruc). – Sur les hauts de Monthey, la « rogne » a fait place à l'admiration. Vendredi dernier « tante Simone », entendez par-là la première cabine du nouveau téléphérique Champéry - Croix-de-Culet est arrivée sur place. Aujourd'hui vendredi, la deuxième cabine sera amenée à Champéry. Elle s'appelle gentiment « oncle Robert ». Ainsi, les principaux opposants à cette réalisation se trouvent associés; à manière comme une autre d'éteindre le feu...

A Champéry, on a le sourire du vainqueur, sans sous-entendu bien sûr. Tout simplement, les travaux de construction du nouveau téléphérique Champéry - Croix-de-Culet se déroulent normalement. La première cabine, baptisée gentiment « tante Simone », du prénom d'une des opposantes, est arrivée vendredi dernier dans la station par convoi spécial; le « Nouvelliste » l'a relaté dans son édition du samedi 14 novembre. Aujourd'hui, une semaine jour pour jour après l'arrivée de la première cabine, la deuxième sera acheminée sur les hauts de Monthey, par camion. Une cabine baptisée, elle, « oncle Robert », du prénom d'un non moins opposant au projet. Gageons qu'ils sauront en sourire avec tous leurs « neveux et nièces » champérolains...

Pas de problème

M. Charles-Henri Galletti, président du conseil d'administration de la société du téléphérique le dit: « Pas de problème quant aux délais; ils sont respectés. La première cabine a fait le trajet de la Croix-de-Culet, pour permettre l'arrivée de la deuxième. En principe, les travaux seront terminés pour le 7 décembre, pour autant que la neige ne vienne pas perturber les finitions au sein de la station supérieure. A la Croix-de-Culet, la grande grue sera démontée lundi; les travaux sont terminés. Reste encore à couler une dalle de 70 mètres carrés. A la station inférieure, la couverture est terminée. Hier jeudi, les ouvriers s'attaquaient à la fermeture des côtés du bâtiment principal.

L'isolation, le boisage intérieur, l'aménagement du bureau du directeur, du caissier, un local pour les archives, seront ensuite effectués, de même qu'une salle de conférences. Un appartement (chambre, cuisine) sera par ailleurs aménagé au sein même de la station de départ.

Le 7 décembre donc, les travaux devraient être terminés. Il sera temps pour l'Office fédéral des transports de faire le déplacement de la station val d'illienne. Les nombreux contrôles clébuteront. Le feu vert quant à l'exploitation de la nouvelle installation devrait « tomber » quelques jours plus tard. L'inauguration, quant à elle, est toujours fixée au mardi 22 décembre, en grande pompe, est-il besoin de le préciser!

A.O.M.C.: nostalgie pour deux wagons

MONTHEY (gib). – Le chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC) vient d'être doté d'un nouveau matériel roulant. Mercredi, deux anciens wagons aux banquettes en bois, dont la mise en service date du début du siècle, ont effectué un dernier voyage pour rejoindre Ollon où ils seront entreposés quelque temps. A la gare de Monthey, le personnel vit partir ces témoins du passé non sans une pointe d'émotion, vite dissimulée par les impératifs du travail.

Parmi ceux-ci, un ancien employé de la compagnie à la retraite, M. Aimé Cottier, qui fut chef de train. En pensant aux innombrables kilomètres parcourus avec « ses » wagons, il n'a pas résisté: le sympathique Aimé Cottier a sauté dans le dernier wagon pour l'accompagner dans son dernier voyage. « A l'époque, on n'avait que trois wagons du même type. Sacrée époque! On transportait de tout à part les passagers, depuis les poules, les chèvres, jusqu'à un cercueil dans le wagon de marchandises. » Un autre employé, encore en pleine activité, évoquait également des souvenirs, eux aussi impérissables: « Quand j'ai commencé dans la compagnie, on rigolait bien quand on voyait arriver ces jeunes touristes anglaises en minijupe. C'était le bon temps. »

Ces wagons, qui avaient encore roulé l'hiver dernier, dataient de 1912 et 1942. L'un deux, encore en bon état, partira peut-être au Blonay-Chamby; quant à l'autre, si un collectionneur ne se manifeste pas, il finira tout simplement à la casse.



Le dernier voyage du vieux wagon, accompagné par Aimé Cottier. Nostalgie, quand tu nous tiens...

Sion, Hérens, Conthey

Noces de diamant à Savièse



Le 19 novembre 1912, Jérôme Reynard épousait Euphémie Jacquier.

Soixante ans plus tard, ils étaient tout heureux lorsqu'on vint leur présenter des compliments: ils avaient presque oublié que leur bonheur quotidien datait de ce jour précis et lointain.

Tous deux originaires de Savièse où ils habitent encore, Mme et M. Reynard se sont toujours adonnés à l'agriculture. Ils ont mené de front une vie de labeur et de courage.

Depuis quelques années, entouré des siens, le couple coule des jours paisibles.

Nous félicitons chaleureusement Mme et M. Reynard pour ce bel anniversaire et leur souhaitons une bonne santé, pour vivre ensemble encore de nombreuses années de bonheur.

RÉDACTION CENTRALE DU CHABLAIS

(025) 71 12 38

Gabriel Ruchet
☎ (025) 65 26 24

Jean-Bernard Mani
☎ (025) 71 26 41

Gilles Berreau
☎ (025) 71 61 56

Silvio Dolzan
☎ (025) 63 19 14

POUR LES SPORTS
Christian Rappaz
☎ (026) 8 45 84

GRAND-SAINT-BERNARD Clandestins turcs refoulés

MARTIGNY (gram). – Sept ressortissants de nationalité turque ont été récemment interceptés dans la région du Grand-Saint-Bernard, alors qu'ils tentaient d'entrer illégalement dans notre pays. Six d'entre eux ont été refoulés et remis à la police italienne, un septième recherché pour divers délits commis en Suisse a été incarcéré dans les geôles valaisannes.

Profitant des récentes chutes de neige et de la fermeture du col du Grand-Saint-Bernard, un groupe de jeunes Turcs âgés de 25 à 30 ans a franchi illicitement la frontière samedi dernier, tôt dans la matinée. Les sept clandestins avaient été conduits par un passeur italien qui s'était fait verser 3500 DM – 500 DM par homme – pour sa besogne. Hormis le passeur resté prudemment sur sol italien, tous ont été arrêtés par les douaniers suisses qui avaient renforcé leur surveillance depuis un mois, après que d'autres postes-frontière, Chiasso notamment, aient dû refouler différents groupes de Turcs qui se proposaient de venir travailler «au noir» dans notre pays.

Envoyé en estafette, un premier clandestin est tombé sur une patrouille, dans le secteur du Super-Saint-Bernard. Ses six autres camarades ont été repérés et signalés par un garde-frontière qui faisait du ski. Selon le gabelou, tous étaient chaussés de souliers bas dans la neige et faisaient peine à voir.

Ils ont été interceptés sans manifester la moindre résistance, puis remis par la gendarmerie valaisanne à la police italienne, à l'exception de l'un d'eux qui, déjà recherché pour différents délits, devra rendre des comptes à la justice helvétique.

CONSEIL DE DISTRICT D'ENTREMONT Le prix 1987 à François Emonet

SEMBRANCHER (pag). – Réuni mercredi à Sembrancher, le Conseil de district d'Entremont a non seulement permis au préfet Albert Monnet de réclamer encore et toujours plus de postes de travail pour permettre aux jeunes de demeurer sur place. Cette séance a aussi donné la possibilité aux membres du conseil de récompenser les mérites d'un enfant de la capitale. Le prix 1987 a en effet été décerné au jeune pilote militaire François Emonet, pour son cheminement professionnel remarquable.

Le Prix Entremont 1987 a donc été attribué à un Sembranchard. En décernant cette distinction à François Emonet, les délégués du conseil de district ont voulu récompenser la détermination et le talent. Mais il ont aussi voulu adresser un clin d'œil à la jeunesse. Le lauréat 1987 n'est en effet âgé que de 22 ans. Et il est ainsi le plus jeune pilote militaire de Suisse. Son mérite est d'autant plus grand qu'il a été choisi parmi 2000 candidats. Sa nomination a donc été accueillie avec fierté par toute une région. Cela valait bien un Prix d'Entremont.

Vers le bimillénaire du Grand-Saint-Bernard
Ce conseil de district a aussi été

marqué par une projection dans le futur. Président d'un comité provisoire ad hoc, le sous-préfet René Berthod a en effet profité de cette séance pour jeter les grandes lignes de cet événement qui sera fêté dans deux ans. Un colloque d'historiens, des publications diverses, une pièce de théâtre, des expositions, un grand diorama vont marquer cet anniversaire. Dont les réjouissances n'en sont pour le moment qu'au stade de l'ébauche. A suivre donc.

Soutien au home
Un autre projet est revenu sur le

tapis à Sembrancher. Dont la réalisation se fera cependant dans un avenir bien plus rapproché. Il s'agit de l'agrandissement du home La Providence. Quinze millions de francs vont être injectés à Montagnier pour offrir à toutes les personnes âgées de l'Entremont une maison de retraite spacieuse et confortable. Une solution aux problèmes de financement est en passe d'être signée par toutes les parties en cause. Ce plan – baptisé plan Berthod parce que réalisé par le sous-préfet d'Entremont – a déjà reçu l'aval des communes

concernées. Il devrait passer la rampe du conseil de l'association pour le home.

A relever également dans ce chapitre consacré au home La Providence que le conseil de district a profité de son assemblée générale pour désigner MM. René Berthod et Clément Métroz au comité de direction alors que le président d'Orsières M. Jean-Marcel Darbellay a été élu au comité de construction de cette maison de retraite.

Signalons enfin qu'avant de se retrouver à table, les délégués du conseil de district ont pu découvrir le film de Michel Darbellay intitulé «Un passé pour notre avenir», et qui a été présenté par M. Jean-Henri Papilloud, le directeur du Centre valaisan du film.

VINGT ANS APRÈS LA DISPARITION DE CHARLES WÜTHRICH Fully reçoit une toile du peintre

FULLY (gram). – Charles Wüthrich appartenait à la race des peintres révélés. Né à Bex en 1875, mort à Fully en 1967, l'artiste a laissé une œuvre importante. L'une de ses toiles trône désormais dans la salle du Conseil communal de Fully. C'est son fils, André, Fulliérain d'adoption, qui l'a souhaité, vingt ans après la disparition de son père...

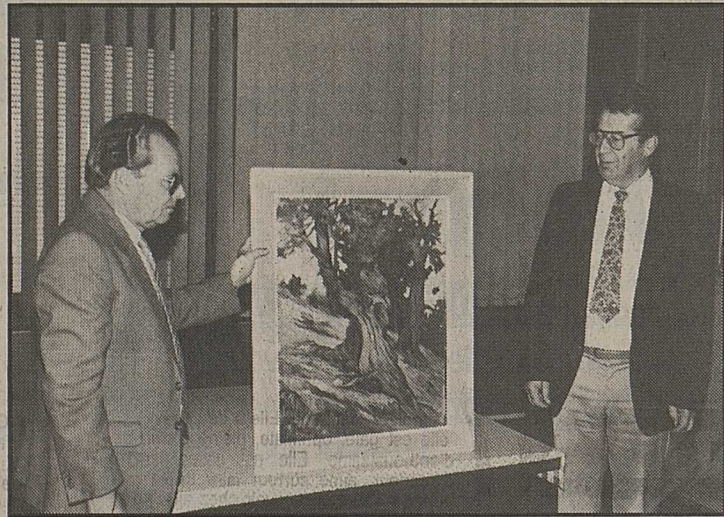
Hier matin, les représentants de la famille Wüthrich ont officiellement remis aux autorités fulliériennes une huile du peintre, un paysage croqué dans les années cinquante du côté d'Arolla.

Grand voyageur

Il faut d'ailleurs relever que Charles Wüthrich s'est beaucoup inspiré du Vieux-Pays. Avant-guerre, il a activement participé à la restauration de plusieurs sanctuaires, à Isérables, Mase et Saint-Luc, lieu dont l'église possède aujourd'hui encore deux des créations de l'artiste.

Formé à l'école des arts décoratifs, ce Bernois d'origine émigré dans un premier temps en terre vaudoise s'est rapidement orienté vers l'art pictural. Il a du reste exposé un peu partout en Suisse, ponctuait sa trajectoire de voyages à l'étranger, Nice, Paris, Turin et Milan s'inscrivant au nombre de ses «ports» d'attache.

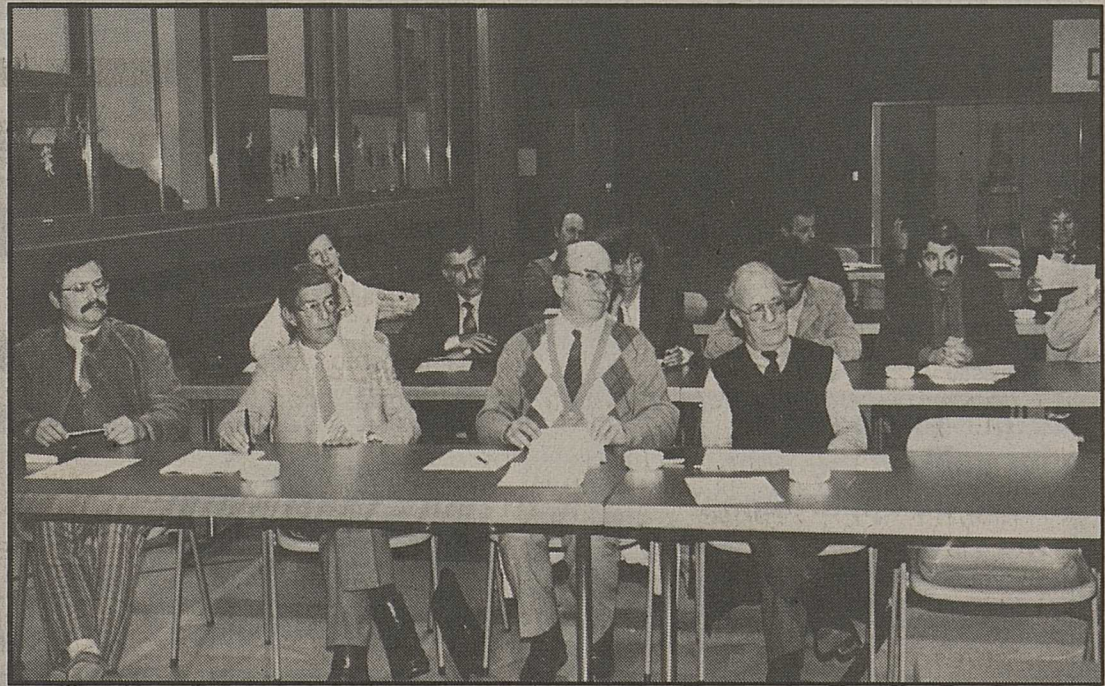
Bourgeois d'honneur de Lutry, Charles Wüthrich s'est, dans les dernières années de son existence, entiché de Fully. Il y a même célébré son nonantième anniversaire,



M. André Wüthrich, fils du peintre Charles Wüthrich, en compagnie du président de Fully, M. François Dorsaz. C'était hier matin à l'heure de la remise de l'une des toiles de l'artiste.

peu de temps après un voyage entrepris aux États-Unis où réside sa fille. Le peintre est décédé à 92 ans. Il

est enseveli au cimetière de Fully. Le don de ses descendants contribuera certainement à rendre son souvenir plus présent.



Quelques-uns des participants au dernier Conseil de district d'Entremont: le prix 1987 à François Emonet et un soutien aux festivités du bimillénaire du Grand-Saint-Bernard.

APRÈS LE CHAMPIONNAT SUISSE DE PARAPENTE Sport-Handicap choyé

LES MARÉCOTTES (gram). – Les organisateurs du premier championnat suisse de l'histoire du parapente, disputé en avril dernier aux Marécottes, viennent de boucler définitivement leurs comptes. Ils ont ainsi pu verser un solde bénéficiaire de 1126 francs à Sport-Handicap, ce qui porte à près de 16 000 francs le montant total du don effectué par les Marcottins à cette association.

Rappelons que quelque deux cents parapentistes ont participé à ces joutes qui tenaient lieu, en

quelque sorte, de répétition générale aux championnats du monde de Verbier.

Le président du comité d'organisation, M. Roland Délez, a pu s'appuyer sur des collaborateurs aussi dévoués que désintéressés, sur des annonceurs aussi nombreux que généreux. Le livret de fête en témoigne.

Bravo donc à cette sympathique équipe. Laquelle a non seulement offert à la station une manifestation de portée nationale, mais a financièrement apporté son con-

cours financier à un organisme qui contribue largement par le sport à l'intégration de la personne handicapée.

Votre spécialité d'automne

Marianne Kaltenbach, écrivain gastronome (Restaurant Raben, Lucerne), vous suggère:



MIGROS VALAIS EN FÊTE Cinq fois vingt-cinq ans de fidélité



Les collaborateurs récemment fêtés par Migros Valais. De gauche à droite: MM. Bertuchoz, Bochatay, Veuthey, Raymond et Pellaud.

MARTIGNY (pag). – La centrale de Migros Valais vient de servir de cadre à une sympathique cérémonie, qui a permis au directeur de la coopérative, M. Gérard

Kummer, et à ses principaux chefs de service de féliciter cinq collaborateurs qui fêtent cette année leurs vingt-cinq ans de service. Chacun de ces fidèles employés s'est vu remettre une splendide channe dédicacée.

A l'occasion de cette fête, M. Kummer a évoqué les grandes étapes de la carrière de ces collaborateurs, rappelant notamment que lors de leur entrée dans la maison, Migros occupait 286 personnes et réalisait un chiffre d'affaires annuel de 27 millions. Vingt-cinq ans plus tard, Migros occupe plus de 1200 employés pour un

chiffre d'affaires de 315 millions.

Les cinq collaborateurs qui ont fêté leurs vingt-cinq ans de service sont M. Clovis Veuthey (chauffeur poids lourd à la centrale d'exploitation de Martigny), Bernard Raymond (magasinier à l'atelier radio-télévision de Martigny), Jean-Claude Bochatay (contremaître remplaçant au secteur «fruits et légumes» de la centrale d'exploitation à Martigny), Georges Bertuchoz (acheteur «denrées coloniales» à la centrale d'administration à Martigny) et Philippe Pellaud (chauffeur-vendeur sur les camions de vente du Bas-Valais).

PICK-PUCK DE RADIO MARTIGNY Treize résultats exacts

MARTIGNY (gram). – Perspicacité, hasard, entraînement, divination: appelez cela comme vous voulez. Le fait est que pas moins de treize participants au dernier Pick puck de Radio Martigny ont pronostiqué avec exactitude tant le score final du match La Chaux-de-Fonds - Martigny (5-5) que trouvé le nombre de points totalisés la saison dernière par le joueur Roland Locher (38).

Il a donc fallu recourir au tirage au sort pour désigner les trois lauréats de cette édition de mardi.

Les vainqueurs ont pour nom,

dans l'ordre: 1. Josette Giroud de Martigny-Croix; 2. Chantal Meylan de Martigny; 3. Vincent Giroud de Martigny-Croix.

Les deux premiers se voient offrir chacun un bon d'épargne d'une valeur respectivement de 70 et 50 francs, le troisième deux billets d'entrée pour la rencontre qui opposera, mardi soir prochain, le HCM à Coire.

A noter que le studio des Bonnes-Luites a reçu pour ce concours 155 appels téléphoniques, ce qui constitue pour l'heure le record de la saison.

Rendons grâce à Dieu

Participants à plus d'un titre à Valère 87, ce pèlerinage du Jeune fédéral pour les vocations, nous vous disons merci. A tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée, à vous, les membres des équipes cantonales des vocations qui, avec notre évêque, avez mis sur pied ce pèlerinage; à vous les journalistes des diverses radios et de la Télévision suisse romande, des multiples journaux et revues du diocèse et de Suisse romande; à vous les priants dans le secret; à vous les généreux donateurs qui avez permis de répartir 17 000 francs entre Mgr Balet à Mundu pour son séminaire au Tchad et l'œuvre des vocations dans le diocèse de Sion; à vous tous, nous vous exprimons notre reconnaissance.

Avec vous tous, nous rendons grâce à Dieu, le père de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour toutes les grâces reçues en ce jour, en particulier l'ordination d'un prêtre et de deux diacres et cette joie qui régnait lors de la messe et tout au long de la journée.

Cassette-souvenir

Une cassette-souvenir de nonante minutes reprenant les temps forts de ces journées de pèlerinage: témoignage de Philippe Aymon, rites d'ordination, homélie de Mgr Schwery... au prix de 15 francs + frais d'expédition peut être obtenue auprès du Studio-son Ballestraz, case postale 434, 1920 Martigny ou auprès du Centre romand des vocations, Grotte 8, 1003 Lausanne.

ADONIS-BAR MARTIGNY

Notre très chaleureuse
COCO

vous rappelle ses délicieux cocktails:
pour une bonne mine
Douce Violine
pour plus d'illusions
Night Passion
Cocktail Dragon
avec effets immédiats...



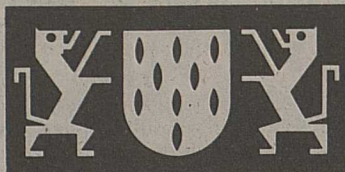
Petit-Carroz fourrures

RUE DU CHÂTEAU 6 - SIERRE

(027) 55 08 01



LA FOURRURE CHEZ



LE SPÉCIALISTE

**Une maison valaisanne
au service
de la fourrure de qualité**

IMPRIMERIE DORSAZ, FULLY 10 ANS A VOTRE SERVICE

Nous vous remercions, chers clients et amis, de la confiance que vous nous avez témoignée pendant ces 10 ans de collaboration!

Merci aussi à tous les employés qui ont contribué à la réussite de l'entreprise.

A cette occasion, nous organisons un concours qui pourra vous emmener à Paris ou déguster nos célèbres vins d'appellation Fully (voir dans vos boîtes aux lettres!)

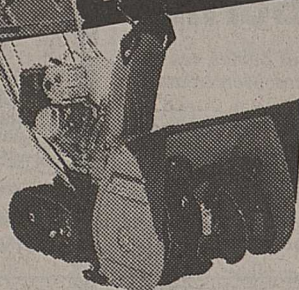


Equipe 1987:
Chantal, Jeanne-Marie, Myriam, Mirko, Pierre-André, Carole et Serge.

**Toujours à votre service
(026) 5 41 21**

36-091037

HONDA HS 80



FRAISE À NEIGE

8 CV - largeur de travail 600 mm.
Démarreur électrique, puissance et performances. Simple, maniable.
Le vrai «dur» infatigable, une aide précieuse pour cet hiver.

AMMETER AG

Landmaschinen
3941 Agarn
Tél. (027) 63 24 82

HONDA

Meubles d'exposition

Très bas prix

- Salons velours et cuir
- Canapés 2 et 3 places
- Parois, vaisseliers, petits meubles rustiques + classiques
- Meubles studios, bibliothèques
- Tables val., tables rondes
- Chaises assorties
- Lits, couches, sommiers matelas
- Meubles classeurs de bureaux
- Tapis laine

Facilité de paiement.

Votre meilleure affaire

Métraiiller
meubles
sion

Rue de la Dixence 19 C
Passage sous tunnel
Tél. (027) 22 34 20

MARIAGES

SYLVESTRE

40 ans, taille moyenne, svelte, physique agréable sans être Apollon. Sportif raisonnable, il aime le ski de fond, le tennis, le vélo et la marche. C'est un homme stable, fidèle, généreux. De nature gaie, il aime profiter de la vie, aime la bonne cuisine, la nature, la musique. Sylvestre a un métier intéressant qui le fait vivre à l'aise, il a des ambitions, veut aller loin dans la vie. L'enfant qu'il a à sa charge est bien élevé et ne demande qu'à avoir à nouveau une maman

Réf. M 4187660N

MAUDE

A 51 ans elle paraît facilement 10 ans de moins. Un physique de mannequin, des beaux cheveux blonds, un corps musclé et svelte. Plus grande que la moyenne, c'est une femme qu'on regarde. Maude est un personnage très complet. De la classe et de l'intelligence, de la force et du naturel. Elle aimerait retrouver un partenaire sensible, gentil, stable, intelligent. Elle aimerait faire du sport avec lui, aller au théâtre, voyager et VIVRE ensemble. Elle a beaucoup à donner

Réf. D 5187647N

ANNA

La quarantaine, un peu rondelette, féminine douce, gentille, simple et naturelle. Elle a de l'humour, elle est gaie, optimiste, pleine d'élan et d'enthousiasme. Elle est assez femme d'intérieur, aime surtout faire de la très bonne cuisine et recevoir chez elle. Anna n'est pas une grande sportive, un peu de ski, un peu de natation, un peu de marche, un peu de pêche. Veuve depuis longtemps, elle aspire à un nouveau bonheur à deux.

Réf. D 4387659N

GÉRALD

pense que 25 ans c'est l'âge idéal pour commencer une recherche de partenaire pour la vie. Ce n'est pas qu'il a envie d'être «casé» dans les mois à venir mais il aimerait mettre fin à une solitude qui lui pèse. Il a envie de fonder quelque chose de valable à deux. Il a envie de partager le quotidien, les loisirs, les joies, les peines avec une femme aimée. Gérald a un travail stable, il gagne bien sa vie, il aime les animaux, les sports, la vie de famille.

Réf. M 2587614N

DOMINIQUE

est un homme qui est nettement plus mûr que ses 32 ans. Il a beaucoup souffert dans sa vie, frôlé la mort plusieurs fois et a appris à se battre. Sensible, il a un amour profond de la vie, de la nature, est capable de sentiments forts, de tendresse. Dominique est joli garçon, grand, svelte. Assez nature, décontracté et vraiment bien dans sa peau. C'est un homme émancipé qui voit dans le couple la complicité, l'égalité, l'indépendance et le respect mutuel.

Réf. M 3287634N

SÉVERINE

est une jeune femme de 45 ans. Petite, fine, de longs cheveux noirs, des yeux noisette. Elle est vraiment jolie et ne paraît pas du tout son âge. Elle est ouverte, aime discuter, n'est pas «coincée», pas timide, mais bien dans sa peau et équilibrée. Séverine se sent très femme d'intérieur, elle aime s'occuper de quelqu'un, faire tout pour un homme aimé. Elle est seule, libre et sans attaches. Non liée à son domicile, elle suivra l'élu de son cœur jusqu'au bout du monde

Réf. D 4587654N



CP1039 1001 Lausanne
021/23 13 44 (9-20 h.)
Samedi (9-13 h.)

Je m'intéresse à l'annonce Réf.....
Nom: Prénom: Age:
Rue No: Tél:
NP Localité:

Distance
merc!

SKS

A céder à prix spécial d'exposition
garages démontables
en Eterplaques.
Grand choix de dimensions et d'exécutions.
Téléphonez tout de suite au: (021)
35 14 66 Uniform S.A., 1030 Villars-
Sainte-Croix.
036-828605

*Choisissez-vous et
choisissez*

- Choisissez:**
2 entrées FC Sion
(ou) 2 entrées HC Sierre
" 2 entrées cinéma
" 1 sac à commissions +
1 t-shirt NF
" 1 thermomètre à vin (jusqu'à épuisement du stock)

Nous vous offrons en plus:
le premier mois gratuit
(et) une annonce gratuite dans le marché du mardi (deux lignes, une fois par année)

Attention: chaque mois tirage au sort, 5 montres NF à gagner

Souscrivez dès ce jour un abonnement au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

LE TRAIT D'UNION DES VALAISANS

Avec chaque semaine le supplément NF magazines

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1988

Nom

Prénom

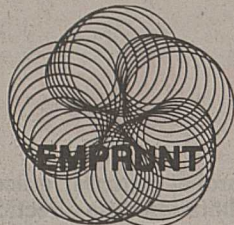
Adresse

Date Signature

Cadeau choisi*

*Pour le t-shirt, prière de nous préciser la grandeur (S-M-L ou XL)

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



USF&G Corporation

Baltimore, Maryland, USA

Cet Emprunt a obtenu le rating A de Standard and Poor's et Baa1 de Moody's

5 1/2 %

Emprunt 1988 - 1996
de fr. s. 120 000 000

Prix d'émission:

99 1/2 %

+ 0,3 % timbre fédéral de négociation

Fin de souscription:
jusqu'au 24 novembre 1987,
à midi

Restriction de vente:
Etats-Unis d'Amérique

No de valeur: 900 509

Modalités de l'emprunt

Durée:
8 ans au maximum

Titres:
obligations au porteur d'une valeur nominale de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Libération:
le 7 janvier 1988

Coupons:
5 1/2 % p. a., payable annuellement au 7 janvier, la première fois le 7 janvier 1989

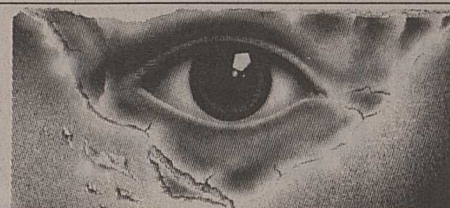
Remboursement:
- au plus tard le 7 janvier 1996
- sans raison mentionnée:
à chaque date de paiement des intérêts à partir du 7 janvier 1992 à 101 % avec une prime dégressive de 1/2 % par an et dès 1994 au pair
- pour des raisons fiscales, en tout temps, à partir du 7 janvier 1989 au prix de 102 %, avec une prime dégressive de 1/2 % par an et dès 1992 au pair

Cotation:
sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne

Annnonce de cotation paraîtra le 20 novembre 1987 en allemand dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse	Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse	Goldman Sachs Finanz AG	Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Sarasin & Cie	Banque Leu SA	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Banques Cantoniales Suisses	Société Privée de Banque et de Gérance	Banca della Svizzera Italiana
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA
	Banque Romande	
Banca del Gottardo	Banque Nationale de Paris (Suisse) SA	Barclays Bank S.A.
Canadian Imperial Bank of Commerce (Suisse) S.A.	Dresdner Bank (Suisse) S.A.	Mitsui Finanz (Schweiz) AG
	Lloyds Bank Plc, Geneva Branch	

Coup d'œil sur notre programme



EXPOSITION

Pfister-Leuthold SA

Place du Midi 40 - 1950 SION
Tél. 027 / 23 51 23

les 24, 25 et 26 novembre de 9 à 19 heures

Venez nombreux vous informer sur nos dernières nouveautés!

Nous présentons:

offsets **GESTETNER** A4 / A3, passeur d'enveloppes, appareils de plaques offset, caméras, copieurs jusqu'au format A2 Zoom, logiciel d'imprimerie, etc.

Le verre de l'amitié vous sera offert!

A vendre pavillon bois

panneaux démontables, 26 m x 6,50 m, possibilité de diviser. Prix à discuter. Tél. (021) 34 92 94 matin ou soir. 036-302077

Je vends petit cheval

(double poney, 1 m 35 au garrot), gentil avec les enfants.

Tél. (027) 22 92 15. 036-050500

ENSEIGNEMENT

Etudiant, maturité classique,

donne cours

en tout genre, à domicile.

Tél. (027) 36 45 33. 036-305030

Achèteriez-vous votre perruche en éléments à assembler?



Plutôt que des éléments isolés - en matière de hardware, logiciels et service - qu'on vous propose à longueur d'année dans les colonnes de ce journal, nous vous fournissons un produit parfaitement viable. Car l'ensemble représente davantage que la somme des éléments qui le composent. Nous vous livrons une solution globale d'avant-garde, conçue pour le long terme. Et vous offrons toutes les garanties d'un fonctionnement parfait.

N'hésitez pas à nous appeler.

Vos partenaires Also

▲ **Partner Sierre:** Felix Organisation de Bureau, 4, Rue Rilke, 55 08 35; **Sion:** Clausen AG, Dept. Informatique, 12, Av. de la Gare, 22 68 14; Infosec, 10, Av. Pratifori, 22 75 67; Rudaz Electronique Informatik, 20, Rue de Loèche, 23 26 20.

Démonstration et conseils spécialisés!



L'électroménager Bosch:

- moins d'électricité
- moins de pollution
- plus de sécurité

EDGAR NICOLAS

Avenue de Tourbillon 43 - SION
Tél. 027 / 23 22 62

DES NOUVEAUTÉS TOUTES CHAUDES.



LES QUATRE NOUVEAUX SOUP DRINK DE MAGGI.

Maggi Soup Drink, un plaisir renouvelé de tasse en tasse. L'idée géniale pour calmer les petites faims. Dans un grand choix de sortes délicieuses. Bon appétit!



UN BRÛLANT AMOUR.



Nomination à Publicitas Valais

M. Pierre Buntschu, responsable du marketing et de la promotion de notre journal, vient en effet d'être nommé fondé de pouvoir de Publicitas Valais.

Chef du département «Affirmés» en régie de la succursale valaisanne de l'importante entreprise suisse de publicité, M. Buntschu a acquis, après sa formation commerciale, une solide expérience en matière de marketing et de publicité auprès de grandes agences suisses.

Le Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication, dont il est diplômé, lui a confié des cours de méthodologie. Il a également donné de nombreux cours et séminaires relatifs à la communication dans le cadre de Publimedia, organisme chargé d'études et de formation au sein de Publicitas.



M. Pierre Buntschu.

Nous adressons à l'heureux promu nos plus vives félicitations ainsi que nos meilleurs vœux de succès dans ses activités futures.

AU THÉÂTRE DE VALÈRE

«Les petits oiseaux» et «Mon Isménie»

SION (wy). — Pour son deuxième spectacle de la saison, le Cercle des manifestations artistiques de Sion nous convie au théâtre. Mardi 24 novembre prochain, à 20 heures, les acteurs du Théâtre des Mathurins et de la Nouvelle Compagnie interpréteront deux comédies d'Eugène Labiche, «Les petits oiseaux» et «Mon Isménie».

Si l'on admet que Labiche est l'un des auteurs les plus gais du XIXe siècle, on peut supposer que cette prochaine soirée ne devrait en rien être ennuyeuse, d'autant plus que, dans la liste des interprètes, on trouve des personnages tels que Jean-Marie Proslie, un acteur doué d'une malicieuse et contagieuse bonhomie, ou encore Gérard Caillaud, l'actuel directeur du Théâtre des Mathurins à Paris...

Dans «Les petits oiseaux», comédie en trois actes, Blandinet (Jean-Marie Proslie) est un bourgeois bon et généreux, mais influençable. C'est la présence de son frère François (Gérard Caillaud) qui le rendra soupçonneux, amer, méfiant... D'un excès à l'autre, le ridicule n'en est pas moins grand, et Blandinet, désabusé, reviendra avec délices à sa vraie nature. On ne se refait pas et on ne refait pas le monde...

Changement de décor à vue
Mieux vaut en rire, comme dans



Jean-Marie Proslie et Gérard Caillaud dans «Les petits oiseaux».

le cas clinique de jalousie paternelle qu'expose «Mon Isménie», comédie en un acte d'Eugène Labiche et Marc Michel, où tous les personnages sont poussés au paroxysme de leurs défauts. On y voit Vancouver (Gérard Caillaud) tenter d'écarter par tous les moyens les prétendants qui tournent autour de sa fille. Le dernier en date va triom-

BOUTIQUE DES AÎNÉS

Des loisirs qui font des heureux...

SION (wy). — Les dames tricotent, brodent, façonnent des poupées ou d'autres objets décoratifs... Les hommes travaillent le cuir ou l'osier... On se retrouve, et si l'humeur n'est pas au travail, on jouera peut-être aux cartes...

Chaque mardi, de 14 à 16 heures à la salle paroissiale de

la cathédrale, les aînés de Sion se rencontrent, sous l'égide de Pro Senectute. Avec le matériel fourni par l'organisation, et aussi avec beaucoup d'imagination, ils réalisent les objets les plus divers. Une bonne occasion d'occuper ses loisirs, d'autant plus que ce travail bénévole va faire des heureux!

Mardi et mercredi, grâce à la collaboration de la direction du centre Métropole de Sion, la vente annuelle de la Boutique des aînés a connu un incontestable succès. Dès l'ouverture, le stand installé à l'entrée du centre commercial séduisant a connu une affluence record. But de l'opération, récolter un peu d'argent: pour assurer la continuité de ces activités, le bénéfice réel étant entièrement utilisé au profit d'œuvres sociales.

Les personnes âgées, souvent seules, ont besoin de contact humain. La Boutique des aînés placée sous la responsabilité de Mmes Rappaz et Ulrich, leur procure une occasion bienvenue de rencontre et d'amitié chaleureuse. Alors, si vous êtes trop seuls, que les heures d'un troisième âge vous paraissent longues, n'hésitez plus. Chaque mardi après-midi, il y a de quoi s'occuper à la salle paroissiale de la cathédrale...

Cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage

SION. — La remise des certificats et la distribution des prix aux apprentis du Valais romand auront lieu à Sion, au Centre profession-

nel, le samedi 21 novembre. Le programme de la manifestation est le suivant:

- 8.30 Accueil des apprentis par M. Gérard Follonier, directeur du Centre professionnel de Sion. Distribution des certificats fédéraux de capacité ainsi que des attestations de formation élémentaire et de formation pratique.
- 9.15 1. Ouverture de la cérémonie par M. Lévy Dubuis, chef du Service cantonal de la formation professionnelle.
- 2. Allocution de M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique.
- 3. Remise des diplômes de l'école professionnelle supérieure.
- 4. Proclamation des meilleurs résultats et distribution des prix.
- 5. Clôture de la cérémonie et apéritif.

Des productions musicales seront exécutées par la fanfare des apprentis, sous la direction de M. Charly Terrettaz, maître professionnel.

Les parents, les maîtres d'apprentissage, les experts, les maîtres professionnels et les jeunes ayant subi avec succès leurs examens de fin d'apprentissage en 1987 sont cordialement invités.

Service cantonal de la formation professionnelle



Le stand de la Boutique des aînés. Dès l'ouverture, une affluence record...

LE VENT EN POUPE DANS LE MONDE DU CHEVAL

Première course plate valaisanne

Le sport équestre valaisan se porte bien. Il connaît un essor et des rebondissements réjouissants. Aussi la Société des cavaliers valaisans, présidée par M. Pierre Genolet, a-t-elle décidé de sortir des chemins battus des traditionnels concours de saut et de dressage. Si, il y a quelque temps, un groupe de valeureux cavaliers a traversé le Valais à cheval pour découvrir les possibilités de randonnées équestres, ce fut ce dimanche la grande première valaisanne d'une course plate.

Une première réussit, ce qui n'est pas évident vu qu'une grande part de la population vit encore sous

l'effet du cliché erroné que le sport équestre est un sport de luxe. Tel était le cas, comme pour le golf, pour les générations du passé. Le cheval est devenu aujourd'hui un point de mire des jeunes qui cherchent ici, au contact de la nature, l'effort et la concentration, un équilibre et une maîtrise de soi.

Les organisateurs, ainsi que le nouveau directeur du manège de Sion, M. Bruno Favre, ont eu la joie d'accueillir des cavaliers de toutes catégories, venus de près et de loin, pour se mesurer dans cette épreuve fascinante. Contrairement aux prévisions du temps (et des pessimistes), la journée fut pleine de satisfactions: le beau temps, une

ambiance chaleureuse, un concours passionnant, divertissant et sans accident.

Nos félicitations vont aux organisateurs, aux concurrents et aux spectateurs présents et futurs. Un coup de chapeau (ou de «bombe») particulier, pour son excellent accueil, au manège de Sion qui remplit ainsi bien son rôle d'être un des centres animateurs du tourisme valaisan dont la capitale se veut la plaque tournante.

Le palmarès

Catégorie lourds 1600 mètres: Pierre Genolet sur «Achille», Olivier Delaloye sur «Aramis», André-Marcel Berthod sur «Blue Sky», Alexis Cantacuzène sur «Harlem».

Catégorie mi-lourds 2400 mètres: Frédérique Cordonnier sur «Bidule», Willy Schmid sur «Come Back», Armin Kuonen sur «Miss», Nicolas Debons sur «Lisma», Claude Pfefferlé sur «Topkapi», Silvia Wüthrich sur «My Boy».

Catégorie légers 2400 mètres: Valérie Medici sur «Miss Tonilee», Irmgard Margelisch sur «Calvados», Maryline Primaz sur «Ned Tranter», Bethli Bumann sur «Saphiro», Annette Jäger sur «Black», Cédric Jossen sur «Clear Round», Mathias Dirren sur «Syorg».

Catégorie poneys 1600 mètres (plus de 130 cm de taille): Emmanuelle Moreau, sur «Folly Foot II», Cathy Henzi sur «Capsule», Cécile Ruchet sur «Max IV», Eric Braillard sur «Chicko», Sophie Brocard sur «Picsou», Emmanuelle Moulin sur «Tzigane».

Catégorie poneys 1600 mètres (jusqu'à 130 cm de taille): Cathy Henzi sur «Baleyka», Nadine Schnyder sur «Pamina», Anne-Laure Dériaz sur «Triska», Sonia Franzin sur «Maya».



Echos de la recollection ARP

C'est une assemblée de 250 personnes qui s'est réunie à la salle du Sacré-Cœur dimanche dernier, à l'invitation du mouvement ARP.

En début de matinée, Mgr Bullet développa avec précision et un brin d'humour quelques-uns des points soulevés au dernier synode. A sa joie d'avoir vécu plus intensément durant un mois la vie si profonde et en même temps si dynamique de l'Eglise universelle, s'est ajouté le bonheur de voir reconnue et louée cette portion d'Eglise qui s'appelle le laïc.

Appelé à la sainteté de par son baptême et sa confirmation, tout laïc participe à la communion ecclésiastique et doit vivre cette grâce à la place que le Seigneur lui assigne, c'est-à-dire au cœur même du monde et pour en être lui-même le cœur et l'âme.

En tant que membres de l'ARP - laïcs au service de la paroisse - nous avons jubilé en entendant Mgr Bullet nous rappeler quelle importance à aux yeux des pères du synode ce lieu de sanctification pour les laïcs, défini par les évêques comme «la communauté des communautés, point de convergence des groupes et mouvements qui la dynamisent et s'en nourrissent». (Message au peuple de Dieu N° 10).

Mme Marianne Almonte nous a vivement intéressés en nous expliquant la longue préparation de ce synode. Elle nous a laissé comme symbole de notre vocation propre l'image des deux fenêtres de la cellule de saint Nicolas de Flüe: une plongeant sur la chapelle, l'autre ouverte sur le monde.

Belle matinée donc, riche d'enseignements, que clôtura la causerie du père Lignan. S'inspirant de l'Encyclique sur la Vierge Marie, il nous a montré le parallélisme saisissant entre Abraham, le père des croyants, et Marie, notre modèle dans la foi. Tout l'événement du salut prend son point de départ dans le oui de Marie. Sa foi sera une adhésion à la parole de Dieu et en même temps un attachement à la personne du Christ. La foi comporte toujours un aspect d'amour et de don de soi. Dans la femme de l'Apocalypse, couronnée d'étoiles, la lune sous les pieds, souffrant dans les douleurs de l'enfantement mais victorieuse du dragon, nous pouvons voir toute la grandeur de la Vierge, prototype de l'Eglise du Christ et aussi de chacune de nos âmes.

Dans ce combat singulier, il y a trois manières de vaincre: d'abord, la victoire de chaque chrétien à condition qu'il garde les commandements de Dieu, puis la victoire de l'Eglise dans le désert de cette vie, et enfin la victoire de la femme couronnée d'étoiles qui donne le jour au Messie et qui nous est montrée définitivement triomphante, déjà soustraite aux assauts du mal et aux luttes de la terre.

La sainte messe est toujours le «joyau» qui clôture notre rassemblement. Encore une fois, le Chœur du renouveau, sous la direction de M. Tapparel, nous aida à vivre une Eucharistie de louange et d'adoration. Le père Fouillet souligna dans l'homélie que nous sommes appelés à l'éternelle joie de Dieu, la

vie nous étant donnée comme un apprentissage. Que nous ayons reçu peu ou beaucoup de talents, prenons le beau risque de l'amour: celui de servir le Seigneur dans la générosité et la confiance filiale.

Comme fruit de cette journée, il nous reste au cœur une immense joie: celle d'avoir mieux compris, et apprécié deux événements capitaux de ces derniers mois: le synode des évêques sur la mission des laïcs et la grâce que consiste l'année mariale.

Les évêques, à la fin de leur message au peuple de Dieu, réaffirment «leur espérance et la certitude que le Seigneur continue à marcher à leurs côtés».

Nous aussi, laïcs heureux et comblés, membres à part entière de l'Eglise de Jésus, poursuivons notre route, mettant notre confiance en la Vierge Marie «modèle et Mère de nous tous».

Un participant
On peut se procurer les cassettes de cette journée en téléphonant au (026) 8 10 73.

GAUER HOTEL LES BAINS DE SAILLON

Menu Ste-Catherine

- Dans nos restaurants
- Flan de carottes à la ciboulette
-
- Consommé à la «petite arvine»
-
- Rognonnade de veau Sainte-Catherine Polenta savoyarde
-
- Crêpe surprise Fr. 38.—
- en plus menus «enfants»
- Réservez votre table
- Norbert Torokoff directeur (026) 6 31 41

Adieu Laurent Imsand

Laurent, tu nous as quittés. Sans bruit, en noir et blanc, à l'image de ton cheminement ici-bas.

Les vicissitudes de la maladie n'avaient pas réussi à ôter en toi l'espoir et la confiance en la vie.

Tu as été un exemple d'humilité pour tous ceux qu'une vie comblée de tout ne sait pas satisfaire.

Toi qui sus dessiner, sculpter et peindre la condition humaine à laquelle tout ton être avait l'éprouvante mais digne conscience d'appartenir, reste pour nous ce sourire et cet encouragement dont tu comblais tes proches peu de temps encore avant ton départ.

Au revoir, Laurent!

Un ami





"Oh! mère-grand!
comme tu as de
longues fourchettes!"

Gisler & Gisler/BBD

La fondue,
c'est la bonne humeur!

Deux prestigieux films de Michel Strobino



Les bouquetins du film: «Les Noces de glace».

CHALAIS (a). — A l'occasion de leur soirée d'automne, les Amis du Vallon de Réchy, présenteront aujourd'hui, dès 20 heures, à la salle du collège de Chalais, deux des plus prestigieux films du cinéaste et photographe Michel Strobino, consacrés au monde animal. Le premier film s'intitule «Le Temps des naissances». Il a obtenu le prix du Festival des Diablerets. Dans les Alpes et le Jura, c'est en mai que s'annonce le renouveau. Non seulement pour la végétation, mais aussi pour la faune. Au plus profond des forêts, dans les clairières et jusque dans les rochers, bien au-dessus de la limite des arbres, toute une faune sauvage, avide de tranquillité, se dissimule, se coule, pour mieux se perpétuer. Il a fallu plusieurs printemps pour réaliser ce documentaire de quarante-six minutes afin de mieux saisir les premiers pas et l'évolution des jeunes représentants de la fau-

ne sauvage. Le deuxième film s'intitule: «Les Noces de glace». Lorsque les premières gelées automnales font roussir les pentes des Alpes, le brame du cerf ouvre majestueusement la série de rûts et parades animales qui vont se dérouler jusqu'au printemps: le chamois sillonne les pentes neigeuses à la recherche des femelles, les bouquetins se livrent aux combats rituels qui établissent la hiérarchie parmi les seigneurs des Alpes; renards et lièvres connaissent aussi leur période des amours dans les premiers mois de l'année. Au printemps, dans les profondeurs de la forêt, le grand tétras se livre à sa merveilleuse danse nuptiale. Les parades du lagopède et du tétras-lyre bouclent la ronde des noces de glace. Ce film a obtenu le premier prix du Festival des Diablerets et le prix de l'UIAA à Trente (I).

PROJET NOMOCOM

Les communes modèles connues en janvier!

SIERRE (apm). — Le projet Nomocom (nouveaux moyens de communication) intéresse plusieurs communes helvétiques. En Valais, elles sont trois — sauf erreur de comptage — à demeurer en lice. Martigny, Brigue et Sierre sont en effet les trois communes à briguer le titre de «modèle».

Quand seront connues les options définitives des PTT? Une décision était initialement annoncée pour novembre. Ce ne sera finalement qu'en janvier que les communes pilotes seront connues. Quels seront les critères retenus par la grande régie? «Difficile à dire», relevait hier matin le directeur du Cars, M. Bertrand Favre. On ignore d'ailleurs si le Valais pourra compter avec une ou deux communes types.

De son côté, Sierre a d'emblée mis l'accent sur la recherche de partenaires à l'inverse de certains autres projets, restés plus théoriques.

A ce sujet, relevons qu'aucune limite n'est imposée au partenariat. L'association sierroise lance donc un appel à toutes les personnes désirant s'associer à ce projet d'envergure. Les techniques de l'an 2000 sont à nos portes. Il suffit de vouloir les ouvrir...

Perspectives infinies

A Sierre, Nomocom prévoit la mise en place d'un noyau télématique centralisé. Un interface fera office de traducteur entre les nouveaux moyens de communication (ordinateur, vidéotex, etc.).

En outre, plusieurs centres serveurs relevant de divers domaines (culture, social, loisirs, sport, économie, industrie, tourisme, presse, santé, protection civile, etc.) alimenteront en informations le serveur régional.

Une boîte aux lettres électronique fonctionnera. De même sera créé un service télétexte à l'intention de la population et des touristes. On expérimentera encore une télévision interactive dans un quartier sierrois.

Le téléseuveau d'Anniviers sera installé avec une infrastructure de base réalisée en fibre optique. Le service régional d'alarme sera encore commuté au téléseuveau. Des panneaux-journaux électroniques et des bornes d'infos seront aussi installés.

Bref, autant de perspectives alléchantes et impossibles pour l'heure à énumérer et encore moins à détailler. Le sujet est, de plus, par trop théorique encore pour que chacun puisse y trouver tout l'attrait nécessaire. Mais cela ne saurait tarder!

Le plus réaliste possible

Le plan d'investissement élaboré par Sierre Région fait état, pour la réalisation du noyau télématique, d'un apport de base de

500 000 francs et d'une charge annuelle d'exploitation de 300 000 francs. «Des frais que nous avons estimés le plus réaliste possible», précisait hier M. Bertrand Favre.

Les centres serveurs, à charge des sociétés concernées, devraient quant à eux dépasser le million. Le téléseuveau annivier est d'autre part estimé à 3,5 millions.

L'investissement initial de 500 000 francs pour le noyau télématique serait couvert à raison de 30% par les porteurs du projet et de 70% par les firmes fournissant matériel et logiciel. Les 300 000 francs relevant de son exploitation seraient encore supportés sous une forme mixte réunissant partenaires, utilisateurs potentiels, PTT, communes de la région, publicité et parrainage de sociétés.

Ce sont là quelques chiffres évocateurs de ce projet Nomocom qui dépasse largement notre espace sierrois, voire cantonal et fédéral. Les conseils sur sol français ne sont en effet par

négligeables à l'heure actuelle. Notre région, à l'instar d'autres districts valaisans d'ailleurs, ne regorge pas forcément de spécialistes en la matière.

Il s'agit donc d'ouvrir aujourd'hui nos frontières. Partant, pourquoi ne pas oser imaginer la création à Sierre d'une société de services qui offrirait dans un futur peut-être proche ses moyens à l'extérieur du canton?

De toutes manières, le but avoué de la cité du soleil vise à moyen terme à conférer au système toute sa rentabilité et son autonomie. Il ne s'agirait donc pas que d'une expérience ponctuelle.

Nomocom ne connaît pas de limite. D'où son magnétisme d'ailleurs! Rendez-vous donc au début de l'année prochaine. Nous connaissons alors la (ou les) représentante(s) valaisanne(s) sélectionnée(s) par les PTT pour officier en qualité de commune pilote.

«ANNIVIERS, MA MAISON» DE PIERRE SALAMIN

Un livre-témoignage poignant

SIERRE (gez). — «Anniviers, ma maison», sortira de presse la semaine prochaine. «Encore un ouvrage sur le passé», pensera-t-on peut-être. Attention, le livre de Pierre Salamin ne ressemble à aucun autre. Il est un témoignage vivant, poignant d'une époque aujourd'hui révolue. L'auteur raconte le remuement, l'existence humble et souvent difficile des nomades anniviards telle qu'il l'a aimée et ressentie. Mais s'il a pris la plume, c'est aussi pour exorciser le passé.

«Est-il permis à un autodidacte, d'écrire un livre? Non pas une œuvre littéraire. Un livre, le mien, celui de ma vie. Oui je ressens le besoin de témoigner, de recenser ce qui a disparu d'un peuple. D'une vallée. D'une race... J'ai aimé mon destin, même s'il a été rude», écrit Pierre Salamin, qui s'apprete à fêter ses 77 printemps.

Son livre est précieux, un véritable trésor de souvenirs sertis de magnifiques photographies du temps jadis. Il possède — mérite rare — une âme.

«Sur les pas de mon enfance»

Le décor est planté dans la première partie de cet ouvrage: Grimentz, le remuement d'hiver, l'installation en plaine, les traditions et les histoires de revenants, l'inalpe, le travail en commun au son des fifres et tambours.

Il y a un demi-siècle par exemple, la foire de Sainte-Catherine ne ressemblait guère à celle que les Sierrois s'apprennent à vivre. Pierre Salamin raconte qu'elle était un lieu de troc. «On offre une chèvre ou un agneau en échange d'un porcelet...» La foire terminée, chacun s'en retourne chez lui avec des socques pour toute la famille et les provisions nécessaires pour tout l'hiver: le sucre, les macarons et surtout de la farine de maïs, pour la polenta. Le mardi, en fin d'après-midi, arrivent les prisonniers de Valère, en costume rayé, boulet au pied. Ils ramassent les reliefs de la foire, les bourses, la paille, les cartons vides...

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Pierre Salamin esquisse un tableau de famille, des portraits qui ont marqué son enfance. Le grand Roua, un aïeul, promoteur de la route d'Anniviers et vice-juge dans les années 1840. Il avait prononcé la dernière condamnation à mort des annales valaisannes. Il y a également le grand-maman, qui a élevé Pierre Salamin. Une figure très importante, à laquelle il voue une grande dévotion.

Un loup à Moiry

Et puis, il y a le loup de Moiry, le «mozoni» qu'il va falloir suivre à l'alpage pour garder les troupeaux.

Cette histoire cruelle est exemplaire d'un époque rude, où les enfants, sur les alpages, étaient bien souvent maltraités.

Une médaille et un diplôme

M. Pierre Salamin, qui a œuvré aux Services industriels de Sierre avant sa retraite, présentait hier son ouvrage à la presse. Ouvrage fort remarqué déjà, puisque son auteur recevait à cette occasion des mains du président de Sierre, Victor Berclaz, médaille et diplôme de l'Etoile civique. Cette société, parrainée par l'Académie française a pour tâche de récompenser des écrivains méritants.

Toutes nos félicitations donc à M. Salamin. Son livre «Anniviers, ma maison», est imprimé à 2000 exemplaires. Il sera possible de l'obtenir chez l'auteur (Longs-Prés 29 à Sierre, téléphone 55 01 87), ou en librairie.

CONCERTS DE LA CÉCILIA DE CHIPPIIS

La «Messe valaisanne» de Jean Daetwyler

VISSOIE-CHIPPIS (gez). — Vissoie ce soir et Chippis demain vivront une fête musicale fort attendue par les mélomanes. Le chœur mixte la Cécilia de Chippis interprétera en effet la «Messe valaisanne» de Jean Daetwyler.

En préambule, le public pourra apprécier quatre mottets à capella des XVIe et XVIIIe siècles. Suivront deux concertos, l'un de Jean Daetwyler et l'autre de Jean Neruda, qui seront joués par Daniel Sieber, trompette, et Christine Salzman, orgue. Ces deux mu-

siciens virtuoses rejoindront ensuite l'ensemble instrumental qui accompagnera la Cécilia dans la «Messe valaisanne».

Un beau parcours

Notons que la Cécilia, chœur mixte paroissial présidé par M. Alexandre Favre, a notamment été remarquée lors de la grande fête de chant de Saint-Maurice, où elle a obtenu de bons résultats.

Les concerts de la Sainte-Cécile sont organisés depuis huit ans.

Après le chœur Pro Arte de Sion et l'ensemble vocal de Saint-Maurice, pour ne citer qu'eux, la formation chippiarde donnera donc le concert de cette année.

Cette formation placée sous la baguette d'un chef exigeant, M. Norbert Carlen, s'apprete ainsi à frapper un grand coup à Vissoie et à Chippis. Le concert de ce soir, qui sera donné à l'église de la capitale anniviarde commencera à 20 h 30. Le deuxième aura lieu demain samedi 21 novembre à l'église de Chippis à 20 h 30 également.



La Cécilia de Chippis.

FRATERNITÉ CHRÉTIENNE DES MALADES DU VALAIS

La rencontre: source de réconfort

SION (rb). — A l'occasion de la reprise de leur activité annuelle, les équipes des responsables des fraternités chrétiennes des malades et handicapés du Valais se sont réunies dernièrement sous la houlette de leur présidente cantonale, Mlle Joëlle Devanthery de Sierre. Cette rencontre a eu lieu à la Maison de retraites du diocèse à Sion (Notre-Dame du Silence) pour faire le point sur l'activité écoulée et désigner ses objectifs pour l'avenir qui d'ores et déjà s'annonce prometteur. Etude du programme romand, vie au sein de nos six fraternités du Valais romand (Chablais, Bagnes, Martigny, Hérens, Sion, Sierre); recommandation et marche à suivre de notre aumônier diocésain, le chanoine Dominique Gross, curé de Leysin, pour l'année à venir.

Il est bon de rappeler que la Fraternité chrétienne des malades et handicapés est ouverte à tous, quels que soient le milieu, la croyance, la maladie ou le handicap, à tous ceux qui recherchent une amitié fondée sur l'Évangile. Les responsables devant être tous des malades ou

handicapés, organisent des visites, des journées d'amitié, des camps... Nous sommes ni œuvre de bienfaisance, ni association de piété. Nous ne cherchons pas à copier les autres mouvements, chacun à sa grâce.

Nous avons tous besoin les uns des autres et nous devons pouvoir compter les uns sur les autres. Appui mutuel, c'est mieux qu'une simple collaboration, car il ne se règle pas seulement sur les exigences d'une tâche, mais sur le besoin et sur le désir des personnes. Appui mutuel inconditionnel, qui est une si grande chose dans l'ordre humain, à plus forte raison dans l'ordre chrétien.

Hélas, nous ne pouvons pas toujours être aussi disponibles que nous le souhaiterions, faute de ressources financières régulières. Les personnes qui veulent nous aider peuvent le faire en versant un don au CCP: Fraternité chrétienne des malades du Valais 19-11897-4. D'avance nous exprimons notre profonde gratitude à ceux qui nous apporteront ce «verre d'eau».



M. Pierre Salamin reçoit des mains de M. Victor Berclaz, président de la ville, les distinctions de l'Etoile civique.



Le procureur servant à boire aux ouvriers dans les versannes.

EXCEPTIONNEL

DEPUIS DEMAIN LA VRAIE MODE ITALIENNE POUR

Fr. 490.- ?

- CHEMISE
- CRAVATE
- VESTE
- PANTALON
- CHAUSSETTES
- SOULIERS
- IMPERMEABLE
- PARAPLUIE
- VALISE

Fr. 490.-

VESTIFRANCHI

MARTIGNY · ZONE INDUSTRIELLE - PORT FRANC
BRIG · VOLKSHAUS - ALPINA

Ces actions sont en vente dans les
 - marchés PAM Martigny, route de Fully
 Sion, Sous-Gare
 Eyholz, près Viège

- Superdiscount Villeneuve
 PAM Monthey
 Martigny, rue de la Poste
 av. Gd-St-Bernard

Saxon
 Sierre, Casino
 Nendaz, station
 Viège, route cantonale
 Gampel, Warenhaus Schnyder

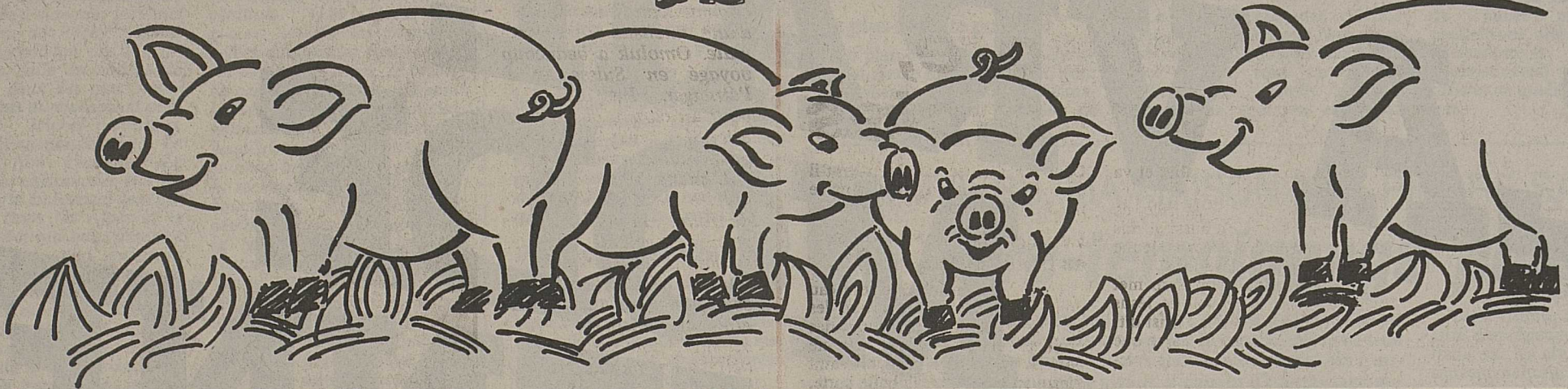


c'est moins cher

Lundi 7 décembre
 la boucherie Suter
 sera présente à la Foire
 du lard à Martigny-Bourg



FOIRE DU LARD



Porc entier ou demi avec dépouille	kg	7.20	Porc entier ou demi s/dép. s/tête	kg	7.80	Carré de porc	kg	12.80
Jambon frais avec couenne	kg	9.60	Epaule fraîche avec couenne	kg	7.40	Lard en plaques frais, non salé	kg	7.-
Lard de fabrication frais	kg	2.-	Cuisse de bœuf	kg	12.80	Lard sec en plaques entières	kg	11.80
Quartier derrière <small>Génisse</small> <small>Vache l couverte</small>	kg	16.50	Tranche carrée parée sans os pour viandes séchées	kg	20.80	Bœuf de fabrication maigre	kg	10.80
Quartier devant <small>Génisse</small> <small>Vache l couverte</small>	kg	9.60						

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

VILLA jusqu'à 6 pièces dès **Fr. 140 000.-**

La MAISON possible

CHALET jusqu'à 6 pièces dès **Fr. 85 000.-**

avec **AIDE FÉDÉRALE**

VALAIS On cherche TERRAIN
 S'adresser à case postale 37 - 3960 Sierre - 027/55 30 53

Résidence La Cascade Le Bouveret (VS)

A vendre dans immeuble neuf de construction soignée.

Studios (36 à 57 m²)
Appartements de:
 - 3 ½ pièces (de 81 à 123 m²)
 - 4 ½ pièces (145 m²)

Grandes terrasses, vue sur le lac, ascenseur, finitions au choix du preneur.

Pour tout renseignement:
 Tél. (025) 81 25 33
 visite sur rendez-vous.

22-304487

Fully
 A vendre ou à louer du propriétaire

appartement
 - 4 ½ pièces 113 m²
 - 4 ½ pièces 106 m² + 100 m² pelouse

dans immeuble résidentiel neuf.

Appartements lumineux, ascenseur, jardin d'enfants, caves spacieuses. Situation excellente, ensoleillement optimal. Proximité du centre. Hypothèque à disposition. Finitions au gré du preneur.

Renseignements et vente:
Stéphane Bessero. Tél. prof. (027) 22 11 08, privé (026) 5 48 06.

036-653941

A Saint-Luc (VS)
 station d'hiver familiale, à vendre directement du propriétaire

studio meublé
 de 34 m².
 Fr. 59 000.-
 Tél. (021) 781 14 48.
 22-611150

Ferme en pierre
 2500 m²,
 prix Fr. 42 500.-,
 70% crédit.
 Tél. (0033) 85 72 93 11.
 22-304599

A vendre à Sion, centre ville, dans immeuble rénové

appartement 5 pièces en duplex

AFIMMOB

J.-C. FOURNIER & B. LATHION SNC
 Place du Midi 30 - SION
 Tél. 027/22 34 74

36-659460

Martigny
 Salle communale

LOTTO VICTUAILLES

Vendredi 20 novembre
 dès 20 h 30

Organisation: SFG OCTODURIA

Abonnements:
 Fr. 30.- 1 carte
 Fr. 10.- la carte supplémentaire

Un tour gratuit
 Tirage des abonnements
 Changements réservés

Pêle-mêle

Deux prix de reconnaissance

BRIGUE (and). – La violoniste Margrit Fialowitsch de La Souste et l'historien Paul Heldner de Glis sont honorés du prix d'encouragement de la commission culturelle de Brig-Glis. Une somme de 5000 francs leur sera remise lors de la réception de Nouvel-An. Les autorités entendent remercier Mme Margrit Fialowitsch pour son engagement au service de la culture musicale haut-valaisanne. Cette pédagogue itinérante est connue par tous les mélomanes, et son orchestre de jeunes a permis à maints musiciens classiques en herbe de faire leurs premiers pas sur un podium.

L'histoire des sociétés locales, l'archéologie et la généalogie passionnent M. Paul Heldner. Sa ténacité a permis des découvertes archéologiques importantes à l'église de Glis. La commission culturelle de Brig-Glis, présidée par M. Marco Dini, estime à sa juste valeur l'engagement de M. Heldner pour la connaissance de notre passé.

Des abris mal entretenus

Le contrôle des abris de protection civile sur le ter-

ritoire de la commune de Brigue que nous annonçons mardi dernier a bel et bien été nécessaire. Près de 40% des locaux inspectés se sont avérés inutilisables. Des réparations de fenêtres, de portes et des systèmes d'aération seront nécessaires, aux frais des propriétaires...

Trop de déchets

La campagne de novembre – lancée par les conseillers engagés par l'Association des communes du Haut-Valais – chargée de l'élimination des déchets n'a pas eu le succès escompté. Le bilan intermédiaire de la campagne qui voulait réduire d'un quart la montagne de déchets est plutôt décevant: au lieu des 58 tonnes quotidiennes de déchets produites dans le Haut-Valais durant les mois de novembre précédents, l'on a enregistré 63 tonnes par jour dans la première moitié de novembre 1987. Une hausse de 8,6%.

Les «conseillers des ordures» regrettent et ne baissent pas les bras pour autant, ils entendent promouvoir le ramassage séparé des déchets et le compostage des déchets organiques.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

Aujourd'hui encore, Dieu fait des miracles

A l'audience générale de mercredi, le pape a continué sa catéchèse sur les «miracles, prodiges et signes» de Jésus, par lesquels Dieu, selon l'expression de saint Pierre, «accrédita» la mission de Jésus-Christ. Si nous observons attentivement ces «miracles», nous constatons que Jésus les opéra en son propre nom, bien convaincu de sa puissance divine et de son union avec le Père. Nous nous trouvons ainsi toujours devant le mystère du Fils de l'homme – Fils de Dieu. Jésus use du pouvoir de son être profond «avec le plus grand naturel» – si l'on peut dire – apportant aux hommes le salut, la guérison et même la résurrection et la vie.

Les guérisons miraculeuses

Et le pape de citer quelques guérisons miraculeuses de l'Evangile, qui révèlent la compassion humaine de Jésus, en même temps que la conscience de son pouvoir divin. Pris de pitié, il commande au lépreux: «Sois purifié de ta lèpre.» Au paralytique, il ordonne:

«Lève-toi, prends ton grabat et va chez toi.»

«Lève-toi», dit-il à la fille de Jaire, comme il le dit aussi au fils de la veuve de Naim: «Jeune homme, je te le dis lève-toi.»

La résurrection de Lazare met bien en évidence l'union de Jésus avec son Père, quand le Christ dit: «Père, je te rends grâce, parce que tu m'as exaucé... Lazare, ici, dehors!»

La tempête apaisée

Il y a plus, poursuivit Jean Paul II. «Les Evangiles nous montrent que le pouvoir de Jésus s'étendait aussi aux choses de la nature, comme en témoignent les épisodes de la tempête apaisée, des pêches miraculeuses et de l'eau changée en vin aux noces de Cana.»

Certes, «ce sont des hommes qui entrent en action dans ces événements, mais le résultat extraordinaire de l'action vient non pas d'eux, mais de la mystérieuse puissance divine de celui qui – Fils de l'homme et Fils de Dieu – leur a ordonné d'agir. Ainsi en va-t-il à

Cana de Galilée, ainsi en va-t-il aux pêches miraculeuses dans le lac de Génézareth.

Les miracles au fil de l'histoire

«Après l'ascension», ce sera «au nom du Seigneur-Jésus» que les apôtres opéreront à leur tour «des prodiges et des signes». «Je ne possède ni or ni argent, dit saint Pierre au boiteux de la belle porte, mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.»

Le pape conclut sa catéchèse en ces termes: «Les miracles ont été nombreux aux moments décisifs de l'histoire du salut. Mais à la plénitude des temps, avec l'incarnation du Fils de Dieu, ils ont acquis une valeur et une efficacité nouvelles par l'autorité divine de Jésus et par la référence à son nom. Aujourd'hui encore, ils révèlent le visage du Fils de l'homme qui est le Fils de Dieu, source de la grâce et du salut. Oui, aujourd'hui encore s'accomplissent des miracles.» **Georges Huber**

FRANZISKA BODMER, LA FEMME CLOWN

Langage gestuel

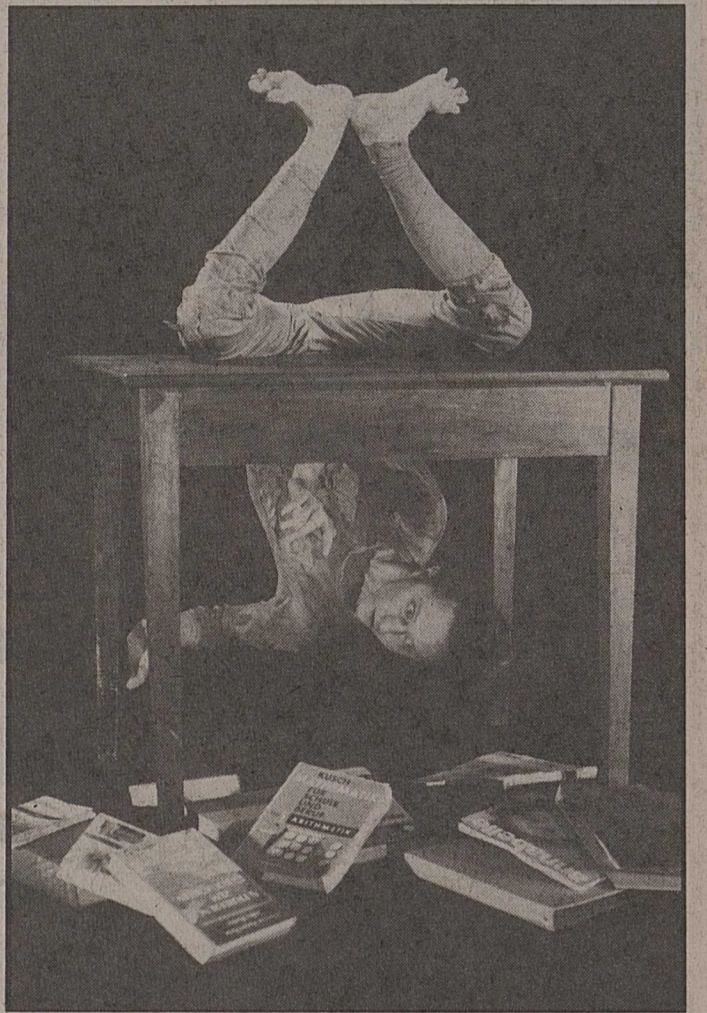
NATERS (and). – Ce soir, la jeune association culturelle Tünelkultur présente une artiste valaisanne de l'extérieur. Franziska Bodmer animera la scène du Restaurant du Simplon à Naters, avec un programme qui s'adresse à tous ceux et celles qui ont gardé un brin d'imagination et d'humour.

Langage de gestes, évidemment, mais également langage universel. Le clown Omoluk, incarné par Franziska Bodmer, parlera une langue où le message sera avant tout émotionnel. Point de concepts ou de digressions savants, mais une communication non verbale d'une intensité quasi animale. Omoluk a beaucoup voyagé en Suisse et à l'étranger. Pas étonnant pour un clown, qui se veut attentif à tout ce qui se passe autour de lui.

L'artiste nous a confié qu'elle ne désespérait pas de trouver un public las des grands spectacles et des émissions de variétés de la télévision. Chaque représentation constitue pour elle une découverte, une attente et une surprise nouvelles. Le public n'attend que ça.

Spectacle ce soir, à 20 heures, au Tünel, à Naters.

Franziska Bodmer choisit des perspectives originales.



Un Suisse impliqué dans un gigantesque trafic d'armes

BRIGUE. – Selon la presse transalpine, un Suisse – arrêté et enfermé dans les prisons de Turin depuis le 8 septembre dernier – serait impliqué dans un gigantesque trafic international d'armes de guerre. Il s'agit de M. Walter Demuth, 62 ans, domicilié à Winterthur, administrateur délégué de deux sociétés d'hélicoptères ayant toutes deux leur siège à l'aéroport de Berne: Helitrade et Helisuisse, la première s'occupe de location d'hélicoptères; la seconde, en revanche, est spécialisée dans le commerce d'avions militaires. Il semblerait que des avions destinés au Zaïre auraient finalement été livrés en Iran.

Que reproche-t-on à M. Demuth? Toujours selon nos confrères italiens, l'homme était recherché par Interpol, placé sous mandat d'arrêt des autorités fédérales américaines pour escroqueries multiples aux dépens du gouvernement, exportation illégale de matériel de guerre, conspiration et fraudes. Les autorités allemandes, elles aussi, voudraient l'entendre comme témoin dans le cadre d'un procès contre la société Rheintal, pour trafic international d'armes.

Que faisait-il à Turin? Le 7 septembre dernier, M. Demuth y aurait eu rendez-vous – pour traiter de l'acquisition de cinq bombardiers Mirage, probablement destinés à l'Iran – avec un mystérieux personnage du nom de Jack Rosen, qui s'est avéré par la suite être Marion Sadjak, citoyen américain disparu depuis, à qui le gouvernement de son pays reproche divers délits.

Reconduction des prix indicatifs de la vendange romande

LAUSANNE (ATS). – La commission paritaire pour l'accord sur la formation du prix des vins indigènes a annoncé hier à Lausanne sa décision de reconduire pour la quatrième année consécutive les prix indicatifs de la vendange romande, à l'exception du Chablais vaudois, où une adaptation se justifie. Il s'agit du prix du litre clair préfiltré, au départ de la région de production. Cela signifie que, cette année encore, les producteurs et les encaveurs supporteront l'augmentation de leurs coûts de production.

La commission a pris connaissance des résultats de la vendange 1987 et constaté avec satisfaction les efforts consentis en vue de maîtriser le volume et par conséquent la qualité de la récolte. «La profession a montré sa volonté de répondre aux objectifs exigés par l'assainissement du marché des vins indigènes.»

Nos confrères d'outre-Simplon précisent que M. Demuth serait dans l'attente d'une extradition vers l'Amérique. Lors de divers interrogatoires, il aurait finalement admis avoir fourni à l'Iran des hélicoptères civils uniquement. Inutile de dire que si les accusations formulées contre notre compatriote se confirmaient, cette affaire ne manquerait certes pas de faire grand bruit ici également. En effet, certaines administrations et régies fédérales sont également intéressées à la société Hélicuisse. **Louis Tissonnier**

Qu'est-ce qu'on dit?

En France, la cour de cassation s'émeut

Sous le titre «Les juges de France», j'avais déjà rendu hommage aux magistrats français du siège (ceux qui jugent) le mardi 7 avril dernier, à l'occasion de la condamnation du terroriste George Ibrahim Abdallah.

Les «affaires» plus ou moins scandaleuses qui secouent actuellement en France le monde politique rendent à nouveau nécessaire d'expliquer clairement le fonctionnement de l'institution judiciaire et de replacer l'église au milieu du village.

C'est qu'il n'est pas courant, en effet, d'entendre le premier président de la cour de cassation, en l'espèce Mme Simone Rozes, déclarer aux médias: «La cour de cassation a pris connaissance avec indignation, de la campagne intolérable menée par certains organes de presse: on s'est permis de commenter dans des termes inadmissibles une simple mesure conservatoire.»

Il n'est pas davantage habituel d'entendre le secrétaire général d'un grand parti, en la circonstance M. Jacques Toubon, à l'émission l'«Heure de vérité» du 11 novembre, dire tout crûment: «La justice française file un mauvais coton – la France est en train de lui faire suivre un chemin très dangereux au point que la question que se posent les Français n'est plus, le jugement est-il bon ou mauvais? mais: la justice est-elle de gauche ou de droite? Il faut arrêter ça, car l'inculpation, qui doit permettre à un homme de se défendre, est devenue une sorte de missile que certains tirent sur d'autres, pour les atteindre, comme si c'était la guerre.»

Graves propos, à n'en pas douter – mais de quoi s'agit-il?

Plainte est portée auprès du Tribunal de la Seine contre M. Michel Droit, membre de la commission nationale de contrôle des libertés, qui aurait favorisé abusivement une radio privée aux dépens d'une autre, ce qu'il conteste. M. Michel Droit est convoqué au cabinet d'un juge d'instruction. Il n'a encore été ni entendu, ni inculpé. Deux heures avant sa comparution, le journal «Le Monde» annonce que M. Michel Droit est inculpé de «forfaiture», délit particulièrement infamant que commettent les hautes personnalités ayant trahi leurs fonctions et manqué à l'honneur.

Avant même d'arriver chez le juge, Michel Droit, par une violation flagrante du secret de l'instruction, apprend ainsi l'existence et la nature de son inculpation. Au demeurant, il ne sera même pas entendu ce jour-là.

Il n'est pas content – on peut le comprendre – il pense, à juste titre, que le juge saisi ne semble guère impartial et il le suspecte d'avoir à son endroit des intentions qui ne paraissent pas bonnes.

La loi met à sa disposition la procédure dite de «la plainte en suspicion légitime» qui permet justement à un inculpé de dire: «Attention, le magistrat qui instruit contre moi n'est pas impartial – je peux légitimement suspecter son attitude à mon égard – je vous demande de le remplacer et d'en désigner un autre.»

Cette procédure, peu commune, car les juges sont rarement partiaux, existe. Il appartient aux conseillers à la cour de cassation, tribunal suprême, de trancher.

Dans le cas qui nous occupe, dont ils savent qu'il soulève des passions, ils se don-

nent le temps de la réflexion: ils trancheront au fond le 11 décembre. Mais, comme il n'y a pas péril en la demeure, et que M. Michel Droit ne va pas se sauver, ils ordonnent que l'instruction soit suspendue jusqu'à cette date.

C'est le meilleur moyen d'éviter au juge de commettre une autre erreur, dans l'hypothèse où il en aurait déjà commise une.

C'est ce qu'on appelle, tout simplement, «une bonne administration de la justice».

Mais Michel Droit est un homme de droite, aussitôt la gauche se déchaîne et crie au scandale: le pouvoir a fait pression sur les juges! C'est intolérable.

Les conseillers à la cour de cassation, qui, à juste titre et compte tenu de leur position au sommet de la hiérarchie judiciaire, n'apprécient pas qu'on conteste leur indépendance, se réunissent en assemblée générale.

Il s'ensuit la déclaration de leur présidente, Mme Rozes, que nous avons rapportée et qu'elle commente tranquillement:

«On n'imagine pas, dans l'opinion, qu'il y ait un délibéré serein, mais les pressions sur les magistrats du siège sont infiniment moins courantes qu'on ne le croit et très discrètes. On nous reproche en général un corporatisme étroit et de voler au secours des juges d'instruction...»

Elle n'émet aucune supposition quant aux raisons qui portent la gauche à adopter, en l'espèce, la position exacte-ment inverse.

N'importe, la justice est passée – c'est l'essentiel.

Mais comme le dit Toubon: «Il faut arrêter ça!»

Jean Méningaud

où irons-nous ce week-end

CHANNA BRIG
HOTEL - RESTAURANT
Quatre restaurants sous un même toit
un coup dans le mille pour le bien-être
de nos hôtes
Peter Walch-Ricci Tel. 028 23 65 56

RESTAURANT CHATEAU DE LA SOIE
GRANOIS - SAVIÈSE
tous les jours notre fameuse
● Brisolée ●
avec moût de muscat
Salle pour 100 pers.
Réservation pour sociétés:
(027) 22 14 02 - 22 57 48

Au Restaurant de la Place, Vex
– Grillades au feu de bois
– Carte de mets variée et chaque week-end menu gastronomique
Veuillez réserver au (027) 22 40 41
36-34062

RESTAURATEURS

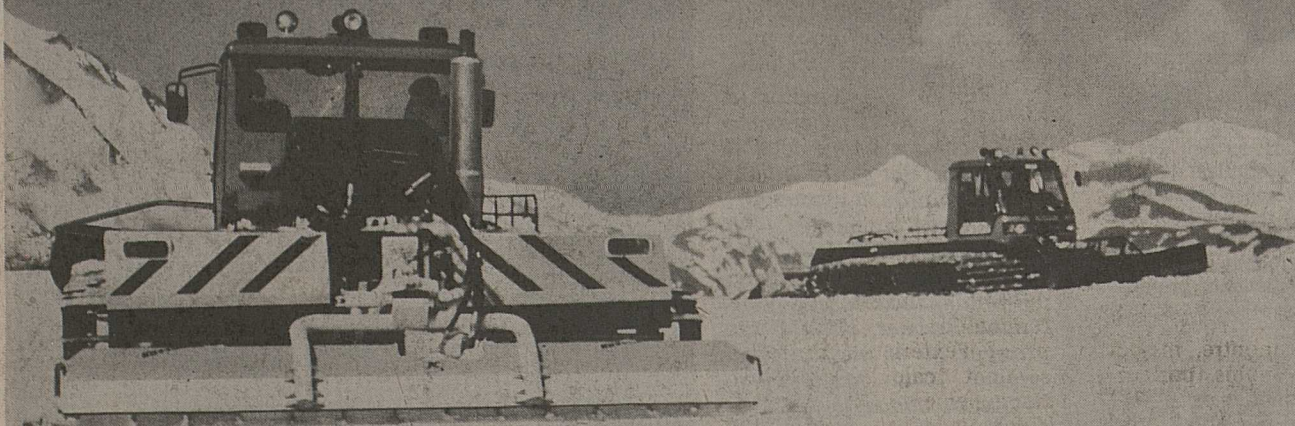
VOTRE CARTE: NOTRE RUBRIQUE DU VENDREDI BIENTÔT LA PÉRIODE DES REPAS DE FIN D'ANNÉE

Entreprises, cagnottes, sociétés attendent vos propositions.

Nous prenons note de votre message et vous renseignons volontiers.

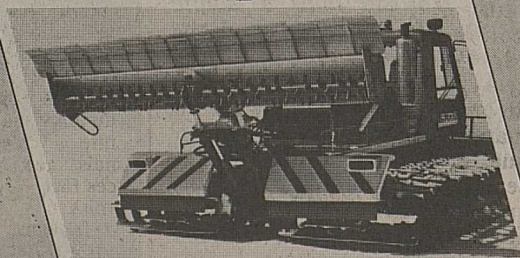
▽ Sion (027) 21 21 11, interne 63.
Délai: mercredi 10 heures.

Sur la route du vin et des fruits
Relais de la Sarvaz Saillon
● Cadre idéal pour banquets, noces et sociétés
● Chambres avec confort
Tél. 026/ 6 23 89
027/86 49 40
36-1273



Préparation officielle des pistes
Championnats du monde de ski alpin 1987
crans-montana Valais/Suisse

2 champions.



Le PISTEN-BULLY et la nouvelle fraise à neige.

Rentabilité et fiabilité sont deux qualités proverbiales des PISTEN-BULLY de Kässbohrer. De même que leurs performances: 60.000 m²/h.

La fraise à neige brevetée de Kässbohrer constitue une nouveauté qui révolutionne la préparation des pistes de ski:

Surface présentant une structure de très bonne qualité. Nouveau super-finition triple nivelant les inégalités du terrain et assurant une compacité et une texture régulières. Différents types de tambours de fraisage interchangeable pour une adaptation optimale à toutes les neiges. Entraînement central pour deux tambours plus étroits à vitesse de rotation plus élevée. - Ce ne sont là que quelques-uns des multiples avantages que nous vous invitons à découvrir sur le terrain.

PISTEN-BULLY Kässbohrer et cars SETRA

MOTOFORCE SA

8302 Klotten, Steinackerstrasse 19, Tél. 01/814 18 18
1950 Sion, Chandoline/rte du Canal, Tél. 027/31 30 41
Vente et service dans le canton des Grisons:
Garage LIDOC, 7000 Coire, Tél. 081/22 13 13



Kässbohrer
Pisten Bully

Jougs de bœufs anciens

origine AUVERGNE 1930-1960

- 7. équipés en luminaires et chaînes à vaches
- 4. en luminaire mural
- 5. à l'état d'origine.

Vente en bloc ou unitaire.

André Flauraud, av. Davel 20
1004 Lausanne, ☎ (021) 36 82 59.

22-115829

ACCORDÉONS

Profitez de nos rabais!

Paolo VI	notre prix	Fr. 1700.-
Prix catalogue		Fr. 3900.-
Paolo IV	notre prix	Fr. 1500.-
Prix catalogue		Fr. 3600.-
Paolo III	notre prix	Fr. 1500.-
Prix-catalogue		Fr. 2630.-

Et maintenant avec prises MIDI.
Thomet Musique S.A.
2732 Reconvilier
Tél. (032) 96 11 19.

06-17015

Super affaires et bonnes surprises

samedi

à la Brocante HIOB

Léman 35 - Martigny
Tél. (026) 2 38 83.

036-660091

A vendre matériel d'occasion

pour maçonnerie soit:

- pointelles métalliques
 - équerres pour échafaudage
 - carrelés, plateaux
- Une camionnette VW double cabine en très bon état.

Tél. (022) 31 12 84.

18-667547

Machines à laver

Belles occasions garanties
4-5 kg dès Fr. 380.-

ELECTROMAX
VERNAYAZ - Tél. (026) 8 16 38
143 696439

Où que vous soyez...

Respectez la nature!

KARATÉ

à la portée de tous jeunes et moins jeunes

Karaté-Club Valais
Rue du Sex 4 - SION

Pour tout renseignement:
Tél. (027) 23 10 18
dès 14 h 30

Sion Centre Informations

Le mensuel distribué à tous les ménages des communes de Sion, Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse, Nendaz, Salins, Veysonnaz

Tirage: 14 550 exemplaires

Prochaine parution

1^{er} décembre 1987

Délai: dix jours avant la parution

A l'approche des fêtes nos lectrices et lecteurs attendent vos propositions.

Pour vous renseigner:
▽ SION (027) 21 21 11, int. 63 est à votre service.



Soyez nombreux à tenter votre chance au concours consacré à la place du Midi

Ce mois: 2 gagnant(e)s

36-658773

Coop City

SERVICE - CONSEILS

GRANDE PROMOTION HAPPY

du 16 novembre au 5 décembre 1987
Eh oui! Un bon sommeil... c'est vital!

Une conseillère en vente
«la magicienne de votre espace sommeil»
vous présente la gamme complète des lits HAPPY avec une sélection d'articles d'habillement HAPPY.



LA PROMOTION «CHOC» CITY

MATELAS - HAPPY COSANA

une exclusivité COOP
rembourrage qualité supérieure densité RG 50 + laine vierge de mouton.
Grandeur: 90/190

PRIX CITY
prix net **290.-**

LIT - HAPPY-FLEX

avec tête mobile, lattes articulées, structure pin naturel, noyer, blanc

PRIX CITY
prix net **390.-**

LE LIT HAPPY COMPLET

680.-

L'OFFRE «CHOC» CITY



DUVET NORDIQUE «2 saisons»

modèle DUPLO piqué plat duvet d'oie blanc 90%

PRIX CITY
prix net **469.-**



1950 Sion
Place du Midi

☐ 1 h parking gratuit
des fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité

Toutes vos annonces au:

027 / 21 21 11



LA GRÈCE

des dieux et des hommes

Documentaire commenté sur scène par l'auteur Freddy Tondeur

Sierre, cinéma Bourg
23 novembre, à 20 h 30

Martigny, cinéma Casino
30 novembre, à 20 h 30

Monthey
cinéma Monthéolo
24 novembre, à 20 h 30

Sion, cinéma Arlequin
1er décembre, à 20 h 30

SERVICE CULTUREL MIGROS VALAIS

36-660162

De la dénatalité à l'allocation maternité

1968 a marqué et marque encore, qu'on le reconnaisse ou non, un grand chambardement de notre société.

Tout, et pas seulement par les jeunes, a été remis en question. Nous subissons encore aujourd'hui les inconvénients et les conséquences de certaines erreurs.

1968 a démolé les valeurs traditionnelles que représentaient le mariage, la famille, la religion (morale) et le travail. L'économie de type marxiste a depuis prouvé son inefficacité et la plupart des gens sensés n'y croient plus. Par contre l'intelligence européenne ne s'est pas encore demandé si elle n'avait pas eu tort de démolir ces symboles en 1968. Il est grand temps d'y réfléchir, mais malheureusement aucun signe ne vient des médias.

L'allocation maternité sera soumise prochainement au verdict populaire. Quel est son but? Si celui-ci est l'augmentation de la natalité, tous les pays européens voisins ayant adopté un système similaire, voire plus généreux, n'ont pas vu leur natalité augmenter. Cet argument est donc faux.

Si le but de cette allocation est la reconnaissance d'un droit résultant d'une injustice, il faut alors parler d'éthique et développer d'autres arguments.

Si la société veut une jour voir la natalité augmenter, elle doit maintenant tenir compte que la majorité des femmes entre 18 et 30 ans ont un métier, l'exercent et veulent continuer à l'exercer. Les femmes veulent et doivent, pour elles-mêmes et pour le bien de la fa-

mille et du couple, s'assumer psychologiquement et partant, matériellement. Il est très difficile de s'assumer dans tous les domaines en étant matériellement dépendant d'autrui.

Cette situation est-elle contestée lorsqu'elle concerne les hommes? Non, elle paraît même tellement normale que la plupart des hommes se sentent d'autant plus libres et équilibrés qu'ils jouissent d'une situation matérielle confortable.

Tout dans notre société présente comme incompatible le travail hors du foyer des mères et l'éducation des enfants, alors qu'aucune statistique sérieuse n'a jamais rien prouvé d'incompatible. L'Etat pénalise pourtant grandement cette situation en ne faisant presque aucune différence sur la déclaration fiscale entre une mère qui travaille hors du foyer et une autre mère au foyer.

Pourquoi nos autorités persistent-elles dans un tel aveuglement?

Pourquoi être si injuste envers les femmes qui travaillent hors du foyer tout en s'occupant de leurs enfants?

Pourquoi avoir instruit et formé nos filles pour les punir ensuite d'être ce pourquoi on les avait préparées?

La majeure partie des femmes agit d'une manière logique: elles ont un, deux, voire aucun enfant. Elles essaient par ce biais d'assumer sans trop d'inconvénients leur responsabilité de «femme qui travaille» et de mère.

Pour aider les femmes à avoir davantage d'enfants, je pense qu'il faudrait:

1. Une campagne de réflexion profonde sur la famille. On nous montre beaucoup actuellement les inconvénients d'être parents - moins d'argent pour le couple, moins de place dans l'appartement, horaires perturbés, surchargés, stress. Les médias ont une part importante de responsabilité en propageant continuellement ce genre de cliché.

Qu'on nous montre, même si cela est moins porteur médiatiquement, des enfants, des adolescents équilibrés, en bonne santé morale et physique. Qu'on nous montre à quel point un couple peut être heureux et sa vie infiniment plus riche et épanouie avec de nombreux enfants. Qu'on nous montre également à quel point vieillir avec des enfants et des petits-enfants peut être plus facile que vieillir dans la solitude d'un home.

Qu'on rétablisse et revalorise les relations entre les générations. En un mot qu'on redécouvre la famille!

2. Reconnaître et valoriser le rôle du père. La cellule familiale est composée du père et de la mère. Si la responsabilité matérielle est assumée conjointement, les autres responsabilités doivent également l'être. Il est très facile de démontrer les conséquences bonnes ou mauvaises que le comportement du père a sur la personnalité de la future femme ou du futur homme que de-

viendront nos enfants. Un bon père est tout aussi important qu'une bonne mère à l'équilibre de nos enfants. Pourquoi ne pas décréter une année internationale du père?

3. Permettre aux couples dont la mère travaille hors du foyer de défalquer les frais occasionnés par l'acquisition de son salaire - garderie, femme de ménage, repas pris à l'extérieur. Ces frais seraient calculés proportionnellement au nombre d'enfants, tout en croissant plus fortement à partir du deuxième enfant.

Il faudrait également informer honnêtement et consciencieusement les femmes sans salaire sur leurs droits futurs aux assurances vieillesse, caisse de pension... et surtout sur leur situation le jour où elles se retrouvent divorcées, ou pire si par exemple, après avoir été veuves d'un premier mari elles divorcent d'un second. Leur situation pourrait être dramatique. Personne n'en parle mais ce n'est pas en fermant les yeux que nous éviterons ces situations pénibles, situations que l'on rencontre de plus en plus compte tenu du taux élevé de divorces et de remariages.

Un cumul de toutes les propositions énumérées inciterait, je le pense, les femmes (les couples) à avoir plus d'enfants.

Les mesures proposées par l'assurance maternité ne servent pas à augmenter la natalité. Elles présentent bien peu d'avantages pour beaucoup d'inconvénients:

- Prélever une partie plus importante encore du salaire des gens qui travaillent.
- Engager toujours plus de fonctionnaires.
- Compliquer et augmenter les formalités administratives des entreprises, formalités qui ont dépassé la limite du bon sens et qui ne peuvent que décourager davantage les responsables de petites entreprises.

A. G.

RÉCEPTION DES «LIBRES OPINIONS»
Dernier délai vendredi 27 novembre

Un OUI sans restriction

Le premier week-end de décembre, nous devons nous prononcer entre autres sujets, sur celui de l'assurance-maternité. Certaines réticences se manifestent dans une partie de la population. Elles concernent essentiellement le coût de l'opération. Outre que la retenue sur le salaire (0,15%) est minime, il faut tenir compte d'autres facteurs.

Le but principal de l'introduction de l'assurance-maternité est d'enrayer le recul des naissances avec ses conséquences fâcheuses: un vieillissement, voire plus tard une diminution de la population suisse.

Ceux qui sont tentés de suivre l'USAM et de voter non à cause du coût de l'opération marchent «à côté de leurs pompes». D'ici à l'an 2000, si la natalité continue à stagner en dessous du niveau de renouvellement, les cotisations pour l'AVS devront être sensiblement relevées pour couvrir les frais supplémentaires occasionnés, d'une part, par le nombre plus faible de cotisants et, d'autre part, par un nombre plus élevé de bénéficiaires. Par contre, une augmentation des

naissances signifie que plus tard il y aura aussi plus de population active et donc de cotisants AVS. De ce fait, les retenues sur les salaires grimperont moins rapidement. Mieux: employeur et employé paieront moins de cotisations AVS + assurance-maternité qu'AVS tout seul!

Il serait cependant faux de se borner au seul côté financier de l'affaire. Le rôle primordial de la nouvelle assurance est de soutenir la famille et de encourager à revitaliser la population helvétique par l'apport le plus précieux: les enfants. Si le faible taux de natalité actuel devait se maintenir encore deux décennies, le point de non-retour serait atteint.

Il est temps de réagir au plus vite et nous pouvons y contribuer en votant oui le 6 décembre prochain. Nous avons tout à y gagner, à tout point de vue! Il ne s'agit pas d'une nouvelle charge fiscale, mais d'un investissement, très rentable d'ailleurs, en faveur du trésor le plus précieux au monde: l'enfant, c'est-à-dire l'avenir du pays!

Achille Vanhees

Les caisses-maladie et le coût de la santé

On croit communément, parce qu'elles le prétendent, que les caisses-maladie luttent contre la progression des coûts de la santé. Erreur profonde... En effet, si tel était le cas, elles commenceraient par introduire les lois du marché et de la concurrence dans tout ce domaine et le problème serait rapidement résolu. Mais elles s'en gardent bien. Car leur énorme pouvoir socio-économique dépend justement de ce dirigisme étatique dont elles sont, tout à la fois, le principal promoteur et le premier bénéficiaire. La réalité de ce pouvoir est proportionnel à la grandeur de ces coûts et à la pesanteur qu'ils exercent, par l'exigence de cotisations et de subventions toujours plus lourdes, sur la société et l'économie. Il est aisé de comprendre, par ailleurs, que ce pouvoir dépend également de la masse financière (des milliards!) ainsi mise à leur disposition.

Ce qui leur a permis, par un système de conventions imposées en parfaite négation du droit (tant général que constitutionnel ou des cartels), de tenir sous leur coupe tout ce qui œuvre et travaille pour la santé de la population. Les caisses-maladie - il serait plus exact de dire leur bureaucratie! - se sont érigées en une féodalité à laquelle tout ce qui touche à la sauvegarde et au maintien de la vie, de la naissance à la mort, doit faire allégeance et soumission, sous peine de liquidation socio-économique. La concurrence et les lois du marché signifieraient donc la fin des privilèges de cette toute puissante bureaucratie. Elle n'a donc aucun intérêt à changer la donne, bien au contraire.

En voici une preuve démonstrative et spectaculaire. Il s'agit d'une étude prospective, effectuée par la Chrétienne-sociale (un des milliardaires de la solidarité!) sur l'instauration, dans le cadre de l'assurance subventionnée, d'une assurance pour patients privés (voir tableau ci-contre).

constatations extrêmement intéressantes.

1. Une assurance pour patients privés, avec franchise annuelle, permettrait d'économiser, en cotisations et par rapport à l'assurance ordinaire actuelle, un montant s'élevant en moyenne au double de celui de la franchise (500 ou 250 francs) choisie.

En effet, selon le document ci-contre, une femme entre 51 et 60 ans (catégorie D, la plus coûteuse) paie actuellement pour son assurance ordinaire une prime annuelle de 2734 fr. 80. Avec une franchise de 500 francs (ou 250 francs) elle ne paierait, dans cette assurance pour patients privés, plus que 1678 fr. 80 (ou 2206 fr. 80). Elle ferait donc une économie de 1056 francs (ou 528 francs), pour autant qu'elle ne soit pas malade. Et si elle était malade toute l'année, elle économiserait quand même 556 francs (ou 278 francs) sur la prime. Il est évident que si elle a déjà de la famille et des enfants l'économie sera encore plus conséquente.

2. Les cotisations pour frais médicaux (FM) sont de 4 à 8 fois plus élevées (selon la catégorie) que celles pour frais d'hospitalisation (SH). Or chacun sait que les dépenses médicales représentent le 16% des dépenses globales de la santé en Suisse et les dépenses hospitalières le 45%. Alors quid?

Mais il ne faut pas rêver. Cette étude en est restée au stade de la prospective. Car sa réalisation eût impliqué une diminution du tiers du personnel de la Chrétienne-sociale, resté sans travail. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce qui coûte cher et occupe le personnel des caisses, ce ne sont pas les gros cas (30000 francs pour une greffe cardiaque), au demeurant peu nombreux, mais les millions de «grippettes» et autres cas bagatelles coûtant de 50 à 500 francs. Ces millions de cas qui justifient et nourrissent l'innombrable et tatillonne administration des caisses dispa-

raîtraient, avec les franchises proposées, de leur champ d'activité. C'est pourquoi, introduire ces franchises annuelles serait un véritable sabotage: le suicide de cette bureaucratie. Bonheur évidemment impensable dans un pays aussi lourdement dirigiste que le nôtre...

Attitude du Conseil fédéral

D'ailleurs la politique (?) du Conseil fédéral, conseillé et orienté par l'OFAS¹, écarte résolument ce projet, intéressant en soi, par sa récente ordonnance. Ordonnance qui impose, toutes catégories confondues, une franchise trimestrielle de 50 francs (donc 200 francs pour l'assuré malade toute l'année), à laquelle viennent s'ajouter 20% des frais médico-pharmaceutiques à la charge du patient (10% jusqu'ici). Avec pour conséquences que cet assuré:

1. paiera une contribution personnelle infiniment plus élevée, quoique indirecte et longtemps après le traitement, au moment du décompte de la caisse;
2. ne pourra pas se faire soigner comme patient privé;
3. ne bénéficiera d'aucun rabais sur la prime annuelle;
4. enfin et surtout, il ne sera aucunement incité ou motivé à la prévention ni à consommer moins. Puisque la hausse de sa contribution indirecte et tardive correspondra, psychologiquement, non pas à son cas personnel mais aura été occasionné par le mégalithique et abusif coût de la santé dont les autres sont responsables. Etant bien entendu que son propre traitement ne représente qu'une infinitésimale partie - d'ailleurs justifiée celle-ci, à l'encontre des autres! - de ces coûts. Sa contribution, ainsi notablement accrue par l'ordonnance du Conseil fédéral, l'incitera donc, au contraire, à consommer plus pour «rentrer dans ses frais»; par contre, sera préservé le tiers des postes de travail (?) des fonctionnaires de caisses, avec les dépenses afférentes.

Conclusion

Force est bien de conclure (mais encore faut-il que les faits réussissent à percer l'écran de l'information médiatique!) que ni les caisses et leurs bureaucraties, ni le Conseil fédéral ou les politiciens et leurs partis totalemment soumis au lobby de ces caisses, ni leurs idéologues de l'OFAS ou leurs hommes de main du TFA² - en un mot, tout ce qui politise, étatisé et socialise - ne souhaitent une diminution des coûts de la santé et

des cotisations des assurés sociaux. Au contraire. Car le statu quo institutionnel de notre pseudo-sécurité sociale fait leur beurre et leur force.

Quant au citoyen «cotisant-contribuable» et au malade, ils continueront à payer chaque année plus cher pour des prestations chaque année diminuées. Sous des prétextes constamment renouvelés. Parce qu'ils fument ou qu'ils boivent. Parce qu'ils n'attachent pas leur ceinture de sécurité. Parce qu'ils roulent ou skient impru-

demment. Parce que leur traitement ne serait pas «économique et approprié». Parce que leur médecin n'a pas signé de convention. Que sais-je encore...

Car l'utilisation qui est actuellement faite du principe de solidarité permet toutes les esqueries au cotisant, même les plus invraisemblables.

E. Truffer

¹ OFA: Office fédéral des assurances sociales.

² TFA: Tribunal fédéral des assurances.

ASSURANCE POUR PATIENTS PRIVÉS						

Variante 2 franchise de fr. 250.-- par année civile						
Hommes		FM	SH	Total	Annuel	Ass. Ordinaire
J	20 - 25 ans	59.30	14.--	73.30	879.60	1'071.60
A	26 - 30 ans	74.10	14.--	88.10	1'057.20	1'297.20
B	31 - 40 ans	88.90	17.50	106.40	1'276.80	1'564.80
C	41 - 50 ans	111.10	17.50	128.60	1'543.20	1'903.20
D	51 - 60 ans	148.10	21.--	169.10	2'029.20	2'509.20
Femmes		FM	SH	Total	Annuel	Ass. Ordinaire
J	20 - 25 ans	65.20	14.--	79.20	950.40	1'161.60
A	26 - 30 ans	81.50	14.--	95.50	1'146.--	1'410.--
B	31 - 40 ans	97.70	17.50	115.20	1'382.40	1'699.20
C	41 - 50 ans	122.20	17.50	139.70	1'676.40	2'072.40
D	51 - 60 ans	162.90	21.--	183.90	2'206.80	2'734.80
Variante 3 franchise de fr. 500.-- par année civile						
Hommes		FM	SH	Total	Annuel	Ass. Ordinaire
J	20 - 25 ans	43.30	14.--	57.30	687.60	1'071.60
A	26 - 30 ans	54.10	14.--	68.10	817.20	1'297.20
B	31 - 40 ans	64.90	17.50	82.40	988.80	1'564.80
C	41 - 50 ans	81.10	17.50	98.60	1'183.20	1'903.80
D	51 - 60 ans	108.10	21.--	129.10	1'549.20	2'509.20
Femmes		FM	SH	Total	Annuel	Ass. Ordinaire
J	20 - 25 ans	47.60	14.--	61.60	739.20	1'161.60
A	26 - 30 ans	59.50	14.--	73.50	882.--	1'410.--
B	31 - 40 ans	71.30	17.50	88.80	1'065.60	1'699.20
C	41 - 50 ans	89.20	17.50	106.70	1'280.40	2'072.40
D	51 - 60 ans	118.90	21.--	139.90	1'678.80	2'734.80

Commentaires

Ce document impose deux



Ne pleurez pas, mes souffrances sont finies.

Il a plu au Seigneur, dans sa grande miséricorde, d'accueillir l'âme de son serviteur

Monsieur Henri GLASSEY

dit Chepey

décédé dans sa 74^e année, après de longues années de souffrances.



Font part de leur peine:

Madame veuve Bernadette GLASSEY-MARIÉTHOZ, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz;
Madame veuve Berthe GLASSEY-PRAZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Nendaz, Martigny et Bex;
Monsieur et Madame Sylvain SAVOYE-AVOYER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;
Ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces en Italie;
Ses filleuls;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le samedi 21 novembre 1987, à 10 heures.

Le corps repose à la chapelle de Baar où une veillée de prière aura lieu aujourd'hui vendredi 20 novembre, à 20 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel des foyers Saints-Côme-et-Damien

ont le grand regret de faire part du décès de leur pensionnaire

Monsieur Henri-Eugène GLASSEY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et les collaborateurs de Sochinaz S.A., à Vionnaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert STEINER

père de Michelle Steiner, leur estimée collaboratrice et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de la maison Union Fruits Saxon S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri BROCCARD

père de M^{me} Micheline Denis, leur fidèle collaboratrice et collègue.



Je crois à la communion des saints.

La communauté des capucins de Sion et la famille du

Père François-Marie COQUOZ

remercient les très nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès et des funérailles du père François-Marie.

Ne pouvant pas répondre à chacune d'elles individuellement, nous leur exprimons ici notre profonde reconnaissance.

Novembre 1987.



Ses enfants:
Yvette et Georges AEBI-HÉRITIER, à La Conversion;
Jean-Claude et Janine HÉRITIER-BIERI, à Zurich;
Colette HÉRITIER-HALLENBARTER, à Sion;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Jean-Marc AEBI et son amie Danièle, à Chandolin;
Gérard et Christine AEBI-SCHWARZ et leurs filles Carline et Gaëlle, à Veyras;
Francine et Jon FERGUSON-AEBI et leurs enfants Jackson et Fanny, à Lausanne;
Christian et Rægi HÉRITIER-SCHNEIDER et leur fille Laura, à Zurich;
Grégoire HÉRITIER, à Zurich;
Christèle et John BEGG-HÉRITIER, à Conthey;
Blaise HÉRITIER et son amie Corinne, à Sion;
Murielle HÉRITIER, à Sion;

Son frère:
Denis et Christiane FAVRE-BLANC, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Raymond HÉRITIER

née Jeanne FAVRE
1906

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 novembre 1987, à la suite d'une maladie supportée avec courage.

La messe d'ensevelissement aura lieu à la cathédrale de Sion, le samedi 21 novembre 1987, exceptionnellement à 14 h 30.

La défunte repose au centre funéraire de Platta à Sion où la famille sera présente aujourd'hui vendredi 20 novembre, de 18 à 20 heures.

Bon voyage!

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Très touchée par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie reçues lors du décès de

Madame Berthe ZUFFEREY-BRUTTIN

la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Elle remercie spécialement:

- le révérend curé Rossier;
- la direction, les médecins et le personnel de l'hôpital de Sierre;
- la direction, les médecins et le personnel du Centre valaisan de pneumologie;
- le docteur Croisier à Grône;
- la société de chant La Cécilia;
- la direction et le personnel de la maison Ulrich Fruits S.A. à Sion et des cultures du Tyné à Grône;
- la direction et l'association du personnel de la CNA;
- la direction et le personnel de l'entreprise R. Pellanda S.A., à Sierre;
- la direction de la clinique Sainte-Claire et la congrégation des sœurs;
- la direction et le personnel des Services industriels de Sierre;
- l'Union du personnel de la commune de Sierre;
- la direction, le personnel et les apprentis du centre ORIPH à Pont-de-la-Morge;
- la classe 1921.

Grône, novembre 1987.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Mademoiselle Josiane LAMBIEL

remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs visites, leurs messages, envois de couronnes, gerbes, fleurs et dons, ont su si bien la soulager.

Un merci particulier:

- au révérend curé Antony;
- au docteur Troillet;
- aux médecins et infirmières des hôpitaux de Sion et Monthey;
- à la maison Mongbert;
- à l'atelier Pénélope, à Aigle;
- à la classe 1943 d'Isérables;
- à la société de chant La Thérésia, à Isérables;
- à M. Roger Lambiel.

Que Dieu vous bénisse, vous tous qui avez su partager nos souffrances.

Isérables, novembre 1987.



EN SOUVENIR DE

Madame Estelle BALLESTRAZ et de Monsieur Aristide BALLESTRAZ

née TORRENT



24 novembre 1967
20 novembre 1987



16 septembre 1974
20 novembre 1987

Vous qui avez connu et aimé nos chers parents, souvenez-vous-en dans vos prières. Maman et papa, du haut du ciel priez pour nous et veillez sur notre famille.

Votre famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Grône, aujourd'hui vendredi 20 novembre 1987, à 19 h 30.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Simon BLANCHET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, par leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier:

- aux révérends curés Lager et Masserey et à l'abbé Chételat;
- aux classes ainsi qu'aux sociétés et entreprises.

Leytron, novembre 1987.



Dans l'impossibilité d'atteindre chacun en particulier, la famille de

Martin QUINODOZ

vous exprime ici sa profonde reconnaissance.

Vos nombreuses présences, vos messages de sympathie et d'amitié nous ont apporté un peu de baume en ces heures douloureuses de la séparation.

Du fond du cœur merci pour vos dons de messes.

Suen, novembre 1987.



A vous tous qui avez partagé notre grande épreuve, du fond du cœur nous vous disons: merci. La famille de

Pierre-André MARET

prie toutes les personnes qui ont pris part à son immense chagrin, par leurs témoignages de sympathie, leur présence, leurs messages, leurs visites, leurs prières et dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au clergé de Bagnes et Verbier;
- à l'entreprise Gay transports et son personnel;
- à l'entreprise Bérard transports et son personnel;
- à la Jeunesse de Montagnier;
- à la classe 1961;
- aux amis de la cagnotte des Diablotins;
- aux moto-clubs Bagnes, Sierre et Genève;
- à Téléverbier et son personnel;
- à la direction et au personnel de la centrale Migros à Martigny;
- à la direction et au personnel de la Providence;
- à la compagnie tg II/10;

ainsi qu'à tous les amis.

Montagnier, novembre 1987.

Pour vos annonces mortuaires

Publicitas-Sion

Tél. (027) 21 21 11

TONKIN: L'IMPASSE

Les dernières statistiques publiées par la SNCF font froid dans le dos et permettent de mieux situer l'extrême difficulté de la solution à trouver au problème de la fermeture du Tonkin. Les vingt-et-un kilomètres de ligne Evian-Le Bouveret sont pris en un plan d'ensemble, qui a tout de la machine infernale.

La direction générale de la SNCF vient de faire savoir au Comité central d'entreprises que 8400 emplois seraient à nouveau supprimés en 1988, qu'en d'autres termes, elle supprimerait, pour la sixième année successive, entre 8000 et 10 000 emplois pour ramener l'effectif global de la société à 220 000 agents, soit une chute de 118 000 en dix ans et de plus de 50 % en quarante ans... C'est la purge, la médecine de cheval pour tenir l'échéance de 1989: le rétablissement des comptes.

La SNCF aurait pu chercher à augmenter ses recettes par une reconquête de ses parts de marché, en chute libre: moins 4 % pour les voyageurs entre 1987 et 1986, moins 7 % pour les marchandises. Pour répondre à ce

défi, le haut état-major de la SNCF n'a rien trouvé de mieux que de sacrifier l'outil de travail: on fermera sans le dire et, progressivement, un tiers du réseau, soit plus de 10 000 kilomètres et, pour donner le change, on entretiendra un rideau de fumée, celui du TGV, soit 700 kilomètres de lignes nouvelles à l'ouest de Paris, auxquels s'ajoutent les 400 du sud-est, en attendant Bruxelles et Londres en 1993.

La balance est donc loin d'être égale. On alléguera la nécessité d'un «management moderne» et sur fond de déclin: 1989, 1992 et 2000. Et on conclura en entonnant le chant de la modernité: la SNCF fait, d'ores et déjà, 22 % de ses recettes sur le TGV sud-est. Pour le reste du réseau, soit près de 35 000 kilomètres, la balle est dans le camp des régions si elles tiennent à des dessertes transversales et en forme de requiem pour le réseau secondaire, dont la fermeture est savamment conduite pour éviter les protestations des élus locaux.

La SNCF, gouvernée par la fine fleur de l'intelligentsia, continue de vivre sur un double balancement, fatal, il faut en convenir: la performance pour quelques-uns et la médiocrité pour tous les autres, la gauche, qui aime le chemin de fer mais l'enferme dans le déficit, la droite, qui rétablit les comptes aux forceps mais le sacrifie, le tout sur fond d'imagi-

nation coûteuse - les 200 000 places de charters offertes cette année ont rapporté 11 millions de FF mais coûté en promotion... 7 millions.

Dissuader les repreneurs

Que les CFF et la Suisse s'engagent sur Rail 2000 est observé par la SNCF avec une ironie mâtinée de condescendance. Qui plus est, un plan maléfique de fermeture des ponts et frontières secondaires se développe à la barbe des CFF et du Conseil fédéral: on fermera en 1988 Le Bouveret, en 1999 Le Locle, en attendant Boncourt. Et si les CFF ne mettaient pas le holà, la SNCF concentrerait le trafic des marchandises sur Bâle-Saint-Louis.

On devine, dès lors, que l'avenir du Tonkin s'apparente au fétu de paille dans la tempête et qu'aucune erreur n'est possible. La première serait de traiter le problème sur le seul plan juridique, celui des conventions franco-suissees régissant le trafic sur cette ligne. Ces conventions autorisent la circulation ferroviaire mais ne

la garantissent pas. Et la détermination de la SNCF, ajoutée à une habileté consommée pour plaider l'impossibilité de toute circulation sur une ligne froide-ment abandonnée depuis des lustres, voue le combat juridique à l'impasse.

La seule solution réside dans un montage réunissant la SNCF, puissance concédante, les collectivités locales - conseil régional Rhône-Alpes, conseil général de Haute-Savoie, communes françaises et suisses du Chablais - concessionnaires et les associations qui garantiront un trafic saisonnier, le tout après une discussion froide portant sur le prix d'entretien de la ligne, soit 200 000 FF par an.

Incapable de valoriser son réseau, la SNCF ne le concède qu'à des conditions exorbitantes, moins pour renflouer sa trésorerie que pour ne pas se donner mauvaise conscience face à des interlocuteurs plus dynamiques.

Il n'y a pas d'autre solution pour le Chablais s'il tient au Tonkin et on a compris que c'était le cas.

Pierre Schäffer

†

Madame Bertha KRUMMENACHER-MARTY, son épouse, à Brigue-Glis;
Monsieur et Madame Werner KRUMMENACHER-MALACARNE et leurs enfants, à Brigue;
Monsieur et Madame Paul KRUMMENACHER-STÜSSI et leurs enfants, à Brigue-Glis;
Monsieur et Madame Marko KRUMMENACHER-ZERZUBEN et leurs enfants, à Brigue-Glis;
Madame veuve Cécile IMHOF-KRUMMENACHER et sa fille, à Brigue-Glis;
Madame Rose-Marie ERIKSSON, Monsieur Philippe AMACKER; Famille Ernest RAYMOND-KRUMMENACHER, à Lausanne;
Famille Adelbert WALPEN-KRUMMENACHER, à Brigue-Glis;
Famille Paul KRUMMENACHER-GSPONER, à Stalden;
Famille Richard KRUMMENACHER-LÜSCHER, à Pratteln;
Famille Hedi HOFER-KRUMMENACHER, à Naters;

ainsi que les familles parentes et alliées MARTY, SEILER, CAMEN, FUX, DIEZIG, FRABETTI et MINNIG ont le profond chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur Karl KRUMMENACHER

1910

maître serrurier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 19 novembre 1987, dans sa 78^e année.

Le défunt repose à la chapelle des fonts baptismux de l'église de Brigue.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 21 novembre 1987.

Messe de sépulture à l'église paroissiale de Glis, à 10 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Innocente MICHELLOD-JACQUIER

la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons, lui ont manifesté leur soutien.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa très profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

- au révérend curé Lagger de Leytron;
- au révérend curé Masserey de Chamoson;
- à l'abbé Chetelat;
- au docteur Franzetti;
- aux médecins et infirmières de l'hôpital de Sion;
- à la direction et au personnel du foyer Pierre-Olivier de Chamoson;
- à la société de chant.

Leytron, novembre 1987.

†

Père,
Tu révèles Ta Lumière à ceux qui passent par la Nuit.
Puisse notre cœur garder l'Espérance et l'Amour malgré le désert qu'a provoqué la mort de notre très cher

Pierre-André PIGNAT

Les familles, très profondément émues et touchées par les témoignages d'amitié, d'offrandes de fleurs, de gerbes, de couronnes, d'avis de décès, de prières, de messes célébrées, de dons offerts pour S.O.S. futures mères, pour Terre des Hommes, pour des messes, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, les ont entourées dans leur deuil et leur demandent encore de continuer leurs prières pour les soutenir dans cette dure épreuve et pour que notre Père l'accueille dans son Amour et qu'un jour nous lui soyons tous unis.

Une messe sera célébrée à Vouvry, le samedi 21 novembre 1987, à 19 heures.

Vouvry, novembre 1987.



†

La famille de

Monsieur Gaston GROSBETY

profondément touchée par les marques de sympathie manifestées lors du deuil soudain qui l'a frappée, remercie les personnes qui l'ont entourée et réconfortée par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs. Que tous trouvent en ces quelques lignes l'expression de sa vive reconnaissance.

Novembre 1987.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Edmond POSSE



1982 - novembre - 1987

Un lustre déjà nous sépare et nous afflige; mais, dans l'au-delà, tu veilles sur nous et, dans nos cœurs, subsiste une merveilleuse promesse d'éternité et d'amour infini.

Tes enfants et famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle des capucins à Sion, le dimanche 22 novembre 1987, à 8 heures.

†

Les copropriétaires et l'administrateur du bâtiment La Cigale à Riddes

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert JORDAN

époux de Madeleine, concierge.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Judith VOUILLAMOZ

22 novembre 1977
22 novembre 1987

Dix ans déjà que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Le temps passe mais le souvenir reste.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église des Riddes, le samedi 21 novembre 1987, à 19 heures.

†

La famille de

Madame Elisabeth VEILLARD-BARRAUD

profondément touchée et réconfortée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, l'ont entourée en ce jour de grand chagrin.

Vevey, novembre 1987.

A quoi peuvent bien servir ces lampes électriques qui sont le soleil des hommes?

Hier, peu après le lever du jour, Henri-Eugène Glassey, fils de Marcellin et de Pélagie Loyer, homme libre de Baar-Nendaz, est mort, entouré de sa famille, après de longues et pénibles souffrances supportées avec un courage immense comme la profondeur de ses yeux bleus, il a cru, jusqu'à sa fin ici-bas, à l'espérance contre toute espérance.

Ce paysan avait vécu l'épopée des barrages; son épouse étant décédée sur le tôt, le laissant sans enfant, il ne tarda pas à être touché par une maladie qui l'obligea à quitter son village et sa paroisse. Pendant dix-huit ans, il connut les homes des vallées et de la grande vallée, comme si à chaque barrage du temps de sa force répondait un homme au temps de sa souffrance (Montagnier deux ans, Le Castel onze ans, Ma Vallée deux ans,

Gravelone deux ans, enfin Sion, fondation foyers Saint-Côme et Saint-Damien). Il n'a pas été cependant abandonné par sa famille, mais voilà, la terre de ses origines n'offrait pas de refuge.

Alors, en pensant à cet homme, mort loin de sa terre, qui fut ouvrier des barrages fournisseurs de lumière, piliers de notre richesse actuelle, ne devons-nous pas, à chaque fois que nous allumons la lampe, avoir une pensée reconnaissante pour celui, et à travers lui, envers tous ceux qui nous ont donné leur sueur; ne devons-nous pas veiller, éclairés par cette lampe qui répond à la lumière du Saint-Esprit, à ce que nos vieux meurent près de leur lieu de vie pour que renaisse la paroisse, les lampes électriques seront alors vraiment le soleil des hommes, créateurs à l'image de Dieu.

†

Profondément touchée par les témoignages d'amitié et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Marguerite GRAND-BALET

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, l'ont entourée dans sa cruelle épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier:

- au révérend curé Rémo Rossier;
- à l'abbé Gauye de la clinique Sainte-Claire;
- aux médecins et au personnel de la clinique Sainte-Claire;
- à la société de chant La Cécilia;
- à la commune de Grône.

Grône, novembre 1987.

†

RINGRAZIAMENTO

Il padre provinciale e i confratelli cappuccini della provincia lombarda;
Il padre Costante Facchetti, missionario del Centro Vallese, unitamente ai familiari di

Padre Griso NICOLI

missionario del Basso Vallese deceduto l'11 novembre 1987 a Martigny, ringraziano sentitamente tutti coloro che hanno manifestato sentimenti di condoglianza e hanno partecipato alla cerimonia funebre.

Un ringraziamento particolare al dottore Petit e al dottore Bessero, per le loro cure. Profonda riconoscenza alla Signora Pina Tonini per quanto ha fatto, da sempre, per Padre Griso.

Il nostro caro missionario dal cielo ci benedica e ci aiuti a continuare quello stesso cammino che per molti anni abbiamo fatto insieme.

Martigny, novembre 1987.



Heinmann

rideaux

MONTHEY

HEINZMANN
Avenue du Simplon 23
Tél. 025 71 96 12

FABRIQUE DE LITERIE

VIEGE

TOUS TEXTILES

POUR VOTRE FOYER

LITERIE

LINGE FROTTÉ

LINGERIE DE TABLE

LINGERIE DE CUISINE

RIDEAUX

RIDEAUX DE DOUCHE

CHOIX ENORME

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

INDUSTRIE

Vous êtes désireux de poursuivre votre carrière de

Comptable

dans un groupe industriel jeune et ambitieux situé dans le bassin lémanique.

- En vous intégrant à ce groupe suisse bien implanté en Europe, vous vous occuperez de la consolidation et des analyses financières, travaux que vous mènerez à bien avec flair, rapidité et précision.
- Ce poste s'adresse à un/une jeune comptable de nationalité suisse avec expérience dans le domaine comptable informatisé. Agé de 25 à 35 ans, vous êtes en possession d'un CFC de commerce et pouvez être préparés pour le diplôme fédéral de comptable.
- Si cette opportunité vous séduit et que vous avez de bonnes connaissances d'anglais, n'hésitez pas à nous contacter ou nous adresser votre dossier complet.

Peter Wilhelm
1204 Genève Rue du Marché 40
Tél. 022-81 27 77
Siège Zurich, Tel. 01-251 65 00

Ledermann SA
Conseils en Personnel

Entreprise de commerce de détail du Valais central cherche

Chef de magasin

possédant:

- bonnes connaissances commerciales
- bonne formation dans la branche Mode ou Grand Magasin
- sens de l'organisation et du contact humain
- maîtrise de la langue allemande
- sens des responsabilités.

Poste stable, rétribué selon capacités, avec possibilités d'avancement.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre R19-900216 à Publicitas Sion.

Verbier
Restaurant des Atlas sur Verbier
cherche pour la saison d'hiver

jeune cuisinier

Tél. (026) 4 14 15
samedi 21 nov.
toute la journée
ou écrire à
l'adresse
ci-dessus.

036-050340

Tôlier en carrosserie

cherche place
région Sierre-Sion.

Ecrire sous chiffre P
36-660031, Publicitas,
1951 Sion.

036-660031

Hôtel de la Poste
1914 Mayens-de-Riddes
cherche pour la saison d'hiver
1987/1988

jeunes sommelières
débutantes acceptées
fille ou garçon pour service Pub
jeune cuisinier

Tél. (027) 86 16 37.

036-050529

Nous cherchons

1 commis de cuisine
1 garçon de cuisine
1 sommelier
1 sommelière
1 fille de maison

pour le 1er janvier 1988.

Tél. (027) 86 23 53.

22-354340

Etablissement sanitaire des Alpes valaisannes cherche

bon cuisinier

avec connaissances de régimes

une physiothérapeute

à mi-temps.

Faire offre avec papiers usuels et prétentions de salaire sous chiffre 16410 à Publicitas, Vevey.

GARDY

AGENCE DU VALAIS

Route cantonale - 1964 Conthey
Entreprise de tableaux électriques

engage
électricien ou
aide-électricien

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 36 36 62.

89-45677

OGÉ

service temporaire

Cherchons urgent
tôlier en carrosserie CFC
monteurs électriciens CFC

Demandez Mlle de Riedmatten
ou M. Orlando.

Passage des Remparts 25
1950 Sion
(027) 22 05 33

Nous engageons pour nos magasins de

- **Vercorin, Nendaz, Les Collons et Verbier**
vendeuses

pour la saison d'hiver ou à l'année. Studio à disposition.

- **Verbier**
magasinier

Veillez faire vos offres en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.

Je m'intéresse

à la place de:

à:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Localité:

Date de naiss.:

Tél.:

36-660168

piota

PIOTA SERVICES S.A. - MARTIGNY
Révisions et assainissements de citernes

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un jeune ouvrier qualifié

titulaire d'un CFC dans l'une des professions suivantes:

- serrurier, monteur en chauffage, sanitaire, appareilleur, soudeur, mécanicien, électricien, chaudronnier.

Nous demandons:

- sérieux, sobre et soigneux
- capacité de travailler indépendamment
- permis de conduire

Nous offrons:

- emploi stable
- très bon salaire à candidat capable
- frais journaliers
- prestations sociales complètes
- excellente ambiance de travail
- possibilité d'accéder au brevet fédéral de chef d'équipe.

Prendre contact par téléphone avec Mme Piota au (026) 2 35 33.

36-659469

Vous aimez les contacts humains, les problèmes économique et sociaux?

Il vous plairait d'être en relation avec des centaines d'entreprises?

Vous souhaitez partager votre temps entre le bureau et le service extérieur?

Et vous cherchez un poste sûr, intéressant?

Alors, vous êtes le

collaborateur

que notre organisation économique valaisanne engagera prochainement, à Sion.

Le profil du candidat idéal est le suivant: âgé de 25 à 30 ans, maturité socio-économique, langue maternelle française mais avec de très bonnes connaissances de l'allemand, quelques années de pratique dans une entreprise privée.

Nous répondrons à toute offre comportant les documents et renseignements suivants: curriculum vitae détaillé, copies de certificats, date d'entrée en service, ordre de grandeur du salaire désiré (sans engagement de la part du candidat).

Prière d'adresser les offres écrites sous chiffre P 36-50259 à Publicitas, Sion.

Fille au pair

cherche place

dans une famille pour début janvier. Région Montreux - Vevey.

Tél. (026) 2 38 17.

036-401242

Boulangerie-Tea-Room à Martigny cherche

jeune fille

à l'année. Entrée le 2 décembre.

Tél. (026) 2 37 42
ou 2 23 46 le matin
dès le 24 novembre.

036-049970

Café Le Relais Nendaz(VS)
engage

serveuse

Congé le week-end.
Entrée immédiate.

Tél. (027) 88 19 09.

036-050549

SIEMENS-ALBIS SIEMENS-ALBIS

Nous cherchons des jeunes

Collaborateurs techniques

pour le montage de centraux téléphoniques numériques dans le canton du Valais -

Monteurs-électriciens
Mécaniciens-électriciens
Electroniciens

Les titulaires du certificat fédéral de capacité seront formés par nos soins.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Prière de prendre contact avec M. Mayor. Téléphone 031/65 02 75
ou faire votre offre écrite à

SIEMENS-ALBIS SA, Montage VVM 13, Belpstrasse 26, 3000 Berne
1/2604

SIEMENS-ALBIS SIEMENS-ALBIS

Votre voie toute trouvée.

Vous aimez le contact avec la clientèle, vous souhaitez mettre en valeur vos connaissances linguistiques, alors vous êtes les

secrétaires d'exploitation

que nous cherchons pour nos services d'information et de vente en gares de **MARTIGNY** et de **SIERRE**.

Si vous avez un diplôme ou un CFC de commerce, nous vous formerons en pratique et en théorie pendant 8 mois tout en vous offrant un salaire complet.

Début de la formation: 1er mars 1988.

Si vous avez entre 18 et 30 ans, téléphonez immédiatement au (021) 42 20 00 ou adressez vos offres à

Information professionnelle CFF
Case postale 345
1001 Lausanne

 **CFF**

BUDGET 1988 DE MARTIGNY

8 millions d'investissements

MARTIGNY. — La nouvelle loi fiscale valaisanne n'a pas mis longtemps avant de déployer ses effets. Témoin la ville de Martigny dont les autorités présentaient hier après-midi le budget 1988. Un budget qui laisse apparaître une insuffisance de financement de cinq millions et demi de francs. Un record dans les annales de la cité qui s'explique par le très lourd programme d'investissements (plus de huit millions nets) auquel Octodure doit faire face. «C'est à la limite du supportable», note le président Pascal Couchepin, qui prévoit de marquer une pause lors de l'établissement des prévisions financières de 1989.

Le bonheur des uns ne fait pas forcément celui des autres. En payant moins d'impôts, le contribuable martigneraient réduit d'autant la liberté de manœuvre de ses écoles qui ne disposeront, en 1988, que d'une marge d'autofinancement de 2,5 millions de francs pour un produit fiscal net de 22,7 millions.

Décision justifiée

Pour peu populaire qu'elle ait été, la décision de l'exécutif local d'augmenter le coefficient d'impôt — il a passé de 1,1 à 1,2 — a démontré qu'on avait vu juste du côté de l'Hôtel de Ville. C'est du moins le sentiment du président Couchepin. Si l'on se réfère au budget 1988, cette mesure ne devrait pas empêcher la dette communale de s'accroître de 5,6 millions de francs au terme de l'exercice, pour autant que l'ensemble des travaux prévus soient réalisés.

Les dépenses extraordinaires se feront notamment au chapitre de l'administration générale, où un peu moins de cinq millions seront investis tant pour la construction

du bâtiment des services industriels et des services techniques (2 900 000 francs); l'agrandissement de l'office du tourisme et la reconstruction du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (620 000); l'achat de terrains (500 000); la réfection du bâtiment de la Grenette réservé à la fanfare Edelweiss (300 000) et l'immeuble Conforti (200 000).

Drôle de police

Autre gros morceau: la première étape de construction d'un nouveau bâtiment scolaire, en ville, auquel 800 000 francs seront consacrés l'an prochain, ainsi que la participation communale d'un million et demi à la création de futurs courts de tennis qui viennent d'être mis en chantier.

Ajoutez à cela 680 000 francs de dépenses nettes au poste du trafic et vous saurez tout ou presque sur la ventilation des investissements qui sont dans les grandes lignes conformes au plan quadriennal établi l'an dernier.

En revanche, s'agissant du ménage ordinaire, pas grand-chose à

signaler sinon que l'administration communale s'appliquera à compresser davantage encore, nous a-t-on dit hier après-midi, les dépenses de fonctionnement. A commencer par les téléphones, le chauffage et les véhicules de service. Une fois n'est pas coutume, c'est le secrétaire communal René Pierroz qui sera chargé de faire la police, y compris chez ceux qui portent un képi.

Hockey quand tu nous tiens!

Quant aux services industriels, autofinancés, ils devraient enregistrer pour 1988, eux aussi, un déficit financier de l'ordre de deux millions, en raison d'importantes dépenses prévues (quatre millions) en particulier à la station d'épuration où l'on se propose de recycler les boues sous la forme de compost.

Nous reviendrons sur le budget 1988 dans une prochaine édition en précisant, dans l'intervalle, qu'il sera soumis au conseil général le mercredi 16 décembre prochain. Le 16 et non le 17 comme initialement prévu. La raison de ce changement? Le 17, le HC Martigny reçoit dans un derby romand prometteur le HC Ajoie. Certains conseillers généraux sont donc intervenus. Ils ont obtenu gain de cause, sans difficulté d'ailleurs.

Moralité: on peut militer au sein du législatif sans être pour autant privé de dessert, ou plutôt de glace. Michel Gratzl

Champoussin

750 000 mètres carrés de terrain vendus aux enchères

Les créanciers insatisfaits reprennent leurs billes

CHAMPOUSSIN (ruc). — Au début des années septante, les stations dites champignons, poussent comme des... champignons! Le Chablais n'échappe pas à la tendance. Sur les hauts de Monthey — commune du val d'Illeiez — un promoteur belge se lance dans l'aventure. L'idée en soi n'est pas mauvaise. Mais tout aventurier s'expose au risque. Celui de voir un beau projet ruiné par la conjoncture; ou par des ambitieux aux reins pas assez solides! C'est ce qui se passera à Champoussin.

Créée de toutes pièces par des investisseurs belges, la station de Champoussin aura connu bien des problèmes. La station n'a pas — on s'en est aperçu très vite — trouvé son seuil de rentabilité. La société Téléchampoussin, par exemple, s'est trouvée en proie à des difficultés financières dès 1982. Un concordat homologué par Me Dupuis, président du Tribunal de Monthey, lui a cependant per-

mis de continuer. L'assainissement est en bonne voie, encore que les bourgeois de Val-d'Illeiez doivent encore se prononcer quant à leur participation (40%) au nouveau capital-actions. Ce sera chose faite lors des votations fédérales et cantonales des 4, 5 et 6 décembre prochain. La Société de développement sportif et touristique (SDST), partenaire de Téléchampoussin S.A., déposait pour sa part son bilan en 1983, avec un trou de huit millions de francs.

Pas assez...

A la suite de la faillite, une première opération s'était déroulée il y a quelques mois. Une quarantaine d'appartements avaient alors été vendus aux enchères publiques; une vente qui avait permis de réaliser un acquis de plus de six millions de francs.

Hier à Champoussin (Hôtel Alpage), une deuxième vente

aux enchères s'est déroulée; une deuxième phase des plus importantes, puisqu'il s'agissait ni plus ni moins, pour M. Detoranté, préposé à l'Office des poursuites de Monthey, «d'offrir» quelque 750 000 m² de terrains, un bâtiment, un parking et un court de tennis. Une trentaine de personnes étaient accourues! Le «plancher des vaches» avait été scindé en une quarantaine de lots. La vente s'est bien déroulée, surtout pour les terrains proches du centre de la station. Ils sont partis pour un prix supérieur à l'estimation. Au total, pour 2,6 millions de francs. Les principaux créanciers n'ont pas jugé cette somme suffisante. En début de soirée, ils ont finalement racheté le tout pour 2,75 millions de francs. Ils devraient tenter de les revendre... plus cher afin que le «trou» restant ne soit pas trop profond! Et aussi pour permettre à Champoussin de repartir d'un bon pied vers l'avenir.

PDC de Sion: croc-en-jambe!

(rp). — Certains organes de presse ont reçu, hier, une lettre émanant apparemment du comité du PDC de la ville de Sion annonçant la démission en bloc dudit comité, c'est-à-dire de son président, M. Bernard Gaspoz, et de ses six membres. Même si cette lettre, portant en-tête du parti, n'était pas authentifiée par une signature, son contenu pouvait paraître plausible. Or il n'en est rien, puisque, après enquête, il s'avère qu'il s'agit d'un faux (il ne doit pas être particulièrement sorcier de s'approprier le papier à lettres d'un parti), dénoncé par le président Gaspoz, qui précise que plainte pénale sera déposée.

Contenu plausible! En effet, cette lettre fait suite à l'assemblée du comité directeur du PDC de la ville de Sion (dont nous avons rendu compte dans notre édition de mercredi) dont elle reprend dans les grandes lignes les conclusions. Rappelons-les: l'assemblée, n'ayant pas ménagé ses critiques à l'égard de la direction du parti, a souhaité une restructuration des organes dans le sens d'une meilleure représentativité et d'une intégration de forcés nouvelles pour répondre aux exigences d'un

parti moderne, plus transparent et plus soucieux d'information. Une commission, présidée par M. Léo Clavien, a donc été créée dans l'optique d'étudier ces changements. Cette commission devra rendre son rapport avant le prochain renouvellement statutaire, au début de 1988. En effet, selon les statuts du parti, les membres du comité remettent leur mandat à disposition après chaque élection aux Chambres fédérales.

Il y a évidemment une marge importante entre une démission et le fait de mettre son mandat à disposition, mais le plaisantin ou faussaire a misé sur le malaise actuel régnant au sein du PDC de Sion pour rendre crédible une nouvelle et, surtout, devancer la réalité en lui donnant un caractère spectaculaire, de nature à pourrir une situation que les responsables du PDC s'efforcent de redresser, dans le calme et la sérénité. Et cela au mépris de toutes les règles de la bienséance et de l'élémentaire honnêteté, d'autant plus que derrière cet anonymat semble se cacher un proche du PDC. Le contenu de la lettre est révélateur à cet égard. Navrant!

Remise du prix PME - SBS

La fête de l'entreprise

SION (fd). — Une salle bien remplie, un intérêt soutenu, un chaleureux enthousiasme ont marqué hier soir à la Matze la deuxième édition du prix PME-SBS. Parmi les treize candidats en présence, le vote des trois jurys a distingué une moyenne entreprise de Châteaufort-Conthey, Horst Müller, qui occupe une cinquantaine d'employés et s'est développée dans la fabrication des moules de précision pour l'industrie. A travers cette société et son sympathique manager, c'est l'ensemble de la créativité de l'entreprise valaisanne qui se trouvait à l'honneur.

La cuvée 1987 était particulièrement bienvenue, ainsi que le soulignait d'entrée M. Jean-Pierre Ramsejer, directeur de la SBS, en ouvrant cette soirée où se pressait, dans une atmosphère détendue, un public plutôt jeune formant un échantillon très complet du Valais industriel et d'industriels. Les treize candidats étaient d'une telle qualité que — s'il fallait bien qu'il se trouve un gagnant — les responsables ont décidé de faire connaître les titulaires des deuxième et troisième places: l'entreprise Stéphane Hort, de Sierre, spécialisée dans le téflonage, et l'école des Roches de M. Marcel Clivaz, un exemple de création puisqu'il s'agit de la seule école hôtelière internationale de langue anglaise.

La démarginalisation doit démarrer

Un des discours attendus de cette soirée était celui du chef du Département de l'économie, le conseiller d'Etat Raymond Deferr, qui brossait à traits contrastés le portrait prospectif de l'industrie valaisanne. A côté d'une agriculture aux capacités séduisantes mais limitées par la loi du marché, à côté d'un tourisme seule ressource des vallées montagnardes, l'industrie et particulièrement la petite et moyenne entreprise ouvre un champ particulièrement favorable à la jeunesse valaisanne pour laquelle il s'agit de créer quelque 13000 emplois d'ici à la fin du siècle.

Les atouts du Valais sont dans la conjugaison harmonieuse entre habitat de qualité et place de travail attrayante. C'est du succès résultant de la rencontre de ces deux éléments que va dépendre la démarginalisation qui doit démarrer chez nous. Pour M. Deferr, il faut, autour de la puissante capacité de compétences de la grande industrie, créer une nouvelle dynamique de la PME. L'Etat, pour jouer son rôle, doit participer à cette dynamisation, encourager les échanges, aider à la recherche, miser sur la meilleure formation. Les efforts faits dans le cadre de Sodeval et d'autres institutions, l'appui à la décentralisation d'instituts de hautes études et de recherches, la création d'un parc technologique romand, l'ETS, tout cela participe à créer cet esprit d'ouverture industrielle.

Pas de palissades

Une remarquable conférence terminait cette rencontre à l'enseignement des PME. M. Georges Borgeaud, patron des patrons helvétiques puisque président du Vorort et grand capitaine de Sulzer, apportait son expérience du terrain en même temps que sa vision sans

complaisance de la situation de l'entreprise face à l'opinion publique et aux menaces qui pèsent sur la société économique actuelle. «Plus il y a de lois, plus nombreuses sont les lacunes, relevait M. Borgeaud dans cet exposé. Ce dont l'économie a besoin, ce sont des lignes directrices et non des

palissades», relevait-il en faisant allusion à la législation bureaucratique qui devrait subir un régime amaigrissant en atténuant notamment une fiscalité qui ne favorise pas l'autofinancement. Un discours plaidoyer qui ne manqua ni de conviction... ni d'auditeurs enthousiastes.



C'est M. Horst Müller, industriel, qui reçoit le prix PME 1987 de M. Georges Blum, directeur général de la SBS, le prix PME 1987 constitué d'un chèque de 10000 francs et d'une fort belle œuvre du peintre Charles Menges.

VENIR EN AIDE AUX MARGINALISÉS

Caritas fait campagne

A la fin de ce mois, Caritas Suisse lancera sa traditionnelle campagne nationale. C'est avec des conférences de presse à Lausanne, Zurich et Lugano que le président de cette œuvre d'entraide, le conseiller national valaisan Vital Darbellay, a attiré l'attention sur la pauvreté causée ou cause d'effets sociaux divers.

Inutile d'aller bien loin pour trouver des marginaux: des personnes pauvres, il en existe aussi parmi nous. Certaines d'entre elles, même en Suisse, vivent complètement en marge de la société, n'ayant même pas le minimum vital!

Ailleurs, dans les pays du tiers monde, les personnes pauvres vi-

vent sans travail, agglutinées dans les bidonvilles, dans la violence et l'insécurité. La conférence de presse d'hier portait essentiellement sur le drame particulièrement actuel de l'exode vers les bidonvilles, avec la participation, au côté de M. Darbellay, de gens du terrain, tels que M. Georges Farine, collaborateur au département Aide à l'étranger de Caritas Suisse, et de sœur Magdalena Salazar, venue de Colombie. Cette petite sœur de l'Assomption, dont la communauté est installée dans les bidonvilles de Bogota, devait décrire, diapositives à l'appui, son activité de pionnière au niveau de l'animation de communautés de base dans cette ville. Depuis douze ans, sœur Magdalena vit avec les

pauvres dans un des 200 quartiers pauvres du sud-est de la ville. Elle travaille au sein d'une organisation locale, Association de voisins solidaires (AVESOL), qui essaie d'enrayer le processus de décomposition sociale en offrant aux habitants la possibilité d'assumer la responsabilité de leur vie. Caritas Suisse appuie son programme d'autogestion de la santé, un programme parmi d'autres, qui ne sera réalisable qu'en recourant à notre générosité.

Mais chacun est libre de spécifier la destination de son don, que ce soit pour les victimes de la faim en Afrique et en Asie, la sécheresse alarmante dans certaines régions de l'Inde, l'Ethiopie, qui se trouve, une fois de plus, à la veille d'une famine catastrophique, ou, chez nous, pour ceux que l'on appelle «les nouveaux pauvres». En effet, la détresse existe aussi en Suisse, qui pourtant, de tous les pays industrialisés, affiche le plus haut produit national brut par habitant. On pourrait même dire que la pauvreté est beaucoup plus difficile à supporter lorsque l'on est entouré de nantis.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Caritas Valais à Sion, représenté par M. Vuissoz. Quant aux dons, ils pourront être versés sur le c.c.p. de Caritas Suisse à Lucerne, 60-7000-4. Simone Volet

Début d'incendie à Nendaz

HAUTE-NENDAZ. — Vers 21 h 30 mercredi soir, un début d'incendie s'est produit à la boucherie de Haute-Nendaz, propriété de M. Raymond Mariéthoz. Le feu a pris naissance dans un grill en fonctionnement. L'alerte a été donnée par des passants. Les pompiers sont intervenus immédiatement et ont rapidement maîtrisé le sinistre. Le montant des dégâts est indéterminé.

tribune libre

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

A qui profite le social?

J'ai 68 ans, je suis veuve et malade et je n'ai que mon AVS et des prestations complémentaires pour vivre.

Ayant été soignée, comme toujours et depuis des années, par le docteur Truffer, voici que, tout à coup ma caisse, la Chrétienne-Sociale, refuse de me rembourser ma facture. Alors que pour les deux derniers mois, elle m'a demandé plus de 600 francs de cotisations, très exactement 625 fr. 30.

Aussi j'aimerais savoir à quoi et à qui sert cet argent, puisque ce n'est pas pour rembourser les soins que j'ai reçus. Je me demande quel peut être le salaire du p.-d.-g. de la Chrétienne-Sociale ou celui de M. H. Heinzmann, secrétaire de la Fédération valaisanne des caisses, lui qui interdit à ma caisse de me rembourser. Cela me consolait de savoir qu'ils sont bien payés et que mes cotisations, si elles ne servent pas à payer mes soins,

contribuent au moins, et par solidarité, à assurer le standing de ces beaux «messieurs». Car la vie m'a appris que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières et la détresse des petites gens qui fait la splendeur des grands commis du social.

Il faut avouer que, de plus en plus, on a l'impression que le SOCIAL profite non pas à celui qui est dans le besoin, mais à ceux qui le pratiquent et qui en vivent, ma foi, bien mieux que moi. C'est ce qui explique probablement que malgré les milliards (entre 15 et 20) dépensés en Suisse chaque année pour le social, il n'y a pas un pauvre en moins par année. Au contraire...

Au fond, tout cela est dérisoire et aussi peu chrétien que social. Merci quand même et bon appétit.

Mme L. Delacrausaz, Sierre

Bébé enlevé à Saint-Gall pendant que sa mère faisait les courses

SAINT-GALL (ATS). — Une petite fille de cinq semaines a disparu jeudi après-midi à Saint-Gall. Son landau a été retrouvé vide en début de soirée. Selon les premiers éléments de l'enquête il s'agit d'un enlèvement, a déclaré la police municipale. La mère de l'enfant avait laissé son bébé devant un magasin de chaussures pour aller faire ses courses au sous-sol du magasin. A son retour quelques minutes après le bébé avait disparu. Des premières recherches dans les environs n'ont donné aucun résultat. Plus tard dans la soirée le landau était découvert vide dans une arrière-cour.

**NOUS
NE SOMMES PAS
DES
ROMANICHELS
DE LA
FOURRURE
QUI ALLONS
D'HÔTELS EN HÔTELS**

**BOUTIQUE
CHRISTINE
FOURRURES S.A.**

MARTIGNY

RUE MARC-MORAND 9
TÉL. (026) 2 70 80

**W. Meier, le fourreur
qui fera pour vous Mesdames
de l'hiver la belle saison!**



**Une collection
prestigieuse
à des prix
jamais vus!**

Modèle exclusif
canadien

Vison-renard

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Le Directeur général d'une société dynamique et en pleine expansion, avec filiale en Suisse alémanique cherche sa ou son **secrétaire - attaché de direction**
Elle(il) sera capable de l'assister en tout point et de coordonner ses actions dans toutes les activités de l'entreprise.
Prière d'envoyer un curriculum vitae complet avec lettre manuscrite au au siège de la société à Monsieur Yves Colmar. CGM S.A. 28, parc des Mayens 1218 Grand-Saconnex. 036-828641

Hôtel Beau-Séjour, Ovronnaz engage **jeune cuisinier** sachant travailler seul **sommelière**
Tél. (027) 86 34 34. 036-050276

Café à Sion engage **sommelière**
sans permis s'abstenir, entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. (027) 22 71 71. 036-828649

Pharmacie à Sierre cherche pour la mi-janvier **aide en pharmacie**
bilingue (français-allemand) à temps partiel.
Faire offre écrite sous chiffre P 36-111135, Publicitas, 3960 Sierre. 036-111135

Entreprise de construction métallique dans les environs de Sierre cherche **apprenti serrurier de construction**
Pour de plus amples renseignements, téléphoner au (027) 55 72 28. 036-050356

Bureau d'architecture de Sion engage **apprenti dessinateur en bâtiment** pour été 1988
Offre écrite à: **Bureau Planatech**
M. Praz & B. Heutte, Passage de la Matze 6 1950 Sion 036-050480

Boulangerie de Réchy cherche **boulangier-pâtissier**
Entrée tout de suite.
Tél. (027) 58 22 58. 036-111136

Nous engageons **monteurs électriciens**
Suisse, permis B ou C.
Tél. (027) 21 31 11. 036-657963

Bureau fiduciaire cherche pour une entreprise de menuiserie, région Martigny-Sion **employé de commerce**
ayant de l'expérience et capable de travailler seul. Emploi à mi-temps.
Ecrire à: Case postale 3292, 1951 SION. 036-050222

Bureau d'Ingénieurs conseils à Sion cherche pour tout de suite ou à convenir **ingénieur ETS en chauffage-ventilation dessinateur en chauffage ou ventilation**
Postes intéressants pour des personnes dynamiques. Faire offre avec curriculum vitae et copies de certificats à: **Jean-Claude Coutaz, ingénieur ASIC-SIA, dipl. EPFZ, case postale 2056, 1950 Sion 2 Nord.** 036-050503

**ASCENSEURS
MONTE-CHARGE
ESCALATORS**

OTIS leader mondial dans la construction d'ascenseurs

cherche pour Vaud et Valais **mécanicien électricien électricien ou serrurier**
aptes à être formés comme **technicien monteur technicien de service-réparation**

Vous avez déjà réussi... alors, n'hésitez pas, prenez contact avec

ASCENSEURS GENDRE OTIS S.A.
Av. Tivoli 42c 1007 Lausanne (021) 23 38 23
Av. Tourbillon 42 1950 Sion (027) 22 95 18
22-045018

Jumbo Brico-bâti-centre à Conthey cherche **une employée de commerce** à mi-temps
Entrée tout de suite.
Notre future collaboratrice devra être consciencieuse, efficace et savoir travailler de manière indépendante.
Langue: français et bonnes connaissances de l'allemand.
Nous offrons tous les avantages d'une grande entreprise et le salaire selon capacités.
Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec prétentions de salaire à l'attention de Monsieur Gaydes-Combes. 036-050539

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Immatrication à l'Université des candidats non porteurs d'une maturité

En automne 1988, l'Université pourra admettre des candidats non titulaires d'un diplôme de maturité. Pour voir leur demande prise en considération, ces candidats devront remplir les conditions suivantes:

- être de nationalité suisse ou être porteur d'un permis de séjour depuis cinq ans au moins, ou d'un permis d'établissement; sauf pour les citoyens genevois; être de plus établi depuis une année au moins dans les cantons de Genève, du Tessin, du Jura ou du Valais francophone
- être âgé de 25 ans révolus le 1er octobre 1988
- avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins trois ans ou pouvoir justifier d'une activité équivalente.

Les aptitudes nécessaires seront éprouvées selon les modalités propres à chaque faculté.

Le règlement d'admission peut être demandé au service des étudiants, UNI II (bureau 219), rue Général-Dufour 24. Heures de réception: lundi de 16 h à 18 h et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, auquel les demandes d'immatrication doivent être retournées complètes avant le 30 janvier 1988. 18-667129

94% des personnes interrogées lors d'un sondage d'opinion considèrent la discussion comme agréable et divertissante... (résultat d'une enquête) ce qui veut dire qu'en qualité d'**enquêteur(euse) de DemoSCOPE vous êtes le bienvenu!**

Pour devenir enquêteur(euse), il faut remplir les conditions suivantes: travailler avec précision et consciencieusement, aimer le contact avec les gens et pouvoir organiser son horaire de travail avec flexibilité.

Nous sommes un institut de marché renommé et effectuons en permanence des enquêtes représentatives. Vous vous adressez aux personnes les plus diverses de votre entourage pour faire des sondages au moyen de questionnaires.

Aimeriez-vous en savoir plus? Téléphoner-nous donc ou envoyez-nous le coupon ci-contre pour obtenir notre documentation.

DemoSCOPE
Institut de recherches de marché
Kluserstrasse 18
6043 Adligenswil (LU)
Tél. (043) 31 60 85

COUPON
Je m'intéresse à l'activité d'enquêteur(euse). Envoyez-moi s.v.p. la brochure «Moi, en tant qu'enquêteur».

Nom:
Rue:
NP/Lieu:
Tél.:

Retourner à: DemoSCOPE
Kluserstrasse 18
6043 Adligenswil.

ILS VOULAIENT ÉLIMINER UN COMPATRIOTE DISSIDENT Tueurs libyens expulsés de Suisse Les éclaircissements d'un journal égyptien

LE CAIRE/BERNE (AP). – Trois assassins libyens que la Suisse a expulsés le 12 novembre dernier voulaient tuer plusieurs dissidents libyens, notamment l'homme d'affaires Yahia Omar, a indiqué dimanche le journal égyptien «Al Akhbar». Ce quotidien du Caire a d'autre part révélé les identités des tueurs. Il s'agit du diplomate Tohamy Mohammed Khaled, d'Abdel-Wahed Geneidy et d'Abdel-Karim al-Aashek.

Josef Hermann, porte-parole du Ministère public de la Confédération, a refusé de commenter ces informations hier.

Tohamy Mohammed Khaled, porteur du passeport diplomatique numéro 6.121, est considéré comme le numéro cinq des services de renseignements libyens, selon «Al Akhbar».

Le journal égyptien ne donne aucun renseignement sur Abdel-Wahed Geneidy et Abdel-Karim al-Aashek. Mais le ministère public avait indiqué le 12 novembre dernier qu'un des trois Libyens expulsés était le secrétaire du diplomate, trouvé porteur de deux

passeports vénézuéliens vraisemblablement falsifiés et d'un passeport libyen.

«Al Akhbar» affirme que les policiers genevois, qui ont agi sur demande du ministère public, ont saisi «d'importants documents» contenant «des noms de dissidents libyens et des informations concernant leurs déplacements».

Les autorités helvétiques ont déjoué une tentative d'agents du colonel Kadhafi qui voulaient assassiner des dissidents libyens vivant en Suisse, avant tout l'homme d'affaires Yahia Omar qui vit en exil depuis que Kadhafi a pris le pouvoir.

Le journal du Caire ajoute que Kadhafi a envoyé des tueurs en Suisse à plusieurs reprises pour éliminer Yahia Omar. Ces agents ont aussi tenté d'enlever la fille de Yahia Omar qui étudie en Suisse. Les autorités suisses avaient déjà déjoué ce premier complot, conclut «Al Akhbar».

Les trois assassins libyens que la police a interpellé le 11 novembre dernier et expulsé le lendemain séjournaient depuis quelque temps à Genève. Le ministère public a prononcé des interdictions d'entrée de durée illimitée à leur rencontre.

SEXTUPLE ÉVASION DE BOCHUZ



Les six pensionnaires de Bochuz en cavale. De gauche à droite: Vito Lotrecchiano (30 ans, Italien); Antonio Ursino (31 ans, Italien); Milan Mirkovic (30 ans, Yougoslave); Zuher Al-bajaq (29 ans, Jordanien); Charles Altieri (32 ans, Français); et Luan Alla (21 ans, Albanais).

Déconcertante de facilité

ORBE - FRIBOURG (AP). – L'évasion du trafiquant de drogue Charles Altieri et de cinq autres truands du pénitencier de Bochuz, près d'Orbe, est digne d'un film policier de seconde zone. Mercredi soir, les six détenus n'ont eu besoin que d'un «levier artisanal», d'un câble électrique et d'un peu de souplesse pour faire le mur à l'heure de la gamelle du soir. Hier, alors que les six hommes – dont trois gros calibres – couraient toujours, Alexandre Pedrazzini, chef du service pénitentiaire vaudois, prévoyait l'installation de barreaux reliés à un système d'alarme. Quant au juge fribourgeois André Piller, qui avait mené l'enquête sur l'affaire des Paccots, il s'est dit «navré» de l'évasion de Charles Altieri et se perdait en conjectures sur l'aide extérieure dont le truand marseillais avait pu bénéficier.

C'est au moment du repas du soir, alors que les cellules restent ouvertes, que Charles Altieri et ses cinq compagnons de cavale ont réussi à sauter le mur. Avec une déconcertante facilité, ils ont écarté les barreaux d'une cellule du premier étage à l'aide d'un «levier artisanal» de leur fabrication. Les six cavaliers sont ensuite descendus le long de la fa-

çade grâce à un câble électrique et ont réussi à passer sans encombre l'enceinte de cinq mètres de haut et les chicanes de barbelés.

Le gardien qui a donné l'alerte n'a vu que le dernier fuyard se faufilant dehors. C'est ce qu'a précisé hier à AP Alexandre Pedrazzini. Il admet que cette spectaculaire évasion a mis en évidence une faille du système de sécurité et surtout de surveillance. Il envisage désormais d'équiper la prison de barreaux spéciaux qui déclenchent l'alarme lorsqu'ils sont sciés ou courbés.

Alexandre Pedrazzini se dit aussi étonné de l'apparente facilité avec laquelle les fuyards ont passé, sans la couper, la barrière extérieure de barbelés. Dernièrement, une tentative d'évasion de trois détenus avait avorté à cause de ces entrelacs de fil de fer coupant. «Toute évasion nous montre de nouveaux défauts du système», conclut Alexandre Pedrazzini.

La trace d'un seul des fugitifs, qui est parti à pied, a pu être suivie sur trois kilomètres par les chiens policiers. Les autres étaient certainement attendus.

UN NOUVEAU TCHERNOBYL ?

« Impossible en Suisse »

AFFIRME LE CONSEIL FÉDÉRAL

BERNE (AP). – Un accident du genre de celui qui s'est produit à Tchernobyl – caractérisé principalement par une montée de puissance explosive causant la destruction du réacteur et du bâtiment qui l'abrite et par un feu de graphite – est exclu dans les centrales nucléaires suisses.

Un accident grave, pouvant occasionner des dégâts importants ou la fusion du cœur, n'a qu'une très faible probabilité d'occurrence grâce à la meilleure conception des réacteurs, aux nombreux systèmes de sécurité et à la bonne direction de l'exploitation. De plus, l'enceinte massive de confinement qui entoure les réacteurs suisses serait en mesure d'empêcher, ou tout au moins d'atténuer fortement, les

conséquences d'un accident sur l'environnement.

Telle sont les conclusions essentielles du «Rapport du Conseil fédéral sur la sécurité des centrales nucléaires suisses après l'accident survenu au réacteur de Tchernobyl le 26 avril 1986».

Selon ce rapport, publié hier, la sécurité des centrales suisses est vérifiée périodiquement. Les résultats des recherches sur les accidents graves sont pris en considération et des améliorations ont déjà été ou vont être encore apportées aux systèmes en place.

Les mesures prises par la Confédération concernent principalement l'augmentation du personnel de l'autorité de surveillance, la recherche en matière de sécurité

et la sécurité des populations en cas d'accident. Des accords de notification rapide et d'assistance mutuelle ont été conclus dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le rapport du Conseil fédéral, fort de quelque 150 pages, constitue la réponse du gouvernement à toutes les questions qui avaient été posées lors de la session spéciale des Chambres tenue en octobre 1986.

Selon Eduard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, plusieurs autres rapports en relation avec l'énergie doivent être publiés, notamment celui qui examinera les possibilités d'abandonner l'énergie nucléaire.

LARGEUR DES CAMIONS

La commission du National contre l'étroitesse helvétique

BERNE (ATS). – La commission des transports du Conseil national a approuvé par 11 voix contre 9 la proposition du Conseil fédéral de porter de 2 m 30 à 2 m 50 la largeur maximale des camions, a déclaré hier le président de la commission Werner Martignoni (UDC, BE). Cette mesure a été le point le plus discuté du projet de modification de la loi sur la circulation routière. Le plénum devrait se prononcer en mars 1988.

En modifiant la largeur maximale des camions, la Suisse s'adapte aux normes européennes. Elle améliore ainsi sa position dans les négociations avec la Communauté européenne, a déclaré M. Martignoni. De son côté, le rapporteur de langue française André Pery (rad., VD) a souligné que la plupart des camions et autocars avaient déjà 2 m 50 de large. Mais ils ne peuvent circuler que sur les autoroutes et un nombre limité de routes cantonales et communales.

Les adversaires de la nouvelle

norme craignent les corrections nécessaires au réseau routier, l'augmentation du trafic et l'atteinte supplémentaire à la sécurité des deux-roues. Les milieux écologistes pourraient éventuellement lancer un référendum si cette disposition était adoptée par les Chambres.

Dans la foulée, la commission a approuvé la plupart des modifications proposées par le Conseil fédéral, notamment celle qui prévoit de porter de 19 à 22 tonnes le poids total des voitures automobiles à trois essieux dont un seul est entraîné. Elle s'est cependant écartée sur un point du projet gouvernemental: alors que celui-ci exige que la personne accompagnant un élève conducteur soit âgée de 23 ans au minimum et détienne son permis depuis au moins trois ans, la commission demande que l'accompagnateur détienne son permis de conduire depuis cinq ans.

L'ASTAG soulagée

L'Association suisse des transports routiers (ASTAG) a pris connaissance avec satisfaction et

soulagement des décisions de la commission des transports du Conseil national. Depuis plusieurs années déjà dans le monde entier, rappelle l'ASTAG dans un communiqué, la largeur des véhicules est fixée à 2 m 50 tandis que le poids total de 22 tonnes pour les véhicules trois essieux n'est autorisé qu'en RFA, Autriche, Finlande et Roumanie. Tous les autres pays autorisent des poids nettement plus élevés, précise l'ASTAG.

Pour une supermétéo

ZURICH (AP). – L'Institut suisse de météorologie (ISM), à Zurich, dispose désormais, pour l'aide à la prévision du temps, d'un nouvel ordinateur de grande puissance.

Meteor II a été inauguré hier en présence du conseiller fédéral Cottini.

Selon le directeur de l'ISM, André Junod, le nouvel ordinateur est près de trente fois plus puissant que celui qu'il a remplacé. Il assurera une liaison informatisée avec les services météorologiques européens et extra-européens, collectant, triant et traitant environ 25000 communications par jour. D'un coût de 15 millions de francs, la nouvelle machine pourra piloter une centaine d'écrans de visualisation et onze traceurs de courbes qui produiront quotidiennement 300 à 400 cartes météorologiques.

● BERNE (ATS). – Les CFF sont satisfaits du succès de la vente de l'abonnement à demi-tarif, puis- ce depuis qu'il coûte 100 francs, ils en ont vendu 1,37 million. Mais, ont-ils souligné hier lors d'une conférence de presse, il faut que ce succès continue. Deux innovations sont donc annoncées, valables dès aujourd'hui: la carte journalière à 10 francs, et la prolongation à treize mois pour les clients fidèles.

L'ESSENCE SUIV LE DOLLAR... A DISTANCE

Moins 2 centimes

ZURICH (AP). – Attendue depuis la chute du dollar, la baisse du prix de l'essence est devenue réalité. Dès aujourd'hui, la super et la sans-plomb coûteront deux centimes de moins à la colonne. C'est ce qu'ont annoncé hier les compagnies pétrolières. Les nouveaux prix de référence à la colonne sont 97 centimes pour le litre de sans-plomb et de 1 fr.03 pour le litre de super. Le prix du litre de diesel reste de 1 fr.05. La dernière baisse du prix de l'essence remonte au 26 août dernier.

En fait, les nouveaux prix de référence ne sont appliqués que par quelques stations sur les

autoroutes et dans les régions de montagne. Ailleurs, le litre d'essence à la colonne est vendu jusqu'à huit centimes en dessous du prix de référence.

Le porte-parole de Shell Suisse, Eric Zanetti, a précisé que cette baisse était devenue possible du fait que les cotations sur le marché libre de Rotterdam étaient en train de reculer, ce qui n'était pas le cas il y a peu de temps encore. C'est pourquoi, jusqu'à présent, la situation sur le marché de Rotterdam et la hausse des frais de transport sur le Rhin avaient contrebalancé les effets de la baisse du cours du dollar.

DES CENTAINES D'ÉVASIONS CHAQUE ANNÉE

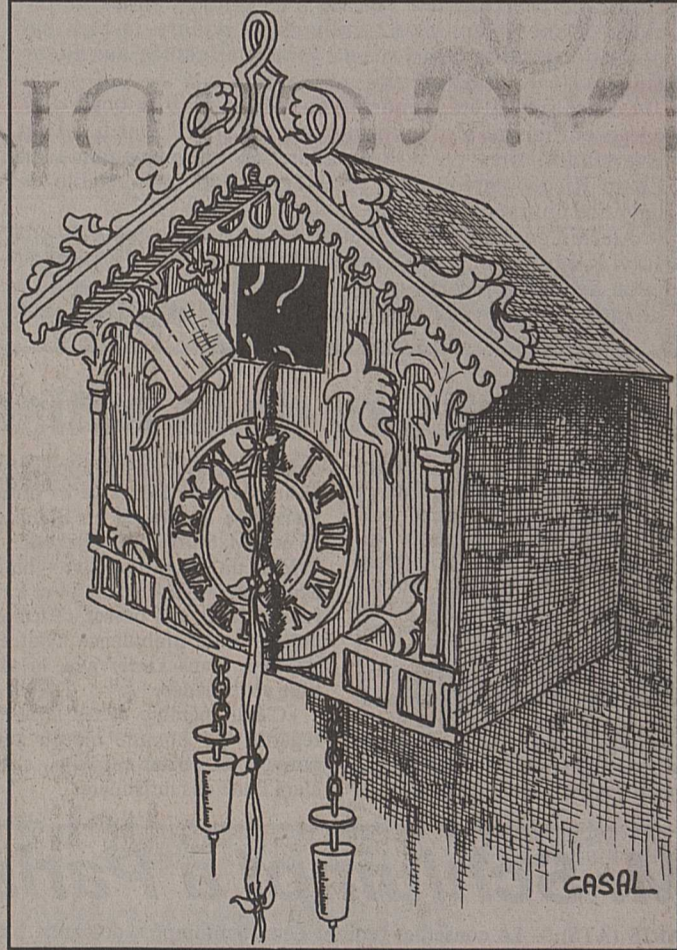
Prisons suisses: de véritables passoires

BERNE (ATS). – Plusieurs centaines de détenus s'évadent chaque année des prisons et pénitenciers suisses. Parmi eux se trouvent de temps en temps de «gros clients» comme Charles Altieri. La liste des évadés célèbres comprend aussi des noms comme Facchinetti, Gelli ou Bouajalla.

Les prisons suisses sont manifestement moins sûres qu'on pourrait le penser, car seule une petite minorité des évasions sont rendues publiques. Selon le Ministère public fédéral, 772 prisonniers condamnés et 71 détenus en préventive ont pris le large rien que l'an dernier. En 1985, les chiffres correspondants étaient même de 860 et 102. Ils comprennent les cas de détenus qui ont simplement «prolongé» leurs congés (297 l'an dernier, 348 en 1985).

Environ les deux tiers des évadés sont repris tôt ou tard, révèle la statistique du ministère public. Ainsi, 542 condamnés et 43 détenus en préventive ont pu être remis sous les verrous l'an dernier (581 et 76 en 1985). Le ministère public ne tient pas la comptabilité des évasions de célébrités, mais il assure que «ses» prisonniers, comme le couple d'espions est-allemands Hübner ou le pirate de l'air libanais Hariri, sont en lieu sûr.

Avant Altieri, d'autres «personnages» s'étaient évadés de Bochuz. L'un d'eux, l'Italien Pierluigi Facchinetti, a beaucoup fait parler de lui ces derniers temps. Considéré comme «extrêmement dangereux», il purgeait une peine de vingt-cinq ans de réclusion pour brigandage et assassinat d'un gardien de prison lorsqu'il s'est évadé des Etablissements de la plaine de l'Orbe en octobre 1984. Plusieurs coups



récentement commis en Suisse sont attribués à sa bande. Le Vaudois Dominique Martin, instigateur du rapt de la petite Graziella Ortiz, était également pensionnaire de Bochuz, mais on ne l'y a pas revu après son congé de Noël 1985.

Comme le montre l'exemple de la prison genevoise de Champ-Dollon, on s'évade aussi des prisons les plus modernes. Le cas le plus célèbre est, bien sûr, celui de Licio Gelli, qui avait pris le large en août 1983 avec l'aide d'un gardien qu'il avait soudoyé. Qua-

tre ans plus tard, le «vénérable» s'est rendu aux autorités genevoises dans des circonstances qui font couler beaucoup d'encre.

Enfin, on ne saurait oublier le «roi de l'évasion» Walter Stürm, qui purge actuellement une peine de huit ans et demi de réclusion prononcée en 1972 pour diverses attaques à main armée. Rien que depuis cette condamnation, il s'est évadé à cinq reprises et a passé au total plus de huit ans en fuite. Mais il a été repris les cinq fois...

Jean Ziegler: le revers de la médaille...

GENÈVE (AP). – «Je n'ai aucune envie de démissionner, même pour une médaille», a déclaré hier à AP Jean Ziegler, écrivain et professeur de sociologie à l'Université de Genève. Nommé chevalier de l'Ordre des arts et des lettres en juin 1985 par François Mitterrand, le conseiller national genevois, qui a retrouvé son siège à Berne le 18 octobre dernier après quatre années

d'absence, a pourtant déposé une requête en exception auprès des Chambres fédérales en vue de garder et sa décoration française, et son siège au Parlement.

Suite à son élection, Jean Ziegler a reçu le 29 octobre dernier une lettre du chancelier de la Confédération lui rappelant l'article 12 de la Constitution. Ce dernier, vieux de

cent quarante-deux ans, stipule qu'une personne possédant une décoration étrangère ne peut être membre d'une autorité fédérale. Le chancelier a donc demandé au socialiste genevois de rendre sa médaille.

Jean Ziegler est prêt à rendre sa décoration: «Si le Bureau rejette ma requête, j'écrirai à l'Elysée que je suis obligé de renoncer à

l'honneur qu'il m'a fait en 1985.» Le professeur n'ira pas jusqu'à suivre l'exemple d'un autre élu genevois, Gustave Ador. Ce président du Conseil national avait reçu la Légion d'honneur en 1900. Il préféra démissionner plutôt que renoncer à sa décoration. Ce geste ne l'empêcha pas de devenir conseiller fédéral dix-sept ans plus tard. Genève n'en a plus eu depuis.

Après le dramatique incendie de la station de métro King's Cross LONDRES S'INTERROGE

LONDRES (AP). - Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a ordonné hier l'ouverture d'une enquête publique à la suite du tragique incendie, encore inexplicable, ayant fait la veille au soir 30 morts et plus de 80 blessés à la station de métro King's Cross de Londres.

«Je suis horrifiée; comme tout le monde ici. C'est l'un des pires désastres que nous ayons connus depuis longtemps», a déclaré Mme Thatcher après s'être rendue hier matin sur les lieux de la tragédie. La reine Elizabeth a elle aussi fait part de son émotion; le pape a exprimé son chagrin et Jacques Chirac s'est dit «très ému par l'horrible accident qui vient d'endeuiller la capitale britannique».

Les enquêteurs n'excluent pour l'instant aucune piste. Mais personne ne comprenait hier soir comment l'incendie d'un escalier mécanique avait pu provoquer tant de morts en si peu de temps.

Tout au long de la journée, on a parlé de la vétusté de la station King's Cross et du métro londonien dans son ensemble - construit en 1863, c'est le plus vieux métro du monde - des consignes de sécurité peu ou pas respectées, de l'absence de tout dispositif de détection de fumées, et enfin des ordres contradictoires donnés par les responsables de la station lorsque l'incendie s'est déclaré.

D'après les dernières constatations, il semblerait que le feu ait pris sur l'escalier mécanique en bois de la station, et non pas en dessous comme on l'avait cru au départ. Pourtant, les premiers té-

moins ont souligné qu'ils ont vu des flammes jaillir de dessous l'escalier. Les enquêteurs estimaient dans un premier temps que des débris amoncelés sous l'escalier avaient pu s'enflammer. Mais la direction du métro de Londres a affirmé qu'il n'y avait ni papiers ni poussière sous l'escalier.

La police a révélé hier qu'elle avait reçu des appels téléphoniques anonymes de gens affirmant être les responsables de la catastrophe. Mais, bien que les enquêteurs n'écartent aucune piste, celle du sabotage ne semble cependant pas pour l'instant privilégiée.

Policiers et pompiers se demandent en outre comment le feu a pu se propager aussi vite. «Nous sommes vraiment stupéfaits de constater qu'à la fin de l'heure de pointe (19 h 30), à un moment où il y a beaucoup de monde, un foyer relativement petit a pu se développer et causer tant de dégâts en si peu de temps», a du reste confié un officier du corps des sapeurs pompiers, Phil Lloyd. Il a ajouté que la police allait faire appel à des experts afin de voir si des matières inflammables n'avaient pas été déposées sur ou sous l'escalier.



CBS vend sa filiale disques... à Sony

NEW YORK (ATS/AFP). - La firme américaine CBS a annoncé mercredi à New York qu'elle avait accepté de vendre sa filiale de production de disques au groupe japonais Sony pour quelque deux milliards de dollars.

Cette transaction, qui était attendue, devait entrer dans les faits au début de l'année 1988, après acceptation gouvernementale, a indiqué CBS Inc. dans un bref communiqué.

Le président de CBS, M. Lawrence Tisch, a précisé que Sony avait présenté «une offre très attractive pour les actionnaires, qui

procure une importante source de capital et qui nous permettra de concentrer tous nos efforts et nos ressources sur notre activité principale» de radio et télédiffusion.

Bien que l'annonce de cette vente ait été faite bien après la clôture de Wall Street, l'action CBS, qui s'échangeait dans la journée à 164,6 dollars, a clôturé à 176 dollars en raison d'informations sur la tenue d'une réunion spéciale du conseil d'administration de la firme.

CBS avait annoncé fin octobre l'ouverture de discussions avec Sony pour la cession de sa filiale

MELODY DÉNOUEMENT PROCHE?

MADRID (ATS). - Les ravisseurs de la petite Melody Nakachian, enlevée le 9 novembre sur la Costa del Sol, ont appelé une nouvelle fois le quotidien madrilène «ABC» dans l'après-midi d'hier pour annoncer à la famille que le versement de la rançon et la libération de leur otage aura lieu aujourd'hui.

D'autre part, la voix a spécifié qu'elle rappellerait aujourd'hui pour fixer le lieu. Cet appel éclaire d'une autre lumière les déclarations sibyllines de la mère de Melody, la princesse coréenne et chanteuse d'opéra-rock Kimera, quelques heures plus tard. S'adressant aux journalistes qui depuis des jours campent devant la porte de la fabuleuse «Villa Melody», où vit la famille Nakachian à Estepona, elle a dit dans un mauvais français: «C'est demain qu'on a donné la date, on va attendre toute la nuit.»

Les kidnappeurs appellent fréquemment de nuit le quotidien «ABC» qui sert, sans le vouloir, d'intermédiaire entre eux et les parents Nakachian. C'est toutefois la première fois que l'appel anonyme, authentifié très rapidement par la police, se fait durant la journée.

La princesse Kimera a d'autre part demandé aux journalistes en se référant à Melody: «Essayez de nous aider, essayez de la trouver. Cette enfant n'a pas été faite par l'argent, elle a été faite par l'amour.»

Elle a enfin remercié «tous les enfants d'Espagne qui nous envoient leur argent de poche pour nous aider à payer la rançon» (réduite au fil des jours de 13 à 4 millions de dollars).

Raymond Nakachian a, lui

aussi, affirmé hier avoir reçu des petites sommes d'argent de plusieurs régions d'Espagne pour aider à payer la rançon de quatre millions de dollars exigée par les ravisseurs.

Dans de brèves déclarations à la presse à la porte de sa résidence à Estepona, M. Nakachian a indiqué que ces dons oscillaient entre 200 et 2000 pesetas (entre 2 fr. 50 et 25 francs) et provenaient de mères de famille qui ont des enfants en bas âge.

Apparemment moins nerveux que les jours derniers, le père de Melody s'est dit «touché» par ces témoignages de solidarité qui sont «importants» pour la famille dans ces moments tristes. «Je tiens à remercier toute l'Espagne pour ce que l'on fait pour Melody (...) parce que toute l'Espagne, toutes les mères de famille sont avec nous», a-t-il souligné.

Mercredi soir, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Malaga (sud de l'Espagne) pour demander la libération de Melody (5 ans).

Par ailleurs, des sources proches de l'enquête ont écarté la possibilité que l'enlèvement ait un lien avec le passé de l'homme d'affaires libanais. Le rapt a été très probablement réalisé par une bande de truands britanniques, a-t-on précisé de même source.

COCAÏNE Saisie record à Miami

MIAMI (ATS/AFP). - Des agents fédéraux américains ont confisqué mercredi en Floride plus de 2,8 tonnes de cocaïne, d'une valeur de 62 millions de dollars, la plus importante saisie de cette drogue jamais effectuée aux Etats-Unis.

La cocaïne a été importée aux Etats-Unis à bord d'un cargo enregistré au Honduras qui est arrivé mardi à Port Everglades, près de Fort Lauderdale, en provenance du Costa Rica, a précisé M. Paul Teresi, un responsable de l'agence chargée de la lutte contre la drogue (DEA).

Alertés par des informateurs, les agents de la DEA ont suivi la cargaison jusqu'à un entrepôt situé près du siège de cette agence à Miami, où la drogue, dissimulée au milieu de morceaux de bois, a été saisie, a précisé M. Teresi.

Les couleurs de la bêtise

JOHANNESBURG (AP). - Un agent de police sud-africain chargé de la circulation a empêché trois infirmières noires de porter secours à un accidenté de la route blanc, qui est mort sur le trottoir quelques minutes plus tard, a rapporté hier «The Star», le principal quotidien sud-africain.

L'incident a eu lieu mardi à Germiston, quartier de Johannesburg. L'une des infirmières a raconté qu'elle et ses deux collègues, qui circulaient en ambulance, avaient aperçu une voiture acci-

dentée. Elles se sont approchées pour proposer leur aide et porter assistance au blessé, un Blanc de 53 ans, M. Stoffel Van Niekerk.

Mais un agent de police - blanc également - s'est interposé et a refusé de les laisser passer, affirmant qu'une autre ambulance avait été appelée. Dans l'intervalle, la victime est décédée.

«C'était pénible d'être là et de regarder un homme mourir sans pouvoir lui porter secours», a déclaré l'une des infirmières.

M. Schlumpf à Paris

PARIS (ATS). - Le conseiller fédéral Leon Schlumpf a demandé hier, lors de la Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT) à Paris, que cette instance puisse prendre part en tant qu'observatrice aux prochaines discussions entre la CEE et la Suisse, l'Autriche et la Yougoslavie sur les futures transversales européennes.

Les ministres se sont par ailleurs penchés sur le rapport concernant les investissements dans le trafic des marchandises par train 1975-1984. Le rapport relève que les investissements européens dans le transport par route ont diminué de 25% alors qu'ils ont augmenté d'autant dans le transport par rail. M. Schlumpf a estimé cette augmentation insuffisante.

Importante découverte

Le «gène F» peut contribuer à rendre inactif le virus du sida

NEW YORK (AP). - L'équipe du professeur Luc Montagnier a découvert qu'un gène du virus du sida semble contribuer à empêcher le «réveil» du virus une fois que celui-ci a infecté une cellule.

Les résultats de cette étude ont été publiés hier dans le journal britannique «Nature». Le professeur Montagnier, de l'Institut Pasteur, avait découvert en même temps que les chercheurs américains, en 1983, le virus du sida.

Le gène en question est appelé «gène-F», ou encore «3'Orf». On ignorait jusqu'à présent sa fonction exacte, mais certains chercheurs estimaient qu'il devait contribuer à ralentir le taux de reproduction du virus.

Le professeur Montagnier estime que la protéine produite par ce gène a une influence sur le déclenchement de l'activité du virus. Le virus du sida peut dormir plusieurs années dans l'organisme avant de se réveiller et détruire le système immunitaire. Les chercheurs n'ont pu pour l'instant établir la cause exacte du réveil du virus.

L'étude du professeur Montagnier montre qu'il existe des similitudes entre la protéine produite par le «gène-F» et celle produite par deux gènes qui provoquent le cancer.

Les chercheurs ont fait l'expérience suivante: ils ont incorporé le «gène-F» dans le virus de la

de production de disques qui compte dans son catalogue des vedettes telles que Bruce Springsteen, Michael Jackson, Billy Joel ou Bob Dylan et qui a été largement bénéficiaire au cours des dernières années.

La firme américaine, qui a entrepris une importante restructuration, avait décidé de vendre, à un prix intéressant, en raison de l'inconstance du marché du disque. La firme avait déjà vendu pour 1,2 milliard de dollars sa branche de publication de magazines et de livres.

En bref

● RABAT (ATS/Reuter). - Le Maroc et le front Polisario ont simultanément fait état d'importants affrontements mercredi dans la partie nord-est du Sahara occidental après une accalmie de plusieurs mois. Cette réactivation brusque du front survient la veille de l'arrivée sur place d'une mission des Nations Unies chargée de réunir les éléments d'information nécessaires pour favoriser une négociation entre les belligérants.

● PARIS (AP). - Le gendre de l'ayatollah Khomeiny, M. Sadegh Tabatabai, ambassadeur itinérant de la République islamique, se trouve actuellement à Paris en compagnie du ministre iranien de la Justice, M. Hassan Ebrahim Habibi, mais les deux hommes n'ont eu aucun contact avec les autorités françaises, a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

● WASHINGTON (AP). - Une Ferrari 250-GTO de 1963, saisie par les autorités américaines à un trafiquant de drogue après son meurtre en juin dernier en Espagne, a été adjugée aux enchères mercredi pour 1,6 million de dollars. C'est un record pour un véhicule de ce genre, dont seuls 36 exemplaires furent construits par Ferrari en 1963 et 1964. Seuls 32 d'entre eux subsistent encore de par le monde.

● VIENNE (ATS). - Lente évolution dans le domaine militaire, perspectives d'accord sur les questions économiques et scientifiques, situation bloquée au niveau des droits de l'homme: tel est le bilan dressé hier à Vienne par la délégation suisse à la réunion sur les suites de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), une année après l'ouverture de la conférence.

Missionnaires accusés de complot au Kenya: Suisses impliqués?

NAIROBI - BERNE (ATS). - Les autorités kényanes ont expulsé, au cours des deux dernières semaines, seize missionnaires accusés de complot contre l'Etat. Deux membres d'une mission dont le siège est en Suisse font partie des personnes ayant reçu l'ordre de quitter le pays. En outre, selon la presse de Nairobi, deux Suisses récemment condamnés par la justice kényane seraient également impliqués dans cette affaire. Toutefois, à Berne le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a indiqué qu'il n'existait aucune preuve liant les deux Suisses aux complotiers.

L'affaire remonte au début du mois de novembre, lorsque les trois quotidiens de langue anglaise de Nairobi ont publié une lettre de la Foscoe Christian Church - une secte apparemment liée au Ku Klux Klan - qui appelait à la déstabilisation du Kenya et d'autres pays africains. La missive appelait les missionnaires à s'engager à affaiblir et à renverser les «régimes hostiles à l'Afrique du Sud».

Après la parution de cette lettre, quinze missionnaires américains et un canadien ont reçu l'ordre de

quitter le pays. Officiellement, les autorités de Nairobi n'ont pas donné d'explications à ces mesures d'expulsion. Toutefois, la presse nationale explique le geste des autorités par les complications de ces missionnaires avec la secte américaine accusée de complot.

Ces missionnaires appartiennent à l'Association des Eglises chrétiennes d'Afrique de l'Est, organisation qui reçoit le soutien d'un groupuscule religieux de l'Oregon (Etats-Unis), et à l'organisation Héli Mission, dont le siège se trouve en Suisse. Les autorités kényanes leur reprochent, toujours selon des articles de presse, d'avoir importé des armes, du matériel de transmission et des uniformes.

Les journaux de Nairobi ont également mis en relation avec cette affaire deux Suisses condamnés récemment à trois mois de prison, peine assortie d'une mesure d'expulsion. Selon une dépêche de l'agence de presse nationale datée du 23 octobre dernier, les deux Suisses se sont vu reprocher de détenir illégalement du matériel de transmission. L'agence précisait que

deux émetteurs de forte puissance avaient été découverts à leur domicile.

Le quotidien «Daily Nation» estime qu'il existe de bonnes raisons de penser que ces deux ressortissants helvétiques sont impliqués dans cette tentative de complot. La police les a en effet arrêtés dans une région où se trouvaient certains des missionnaires dont l'expulsion a été ordonnée.

A Berne, le DFAE a indiqué hier à l'ATS qu'il ne disposait d'aucune information prouvant la complicité des deux Suisses condamnés. Ces derniers, établis depuis plusieurs années au Kenya, ont acheté des talkies-walkies pour lesquels ils ont demandé une autorisation, a précisé le porte-parole du DFAE. C'est parce qu'ils ont fait usage de leurs appareils avant d'avoir obtenu la licence qu'ils ont été condamnés. Selon le porte-parole, ils ont été libérés et expulsés vers la Suisse.

A Trogen (AR), la fondation Héli Mission a confirmé à l'ATS que deux de ses membres faisaient partie des missionnaires expulsés. Il s'agit d'un couple de

pilotes américains. Héli Mission organise la fourniture d'hélicoptères - avec équipage - à des missions installées dans le tiers monde. Le porte-parole de la fondation a précisé ignorer les raisons de l'expulsion de ses deux membres, mais l'attribue à une campagne de dénigrement orchestrée par les autorités de Nairobi.

L'ambassade américaine de la capitale kényane a également réagi en affirmant que les motifs d'expulsion étaient sans fondement. La lettre de la secte américaine publiée dans les quotidiens de Nairobi et qui est à l'origine des expulsions serait, selon l'ambassade, une falsification.

Une multitude de sectes ont une activité au Kenya. Quelque 7000 missionnaires américains travaillent dans le pays qui a connu ces derniers temps des troubles plus ou moins liés à des questions religieuses ou sociales. Lors de récentes émeutes estudiantines à Nairobi, Patrick Moser, un journaliste suisse correspondant de l'agence UPI, a été grièvement blessé, rappelle-t-on.